

PROCES VERBAL ANALYTIQUE
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

SEANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 7 FEVRIER 2025 À 09H 30
(Convocation du 31 janvier 2025)

Aujourd'hui vendredi sept février deux mil vingt-cinq à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. Dominique ALCALA à M. Christophe DUPRAT
M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOLET
Mme Amandine BETES à Mme Stephanie ANFRAY
M. Max COLES à M. Eric CABRILLAT
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
Mme Anne-Eugénie GASPARD à Mme Françoise FREMY
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-François EGRON
M. Guillaume MARI à M. Stéphane PFEIFFER
M. Jérôme PESCHINA à M. Michel LABARDIN
M. Patrick PUJOL à M. Fabrice MORETTI
M. Jean-Baptiste THONY à M. Michael RISTIC
M. Jean TOUZEAU à M. Alexandre RUBIO

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :

Mme Géraldine AMOUROUX à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 15h28
Mme Christine BONNEFOY à Mme Delphine GAUSSENS à partir de 14h30
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN à partir de 14h30
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 14h30
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN à partir de 12h05
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 12h05
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 13h
M. Laurent GUILLEMIN à M. Alain GARNIER de 14h30 à 16h
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN à partir de 14h30
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Eve DEMANGE à partir de 14h30
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 16h48
M. Thierry MILLET à M. Jacques MANGON à partir de 10h30
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Céline PAPIN à partir de 15h10
M. Patrick PAPADATO à Mme Isabelle RAMI de 11h45 à 14h30
M. Michel POIGNONEC à M. Christian BAGATE à partir de 15h30
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Andréa KISS à partir de 12h
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE à partir de 13h
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET à partir de 11h30
M. Fabien ROBERT à Mme Béatrice SABOURET à partir de 12h13
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Alain CAZABONNE à partir de 15h27

EXCUSES :

Monsieur Guillaume GARRIGUES.

EXCUSES EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h27
M. Stéphane MARI à partir de 15h27

LA SEANCE EST OUVERTE

Les convocations à ce Conseil et la communication des dossiers le composant ont satisfait aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi que les opérations d'affichage correspondantes.

LA SÉANCE EST OUVERTE à 09 heures 37

Mme la Présidente Christine BOST : Bien, mes chers collègues, si vous voulez bien, je vous propose, avant de démarrer la séance, de rendre hommage à notre collègue, Monsieur Nicolas FLORIAN.

C'est un moment que l'on ne voudrait jamais vivre. Nous avons tous été happés par l'irréalité de l'annonce de la disparition de notre collègue, de notre ami, Nicolas FLORIAN. La Ville entière, sidérée et attristée, lui a rendu un hommage émouvant et sincère qui, je l'imagine, résonne et accompagne ses proches, auxquels nous pensons tous avec respect et compassion.

C'est dans cette Assemblée qu'il a finalement le plus longtemps siégé : pendant 30 ans, en tant que Conseiller municipal de Villenave-d'Ornon, de Bordeaux, comme Adjoint au Maire et, évidemment, comme Maire de Bordeaux. 30 ans dans cette Assemblée où il a pu tisser des liens avec nous, les élus, mais également avec les services. Et je crois pouvoir dire qu'il était apprécié tant son naturel, sa bienveillance se dégagent de sa personnalité. Engagé pour ses convictions chevillées, fidèle à son parti et à ses pairs, amoureux de sa ville, à qui il venait de renouveler son envie d'agir, Nicolas va indéniablement manquer à nos débats qu'il a toujours portés avec tempérance et force.

Sa disparition nous rappelle aussi celle de nos jeunes collègues trop rapidement disparus, Monsieur Arnaud DELLU, Madame Emmanuelle AJON et pour la Ville de Bordeaux aussi Monsieur Amine SMIHI, auxquels nous pensons et auxquels nous penserons toujours.

Après les hommages que nous allons rendre à Monsieur Nicolas FLORIAN, je vous inviterai bien évidemment à lui rendre une minute de silence.

Je crois que l'ensemble des groupes souhaite s'exprimer.

Je vais donner la parole à Pierre HURMIC.

M. HURMIC : Merci Madame la Présidente. La Ville de Bordeaux comme la Métropole ont perdu à l'âge de 55 ans un homme engagé, un homme passionné qui avait la politique comme la Ville de Bordeaux, chevillée au corps. C'est pour cela que la Ville a tenu à lui rendre un hommage solennel. C'était il y a huit jours dans la cour de l'Hôtel de ville, en présence de Monsieur Alain JUPPÉ que Nicolas FLORIAN se plaisait à présenter comme étant son mentor en politique et en présence de beaucoup d'entre vous ici présents.

Il avait longuement siégé ici dans cette assemblée. Nous avons les uns et les autres, et je tiens à le dire moi peut-être particulièrement, souvent débattu avec la vigueur tonitruante que peuvent prendre les joutes oratoires, parfois rugueuses, parfois excessives. Je pense que, d'une manière générale, nous sommes nombreux ici à penser que la politique n'est pas forcément un affrontement entre ennemis, mais un débat constructif, alimenté et enrichi par des visions concurrentes, en évitant la stérilité d'un débat pouvant s'avérer trop émollient ou atone, en évitant aussi les excès de la rhétorique polémique. La Ville de Bordeaux présentera

ou réfléchit actuellement, à la manière dont nous pourrions rendre à Nicolas FLORIAN un hommage pérenne dans l'espace public bordelais.

Nous sommes nombreux à avoir su apprécier au cours des ans son franc-parler, son humanité, son engagement. Nul doute que sa personnalité ne suscitait jamais l'indifférence. Nul doute qu'elle ne suscitera pas davantage l'oubli. Je vous remercie.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur HURMIC. Madame MELLIER.

Mme MELLIER : Bonjour à tous. La disparition prématurée et brutale de Monsieur Nicolas FLORIAN nous affecte au-delà de nos divergences politiques.

Élu de cet hémicycle depuis 1995, ancien Maire de Bordeaux, élu d'opposition depuis 2020, il a marqué de son empreinte la vie politique de notre territoire. Son engagement et ses convictions réelles et sincères ont pu nous mener à de franches batailles politiques, toujours dans le respect et l'esprit républicain. Beaucoup de nos camarades ont leurs anecdotes partagées avec Nicolas FLORIAN qui illustrent l'engagement et les qualités humaines de l'homme.

Nous adressons à tous et toutes nos sincères condoléances à la famille de Nicolas FLORIAN, à ses proches, aux élus de son groupe politique.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur CAZENAVE.

M. CAZENAVE : Merci Madame la Présidente. Bonjour à toutes et à tous, chers collègues. C'est au nom de notre groupe que je m'adresse à vous.

Je souhaiterais tout d'abord redire la peine qui est la nôtre, une peine que nous partageons avec les proches et la famille de Nicolas. Nous la partageons aussi avec vous, ses compagnons de route, qui avez perdu un ami, un collègue, et j'ai une pensée particulière pour les élus bordelais, ainsi qu'à tous les collaborateurs du groupe Métropole communes, et plus largement avec tous les Métropolitains qui reconnaissent en lui un élu engagé, direct et chaleureux. Nicolas aimait sa ville comme il aimait sa Métropole, son Département et sa Région Nouvelle-Aquitaine. Dans chacune de ses assemblées, il avait exercé des responsabilités.

Au sein de notre Métropole, Nicolas a occupé différentes fonctions, notamment en charge des franchissements de la Garonne, il a ainsi supervisé la construction du pont Chaban et du pont Simone Veil qui, à eux deux, ont redessiné le visage de notre fleuve et de nos mobilités.

Une fois Maire de Bordeaux, il devint Vice-président en charge du développement économique. Il eut à cœur de promouvoir le rayonnement et l'attractivité de notre territoire. Il en profita pour défendre les sujets de prédilection qui étaient les siens, les grandes infrastructures et les équipements, comme encore dernièrement ici le Parc des expositions, mais aussi le sport, et il avait toujours défendu avec une grande ferveur, il faut le dire, la cause des Girondins de Bordeaux.

Au sein de cet hémicycle, il avait la volonté de créer et de renforcer les liens avec nos villes. N'oublions jamais que son engagement politique était né à Villenave-d'Ornon, et j'ai une pensée pour Monsieur Patrick PUJOL et Monsieur Michel POIGNONEC.

Ici, comme dans chacune des assemblées dans lesquelles il siégeait, le passionné de politique qu'il était, aimait la confrontation d'idées et de points de vue. Au-delà des frontières

de notre Métropole, il ne manquait jamais une occasion de faire part de ce qu'il pensait de la situation nationale.

Avec lui, nos échanges réguliers étaient francs et sincères, je les appréciais. À la Ville comme à la Métropole, c'était un partenaire toujours fiable, qui n'avait qu'une parole et qui respectait celle qu'il avait donnée. Nos approches divergeaient parfois, mais nous partageons un attachement commun à notre territoire et à ses habitants.

Au fil des ans, nous avons appris à nous connaître, et je crois pouvoir le dire, à nous apprécier. Il est vrai que nous cultivions ensemble une volonté, celle de l'unité, de la proximité, de l'écoute et du dialogue. À ce titre, il faisait partie de ceux qui avaient œuvré à la création de notre intergroupe et n'a pas manqué non plus de prendre toute sa part à son bon fonctionnement.

Ce sens du dialogue, nous ne sommes pas les seuls à lui reconnaître. Ceux qui avaient siégé avec lui lorsqu'il a été Vice-président, ici, reconnaissent qu'il était convaincu que servir c'était composer avec des idées qui n'étaient pas les siennes.

Sans Nicolas, ici, comme au Conseil municipal de Bordeaux, ce ne sera plus tout à fait pareil. Sans sa voix singulière, sans son énergie et sa passion, nos débats ne seront plus tout à fait les mêmes. Il nous convient désormais de continuer à s'inspirer de l'énergie et de la passion dont il aura toujours fait preuve au service des habitants de notre Métropole. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole avant que je cède la parole au groupe Communauté d'avenir ? **Monsieur MORISSET**.

M. MORISSET : Merci **Madame la Présidente**. Je donne toutes mes condoléances aujourd'hui à la famille et aux proches de **Nicolas FLORIAN**. Je ferai très court. Comme au dernier Conseil de Saint-Médard-en-Jalles, j'ai vu un homme effectivement qui avait une capacité de rejoindre aussi l'écologie de terrain, puisqu'il était venu nous rendre visite quand on nettoyait le bois de la Jallère. À l'époque, il est venu faire un bref passage. Donc, j'ai eu l'occasion de rapidement le voir en situation. En tout cas, il avait constaté un amoncellement de pneus et aujourd'hui, dans les coïncidences, quelques jours après, tout cela est parti en fumée. J'invite évidemment toute sa famille à regarder par son départ, justement, cette leçon de vie à mieux comprendre ce qui se passe aujourd'hui dans la société. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. **Monsieur POUTOU**.

M. POUTOU : De notre côté, quelques mots. Je ne parle pas en mon nom personnel, même si je suis le seul élu, mais je parle au nom du groupe d'élus bordelais, élus anticapitalistes, donc au nom de **Madame Evelyne CERVANTÈS-DESCUBES**, qui est ma collègue élue, et puis au nom de nos deux demi-collaborateurs, que sont **Madame Béatrice WALYLO** et **Monsieur Luis Emaldi AZKUE**, et puis au nom des camarades de l'équipe.

Ce que nous tenions à dire, c'est que l'on a été très touchés par cette disparition brutale. Il faut dire, je l'ai dit, je crois, au Conseil municipal de Bordeaux, que le fait que ce soit brutal renforce l'émotion. Vous le savez certainement, on n'avait aucune proximité politique et donc on ne se côtoyait pas, mais c'est vrai qu'on le connaissait, depuis que l'on est élu, depuis l'élection de 2020. On le connaissait notamment depuis l'entre-deux-tours. À l'époque, il était encore maire et sur la gestion du COVID, où nous avons été invités à la discussion alors que nous n'étions pas encore élus. On avait des relations cordiales et on tenait à exprimer le fait que cela a été un coup pour nous aussi. On exprime nos sincères condoléances à la

famille et puis évidemment à tous ses collègues des groupes d'élus, à la fois de Bordeaux et de la Métropole.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci **Monsieur POUTOU**.
Monsieur BOBET.

M. BOBET : Merci **Madame la Présidente**. Quand un drame absolu survient brutalement, comme ce fut le cas pour la disparition de Nicolas, une disparition qui me touche profondément, cruellement, viscéralement, après la sidération et la peine infinie, on cherche obstinément le pourquoi et le comment. Le comment, on l'a compris, un AVC, tout le monde sait ce que c'est, mais le pourquoi, lui, reste sans réponse. En tout cas, pour ce qui nous concerne, elle nous échappe, j'allais dire, à nous, pauvres humains.

Partir si jeune, à 55 ans, dans la force de l'âge et surtout avec tant de projets dans la tête, pour sa Ville de Bordeaux en particulier, cela n'a pas de sens, nous le vivons comme une injustice. Cela n'a pas de sens, même si nous savons tous que la vie et la mort sont indissociables. La vie de Nicolas est suivie d'une boussole évidente qui lui donnait du sens, l'amour des siens, son épouse Hélène, leur fils Antoine, ses parents et tous ses nombreux amis, mais aussi l'amour des autres et le besoin irrépressible de servir, d'être au service de l'intérêt général. D'autres de mes amis vous parleront des actions de Nicolas et des nombreuses réalisations qu'il a faites en tant qu' élu. J'ai eu l'occasion de les partager avec lui très étroitement durant les 16 mois où nous fûmes, lui, Maire de Bordeaux, et moi, Président de la Métropole. J'ai mesuré alors à quel point il était créatif, réactif et efficace, et je ne parle pas que de la crise COVID qu'il a parfaitement gérée. Nicolas m'avait convaincu de relancer de suite le projet des boulevards, mais surtout en incluant la Rive Droite. C'est lui également qui avait poussé l'idée des barreaux autoroutiers au sud et au nord de Bordeaux pour désengager la rocade. C'est lui toujours qui a envisagé l'étude sans tarder d'un nouveau franchissement de la Garonne, aval de la Garonne, mais je le répète, mes amis vont vous en parler.

Je voudrais néanmoins revenir et rappeler que derrière toutes ces actions et réalisations, il y a un homme et ses qualités qu'il mettait au service de ses équipes. Ses qualités d'écoute attentive, bienveillante et patiente sont connues de tous. Tout comme son opiniâtreté dans le combat politique, cela a été dit par **Monsieur le Maire de Bordeaux**, son sourire spontané, franc, généreux, véritable invitation à l'échange et au dialogue, son optimisme communicatif et sa faculté d'entraîner et de rassembler étaient en fait irrésistibles. Mais le plus important, je crois, et **Monsieur Alain JUPPÉ** l'a d'ailleurs souligné vendredi dernier, c'était sa gentillesse. Gentillesse constante et naturelle, mais ne nous y trompons pas, cette gentillesse n'est pas faiblesse. La gentillesse, une vertu majeure qui permet d'un nouveau rapport à l'autre. Un rapport équilibré et respectueux dont le meilleur peut sortir. Pour Nicolas, c'est une partie de son ADN, une philosophie du vivre ensemble qui transcendait son travail et sa mission.

Ce qui m'a particulièrement attaché à Nicolas, c'est son regard, tantôt émerveillé, tantôt amusé, qu'il portait sur le monde qui l'entourait, mais aussi sur les attitudes des uns et des autres et qui lui donnait un peu cet air de jeunesse permanente. Je crois au fond que Nicolas a cherché à rester fidèle à l'enfant généreux qu'il avait été, refusant et combattant l'injustice, les inégalités, la violence et la haine sous toutes ses formes.

C'est peut-être finalement cela le sens de ce que Nicolas pourrait nous dire aujourd'hui. Laissez-vous guider par l'écoute, le partage et la confrontation des idées et travaillez autant que possible ensemble au service de l'intérêt général.

Merci Nicolas pour tout ce que tu nous as donné. Merci pour tout ce que tu as été pour nous.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur BOBET.
Monsieur DUPRAT.

M. DUPRAT : Madame la Présidente, mes chers collègues, il me revient de tracer le portrait politique de Nicolas tant cette politique était présente dans chacun de ses actes.

Rappelez-vous, juin 1995, il rentre la première fois dans cette salle après avoir gagné, derrière Monsieur Patrick PUJOL, les élections municipales à Villenave-d'Ornon. Il est un des membres scrutateurs puisque c'est le benjamin de l'Assemblée. Très vite, il est remarqué par Monsieur Alain JUPPÉ sur cette faculté qu'il a eue d'être, pendant de nombreuses années, le fantassin de la majorité. Il intervenait chaque fois pour défendre les positions qu'il croyait bien pour Villenave-d'Ornon, bien évidemment, mais avec ce mot qu'il a toujours employé malgré les changements de nom de notre EPCI (Établissement public de coopération intercommunale), pour l'agglo, parce que c'était son appellation. Il n'a jamais souvent employé le mot de Métropole ou le mot de communauté, mais il employait ce mot d'agglo parce qu'il avait cela chevillé au cœur.

Bien évidemment, sa progression a été ininterrompue. Vice-président, cela a été rappelé, d'abord sur les franchissements avec le pont Bacalan-Bastide, comme on l'appelait dans le projet, qui est devenu le pont Chaban-Delmas, et puis lancé ce fameux pont Jean-Jacques Bosc, qui a changé lui aussi de nom, devenant Simone Veil.

Quelques années plus tard, c'est le développement économique, et je crois qu'il a eu beaucoup de bonheur dans cette délégation, tant il en parlait avec une certaine passion, parce qu'ayant siégé au Conseil général, au Conseil régional, puis au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et bien le développement économique, il savait ce que c'était l'attractivité d'une Région. Et puis l'envie de se battre pour que des entreprises viennent s'installer, pour que l'on puisse les accueillir dans de meilleures conditions, et puis vient le moment de la consécration. Il devient Maire de Bordeaux.

Quand on regarde les images, et cela fait du bien de les voir, le jour de l'élection de maire de Bordeaux, comme vient de le dire à l'instant Monsieur Patrick BOBET, ses yeux étaient extrêmement expressifs. On a vu le bonheur d'un homme de devenir maire de la grande ville de notre Région. Alors cela n'a pas été facile, parce que le COVID est arrivé très vite, parce que des choses sont arrivées très vite, mais il restera, comme c'est marqué sur la place Pey Berland, face au parvis de la mairie, comme Maire de Bordeaux.

Nicolas, je vais m'adresser à toi pour te remercier, parce que l'on a été nombreux à siéger sur les bancs de Communauté d'avenir, ou de Métropole Communes, à venir te demander conseils, venir te demander comment faire, venir te demander comment je peux intervenir, et chaque fois, il l'a fait avec beaucoup de patience, et même des fois en répétant plusieurs fois. Il a été un excellent débateur, ici dans cet hémicycle, et souvent cela se prolongeait dans le hall de la Métropole, ou à l'extérieur, autour d'une cigarette.

Merci Nicolas pour tout ce que tu as apporté à notre Agglomération, à notre Département, à notre Région. Je crois que le meilleur hommage que l'on puisse te rendre, c'est celui de continuer l'œuvre que tu as tracée. On ne sera pas assez de plusieurs pour pouvoir le faire tant que tu étais inspirant.

Je voudrais que les pensées de notre groupe soient vers Hélène, vers Antoine, vers ses parents, vers ses beaux-parents, vers ses proches parce qu'aujourd'hui, en arrivant ce matin, en garant ma voiture, je me suis dit : je ne vais pas aller m'asseoir à côté de lui pour refaire le monde. Et cela, c'est très difficile. Merci Nicolas.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur DUPRAT.
Madame AMOUROUX.

Mme AMOUROUX : Bonjour à tous et à toutes. En effet, qu'il est difficile de prendre la parole de cette place ce matin. Nicolas, compagnon de 30 ans, ou ami, rejoint depuis fraîche date par-delà nos différences, tu fus notre collègue, et pour nous, les Bordelais, notre maire, et par-dessus tout, notre ami.

Avec Madame Nathalie DELATTRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaëtan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Fabien ROBERT et Monsieur Nicolas PEREIRA, qui nous rejoint ce jour, nous tenons à te rendre hommage à plusieurs voix dans cet hémicycle où il te tenait tant à cœur de défendre les intérêts de Bordeaux. Vendredi, tu as réuni autour de toi des hommes et des femmes de toutes conditions, de tous horizons, des plus hautes autorités de l'État à une foule d'anonymes, en passant par les amis engagés, et évidemment ta famille et tes amis que tu plaçais au-dessus de tout, mais dont tu nous parlais tant. Tu nous as toujours montré tes qualités de leader déterminé, ferme, mais aussi bienveillant, et tu as toujours cherché à nous faire progresser collectivement.

Pour tout cela, Monsieur Nicolas FLORIAN, nous te sommes tous reconnaissants.

Mme la Présidente Christine BOST : Madame SABOURET.

Mme SABOURET : Nicolas, consacré entièrement à ta vocation politique, travailleur, rigoureux, précis et juste, tu avais la volonté de n'être jamais pris en défaut sur le fond des dossiers, particulièrement les finances publiques, mais pas seulement. Ton investissement, ici dans la Métropole où tu as été élu pour la première fois il y a 30 ans, montre ton attachement à cette institution, car tu croyais indispensable de faire prévaloir l'esprit de l'intercommunalité. D'ailleurs, tu ne parlais pas de Métropole ou de CUB (Communauté urbaine de Bordeaux), tu préférais le mot d'«agglomération». Oui, ce mot d'agglomération qui montre bien la volonté d'être ensemble, comme le nom de notre groupe à la Ville, Bordeaux Ensemble, ou ici, Métropole Communes. Cette agglomération dans laquelle tu as aimé t'occuper d'attractivité économique et de tourisme notamment. Pour toi, nous devons rayonner bien au-delà de nos frontières girondines.

Le nom de notre groupe, Métropole Communes, reflète bien la manière pour toi de conduire l'action publique, dialoguer, écouter chacun, agir pour tous.

Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur Nicolas PEREIRA que nous accueillons dans cette assemblée.

M. PEREIRA : Nicolas, depuis quelques mois, tu t'appropriais les sujets liés au progrès de l'intelligence artificielle, à ses applications dans le fonctionnement d'une collectivité, dans le service rendu au public. Tu avais une fois encore un optimisme fort, nourri d'une foi puissante dans le progrès scientifique. C'était cela l'expression de ton humanisme.

Les questions de mobilité étaient aussi essentielles à tes yeux. Ta délégation au franchissement t'a permis notamment de mener à bien nos deux derniers ponts : Chaban-Delmas et Simone Veil. Cela marque l'attachement que tu avais à rapprocher la Rive Gauche de la Rive Droite et que tu continues de défendre, notamment avec la liaison tram par le pont

Chaban-Delmas. De même, sans dogmatisme, tu attendais avec beaucoup d'intérêt les résultats de l'étude sur le métro, susceptibles de modifier profondément notre mobilité.

Mme la Présidente Christine BOST : **Monsieur Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM**.

Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM : Nico, mon frère, comme tu aimais souvent à m'appeler. Nous avons déjeuné ensemble le mercredi 15 janvier dernier en tête-à-tête au fond de la salle du Café français, suite à nos échanges SMS du début d'année. Plaisir des retrouvailles autour d'un menu spécial, l'avenir de Bordeaux et de sa Métropole. Nous avons commencé par nous rappeler notre compagnonnage militant de 27 ans à l'UMP (Union pour un mouvement populaire) et à LR (Les Républicains). Je retiendrai sur ce chapitre le soutien que tu as toujours apporté à l'empreinte nègre que j'étais à tes côtés pendant toute cette année, avec beaucoup de solidarité, beaucoup de fraternité, même face à tous ceux qui, même en utilisant les méthodes de voyou, préféreraient se retrouver dans l'entre-soi.

Dans cette enceinte de Bordeaux Métropole, à l'époque comme maire adjoint de Bordeaux-Maritime, je garde le souvenir d'un maire de Bordeaux et d'un collègue métropolitain fortement sensible aux enjeux de développement économique et d'emploi sur Bordeaux et sa Métropole.

Durant ce déjeuner que j'ai évoqué, nous avons encore eu de réelles convergences autour d'un projet qui nous tenait tous à cœur, celui du Parc des expositions, que nous avons évoqué, et nous avons retrouvé à cette occasion une vraie convergence sur la dimension économique de ce projet.

La forte implication pour la qualité de vie de nos habitants, j'ai pu le constater. J'ai encore le souvenir des réunions organisées avec l'A'Urba pour évaluer et retrouver le bon équilibre des usages de la Ville par ses habitants et ses acteurs dans nos nouveaux quartiers, autour des Bassins à flot et plus particulièrement autour de la plaque portuaire, à Ginko et ailleurs.

Je me souviens aussi de ta contribution au développement de l'entrepreneuriat, un entrepreneuriat pour la durabilité de nos territoires, avec le fort soutien que tu apportas à l'écosystème d'entreprises durables de la zone de Bordeaux-Nord.

Enfin, Nicolas, mon frère, pour toi, maintenant, ces mots du poète sénégalais, **Monsieur Birago DIOP** :

Écoute plus souvent
Les Choses que les Êtres.
La Voix du Feu s'entend,
Entends la Voix de l'Eau.
Écoute dans le Vent
Le Buisson en sanglots :
C'est le Souffle des Ancêtres.
Les Morts ne sont pas morts.
Il redit chaque jour le Pacte,
Le grand Pacte qui lie,
Qui lie à la Loi notre Sort,
Aux Actes des Souffles plus forts
Le Sort de nos Morts qui ne sont pas morts,
Le lourd Pacte qui nous lie à la Vie.
La lourde Loi qui nous lie aux Actes
Des Souffles qui se meuvent
Des Souffles qui demeurent.

Le Souffle des Morts qui ne sont pas morts.
Écoute plus souvent
Les Choses que les Êtres.

Adishatz.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci.
Monsieur Fabien ROBERT.

M. ROBERT : Nicolas, tu portais une ambition, celle d'un grand projet urbain pour nos boulevards, convaincu qu'il fallait passer du croissant lune à la pleine lune pour que les boulevards ne soient plus une frontière, mais un trait d'union, un espace repensé pour fluidifier les déplacements et renforcer les liens entre les quartiers et les communes.

Tu incarnais la capacité de rassemblement, de dépassement. Toi, l'homme de droite, le gaulliste, et moi le centriste, et avant moi avec **Monsieur Joan TARIS**, nous avons, par-delà nos différences, tissé des liens de confiance et, oserais-je dire, d'amitié. Tu avais compris, comme **Monsieur Marc AURÈLE**, que la douceur est invincible.

Au nom de nous toutes et tous, les membres du groupe et par-delà nous les militants politiques, bien sûr, je veux adresser nos derniers mots et les plus importants à Hélène et Antoine ainsi qu'à la famille. Ils savent pouvoir compter sur nous.

Nous souhaitons également relayer ici leur message avec force, celui d'une collecte au profit de l'unité neuro-vasculaire du CHU (Centre hospitalier universitaire) pour aider à la prise en charge des victimes d'AVC (Accident vasculaire cérébral), et faire avancer la recherche.

Monsieur Jean COCTEAU a dit : « Le vrai tombeau des morts est le cœur des vivants. » Pour toi Nicolas, qui nous manque déjà, pour tous les élus qui nous ont quittés, nous faisons nôtre cette phrase, et t'assurons que dans notre cœur, nous ne t'oublierons jamais.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. **Monsieur Alain CAZABONNE**.

M. CAZABONNE : J'ai personnellement connu Nicolas depuis son début en politique. J'étais à l'époque Maire de Talence. J'avais essayé, avant qu'il ne parte à Villeneuve, pardon de l'expression, de le récupérer pour Talence, parce que c'est vrai qu'il nous avait marqués par sa lucidité, sa jeunesse, son intelligence. Il a été naturellement, et c'était logique, se présenter à Villenave avec **Monsieur Patrick PUJOL**. Après, j'ai même fait une campagne législative avec lui, et j'ai pu apprécier toutes les qualités que vous venez d'évoquer, et je ne vais donc pas les répéter.

Très souvent, quand des jeunes me demandent quelles sont les qualités qu'il faut pour être un élu, un bon maire ou tout cela, je leur dis généralement toujours la même chose. Il faut aimer les gens. On peut les servir de travers, se tromper, aimer les gens. Et c'est cela que les citoyens apprécient. Il avait ces qualités-là. Il aimait les gens. Il était gentil naturellement, déterminé. Puis, quand on a besoin de choisir des collaborateurs ou des partenaires, là, on leur demande trois qualités. La première, c'est la compétence. La deuxième, c'est la disponibilité. La troisième, c'est la fidélité, parce que s'il n'y a pas la troisième, les deux autres vous tueront. Lui était fidèle. Et cela a été un partenaire loyal pendant toutes ces années. C'est pour cela aujourd'hui, je souhaitais dire ces quelques mots pour lui rendre hommage et faire part de mon affection. Merci, Nicolas.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci à chacun d'entre vous pour ces hommages, et à tous ceux qui se sont tus aussi et qui sont, nous le savons tous, dans la peine, dans la tristesse de cette disparition brutale. Cela a été dit à plusieurs reprises. Je crois que c'est le mot sidération qui nous unit tous dans cette disparition tragique.

Dans ces circonstances, nous accueillons Monsieur Nicolas PEREIRA qui intègre notre Conseil de Métropole. Nous lui souhaitons la bienvenue. Je vous invite, mes chers collègues, à observer une minute de silence pour Nicolas FLORIAN.

(Observation d'une minute de silence)

Merci.

Procès-verbal de la séance du 6 décembre 2024 - Adoption

Mme la Présidente Christine BOST : J'ouvre la séance de ce Conseil de Métropole en vous demandant l'adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre. Y a-t-il des remarques particulières ? Monsieur MORISSET.

M. MORISSET : Bonjour à tous. Merci Madame la Présidente. Page 85, je parle de la campagne du créateur de Google qui, aujourd'hui, dit qu'il s'est trompé sur la période COVID, que c'était effectivement une pandémie. J'ai peut-être mal prononcé, mais en fait, c'est une plandémie. C'est un mot qui est un peu nouveau. C'est avec un L dans le *pan*. C'est pour expliquer effectivement que cela a été planifié. Voilà, merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Bien, ce sera rectifié.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec la remarque de Monsieur Marc MORISSET.

Notre Conseil de Métropole comporte 79 affaires. 64 sont regroupées et nous aurons 14 affaires à examiner.

Désignation d'un Secrétaire et d'un Secrétaire adjoint Jean-François ÉGRON suppléé par Sylvie CASSOU-SCHOTTE

Mme la Présidente Christine BOST : Je vous propose de désigner comme secrétaire de séance Monsieur Jean-François ÉGRON, qui sera suppléé, le cas échéant, par Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE.

Monsieur le secrétaire de séance.

M. ÉGRON : Oui, merci Madame la Présidente.

Juste avant d'énumérer les affaires regroupées, je me dois de vous lire le texte suivant. Sous réserve de leur accord, afin de garantir la conformité de nos décisions, il est proposé de considérer par principe que les élus ne participent pas ni aux débats, ni aux votes de la délibération concernant un organisme dont ils ou elles sont membres des instances décisionnelles. Les dispositions proposées visent non seulement à préserver les élus du risque de conflit d'intérêts, tel que défini par l'article 432.12 du Code pénal, mais elles ont également pour objet de garantir la légalité des délibérations aux regards des dispositions du CGCT, les articles 2131-11, 1111-6 du Code général des collectivités territoriales.

Je vais énoncer les affaires qui sont regroupées :

- ✓ Madame la Présidente Christine BOST : 1 à 3
- ✓ Madame Véronique FERREIRA : 5 et 7 à 15 également.
- ✓ Monsieur Vincent DELPEYRAT-VINCENT : 17 à 21 et 22.
- ✓ Monsieur Patrick LABESSE : 23 et 24.
- ✓ Monsieur Alain GARNIER : 25.
- ✓ Madame Marie-Claude NOËL : 26.
- ✓ Monsieur Jean-François ÉGRON : 29 à 31.
- ✓ Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE : 32.
- ✓ Madame Béatrice DE FRANÇOIS : 33.
- ✓ Madame Claudine BICHET : 34 à 37, et la 39.
- ✓ Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU : 41, 42.
- ✓ Madame Brigitte BLOCH : 45 à 46.
- ✓ Madame Andréa KISS : 48 à 50, 52 à 59 et 61.
- ✓ Monsieur Thierry TRIJOULET : 62 à 68.
- ✓ Monsieur Patrick PAPADATO : 69, 70.
- ✓ Madame Delphine JAMET : 71.
- ✓ Monsieur Alexandre RUBIO : 72.
- ✓ Madame Isabelle RAMI : 73 à 76.
- ✓ Monsieur Jean-Baptiste THONY : 77.
- ✓ Monsieur Jérôme PEScina : 78.
- ✓ Monsieur Michel POIGNONEC : 79.

Mme la Présidente Christine BOST : Je mets aux voix l'ensemble de ces délibérations. Y a-t-il des demandes de prise de parole pour des explications de vote ? Monsieur ESCOTS.

M. ESCOTS : Bonjour à toutes et à tous. Pour le groupe communiste, il y aura un vote contre sur les dossiers de VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement), les dossiers 6, 7, 9 et 11. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur RAYNAL.

M. RAYNAL : Je vous prie d'enregistrer le fait que je ne prendrai pas part au vote de la délibération n° 55 en tant que membre du CHU de Bordeaux.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur POUTOU.

M. POUTOU : Comme d'habitude, on ne va pas dresser la liste de nos votes parce qu'il y en a beaucoup, entre les abstentions et les contres. C'est donc une liste que je remets aux personnes qui vont s'occuper de cela pour le PV (Procès-verbal).

Juste pour préciser que nous avons au total 12 pour, 39 abstentions et 17 contre. Cela, c'est pour vous faire une idée. On aime bien les chiffres. Puis, vous avez vu qu'il y avait beaucoup d'abstentions, pour montrer que ce n'est pas du désintérêt. En fait, on tient à ce qu'il y ait des explications de vote. C'est pour cette raison-là que nous allons envoyer dans la journée 53 notes qui seront inscrites dans le PV, qui permettent à la fois d'expliquer nos votes et qui permettent aussi de limiter nos interventions, parce que l'on a bien compris que moins on intervenait, plus cela vous allait.

En plus, aujourd'hui, on a fourni un effort supplémentaire, évidemment, dans la situation actuelle de l'hommage à Monsieur Nicolas FLORIAN. Nous avons aussi accepté d'intervenir encore moins de manière que l'on ne soit pas comme si de rien n'était en fait. Donc, on a voulu aussi marquer le coup. C'est pour cette raison-là que l'on a aussi peu dégroupé. Je pense que j'ai dit toutes les informations qu'il fallait.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur POUTOU. Monsieur MILLET.

M. MILLET : Oui, Madame la Présidente, est-ce qu'il serait possible de noter mon abstention sur la délibération n° 14 ? Je vous en remercie.

Mme la Présidente Christine BOST : Madame FAHMY.

Mme FAHMY : Merci Madame la Présidente. Pour le groupe Renouveau Bordeaux Métropole, une abstention sur la délibération n° 1 et n° 2. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Madame CURVALE.

Mme CURVALE : Merci de noter mon abstention ainsi que celle de Monsieur Michaël RISTIC sur la 26.

Mme la Présidente Christine BOST : C'est noté. Les délibérations sont adoptées.

Mme BOST

(n°1) Désignations dans les organismes - Désignations - Représentations

Unanimité des suffrages exprimés –
Désignations effectuées
Abstention : Monsieur CAZENAVE,
Madame FAHMY, Madame HELBIG,
Monsieur MARI, Monsieur MORISSET,
Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Monsieur
RISTIC

Mme BOST

(n°2) Modification de la composition des commissions ordinaires - Election - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur CAZENAVE,
Madame FAHMY, Madame HELBIG,
Monsieur MARI, Monsieur MORISSET,
Monsieur POUTOU

Mme BOST

(n°3) Liste des arrêtés pris par la Présidente - Information au conseil

Communication effectuée

Mme FERREIRA

(n°5) BLANQUEFORT - OPH de Bordeaux Métropole Aquitanis - Mise en vente de 49 LLS de la résidence "Les Jardins du Tiscot" dans le cadre du dispositif d'accession sociale en Bail Réel Solidaire - Accord sur le maintien de la garantie - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'approuvons pas le principe de vendre des logements locatifs sociaux même dans le cadre du dispositif de bail réel solidaire (BRS). Il en manque énormément. Et nous ne pensons pas que cette crise du logement pourrait se régler en encourageant ou en favorisant des personnes ou

familles modestes à acheter un logement social plutôt que le louer. C'est déjà bien connu, beaucoup d'habitant-es qui achètent un logement ont du mal à le payer par la suite, s'endettent et s'enfoncent des des difficultés. Nous contestons les appels à devenir propriétaires. Il nous semble plus judicieux de développer le logement social en location. Ensuite nous ne comprenons pas pourquoi la garantie d'emprunt serait maintenue à partir du moment où le bailleur vente ses logements. Cela nous semble être donc un double désaccord. Nous votons contre.

Majorité

Abstention : Monsieur MORISSET

Contre : Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame

GAUSSENS, Monsieur GUENDEZ,

Monsieur HURMIC, Monsieur N'JIKAM

MOULIOM, Monsieur PFEIFFER, Monsieur

PUYOBRAU

Mme FERREIRA

(n°7) VILLENAVE-D'ORNON - SA d'HLM CDC Habitat social - Acquisition en VEFA de 10 LLS individuels, sis, 48 à 52 chemin de Leyran - Emprunts de types PLAI et PLUS d'un montant total de 1 620 268 € souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Majorité

Abstention : Monsieur MORISSET

Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur

FEUGAS, Madame MELLIER, Monsieur

POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur

PUYOBRAU

Mme FERREIRA

(n°8) BORDEAUX - SA D'HLM Vilogia - Charge foncière et construction de 13 LLS collectifs situés 18 rue des Queyries, opération BRAZZA Harmony - Emprunts de types PLS d'un montant total de 3 156 937 € souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET,

Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur

PUYOBRAU

Mme FERREIRA

(n°9) VILLENAVE-D'ORNON - SA d'HLM Domofrance - Acquisition en VEFA d'un LLS individuel situé opération Garden Side, 80 chemin de Leyran - Emprunts de type PLAI d'un montant total de 123 778 € souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Majorité

Abstention : Monsieur MORISSET

Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur

FEUGAS, Madame MELLIER, Monsieur

POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame LE

BOULANGER, Monsieur PFEIFFER

Mme FERREIRA

(n°10) TALENCE - SA D'HLM Domofrance - Réhabilitation de 106 logements locatifs militaires, sis, résidence Crespy, avenue George Lassere et rue de Megret - Emprunt de type PAM d'un montant de 4 424 664 € souscrit auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET
Ne prend pas part au vote : Madame LE
BOULANGER, Monsieur PFEIFFER**

Mme FERREIRA

(n°11) BRUGES - SA d'HLM Domofrance - Acquisition en VEFA de 91 LLS collectifs étudiants, sis, 27 rue Jean Claudeville - Emprunts de type PLS d'un montant total de 8 391 617 € souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous votons contre le dispositif VEFA, par principe, pour défendre une maîtrise publique en laissant le moins de pouvoir possible au secteur privé. Dans l'idée de rompre avec les logiques marchandes capitalistes dans sa version néo-libérale. Nous votons contre cette délibération 40390 tout comme sur les délibérations 40376, 40377 et 40379.

**Majorité
Abstention : Monsieur MORISSET
Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur
FEUGAS, Madame MELLIER, Monsieur
POUTOU
Ne prend pas part au vote : Madame LE
BOULANGER, Monsieur PFEIFFER**

Mme FERREIRA

(n°12) BASSENS - SA D'HLM Domofrance - Réhabilitation de 35 LLS collectifs situés résidence Clos Prévert, rue Prévert - Emprunt de type PAM d'un montant de 2 075 156 € souscrit auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous votons pour les opérations de réhabilitation de logements sociaux comme le propose les deux délibérations 40391 et 40392 concernant les résidences Clos Prévert et La Fayette et aussi pour la même raison la délibération 40380.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET
Ne prend pas part au vote : Madame LE
BOULANGER, Monsieur PFEIFFER**

Mme FERREIRA

(n°13) BASSENS - SA D'HLM Domofrance - Réhabilitation de 31 LLS individuels situés rue de Lafayette, résidence Lafayette - Emprunt de type PAM d'un montant de 1 704 921 € souscrit auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET**

**Ne prend pas part au vote : Madame LE
BOULANGER, Monsieur PFEIFFER**

Mme FERREIRA

(n°14) MERIGNAC - SA D'HLM Clairtienne - Charge foncière et construction de 48 LLS collectifs, sis, ilot Fiat, Bât. B, 26/28 avenue John Fitzgerald Kennedy - Délibération annulant et remplaçant la ligne de prêt de type PHB 2.0 d'un montant de 312 000 € contractée auprès de la CDC, initialement garantie par la délibération n°2024-412 du 26/09/2024 - Garantie - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Comme nous le pratiquons habituellement, nous choisissons de nous abstenir sur les projets de constructions neuves. Nous sommes conscient-es qu'il manque énormément de logements sociaux. Mais nous pensons qu'il faut prioriser les réhabilitations ou rénovations, qu'il faut aussi avoir une politique volontariste concernant les bâtiments ou espaces inoccupés, très nombreux sur la métropole, là encore pour réhabiliter l'existant. Pour cela, il y a besoin d'une réflexion, d'un débat sur quelle politique mener pour répondre à la fois aux besoins en logements, surtout en logements sociaux, très sociaux tout en préservant l'environnement (arrêt des constructions quand on peut éviter, arrêt des démolitions, arrêt de l'artificialisation...). A côté une remise en question de la métropolisation pour revoir l'aménagement du territoire. Mais, le projet de l'ANRU répond à des objectifs de requalification des zones d'habitat qui posent des questions par rapport à leur impact sur la population habitante. C'est quand même un peu cynique de parler de quartiers "marqués par des difficultés sociales" sans les nommer, sans préciser. Ce serait souhaitable que ce type de subvention et d'aides à la réhabilitation soient conditionnées à des engagements de la part des bailleurs sociaux en termes de maintenance des bâtiments, de contrôle des loyers, des factures... Même argument et même vote abstention que sur la délibération 40378.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MILLET, Monsieur
MORISSET, Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Monsieur
TOUZEAU**

Mme FERREIRA

(n°15) Régime de Fiscalité professionnelle unique (FPU) - Attributions de compensation pour 2025 - Imputation d'une partie de l'attribution de compensation en section d'investissement - Lissage des attributions de compensation sur les mois de mars à décembre 2025 - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Alors là pour parler (ou écrire) franchement, nous n'avons pas d'avis et ne souhaitons pas en avoir un. Nous n'avons absolument pas la disponibilité pour étudier cette délibération de 50 pages, sur les attributions de compensation entre les communes de la métropole, liées au cycle 9 de la mutualisation. Rien qu'en écrivant ces mots, nous nous sentons hors du coup. Nous avons tellement de désaccord sur l'organisation et le fonctionnement de la métropole, désaccords politiques sur une institution si peu démocratique, si bureaucratique que rentrer dans ce genre de détails (aspects financiers, réglementation des relations entre les communes...) n'a pas de sens pour nous. Nous pourrions voter contre pour désaccord de fond, mais par honnêteté, parce que nous n'avons pas étudié l'entièreté des 50 pages, nous préférons nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET,
Monsieur POUTOU**

M. DELPEYRAT-VINCENT

(n°17) Dispositif d'aide à la mobilité courte durée des doctorants de la métropole bordelaise - Désignation d'un représentant - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Cette aide à la mobilité des doctorants est bienvenue, d'autant plus qu'elle vise particulièrement ceux et celles qui n'ont pas un contrat doctoral. Ceux-ci sont donc souvent les plus précaires des laboratoires de recherche, contraints d'alterner les travaux de thèse avec un emploi, notamment en couvrant des heures de cours via des vacances ou autres formules précaires qu'offre l'université. Nous saluons le renouvellement de ce dispositif, mais nous nous questionnons tout de même quant à la composition du comité d'évaluation des dossiers et leurs critères. De même, il nous a été signalé par des doctorants du Centre Émile Durkheim qu'il serait souhaitable d'avoir un avis justifié lorsque la demande est refusée. Il faudrait corriger cela. Nous votons pour.

**Unanimité des suffrages exprimés –
Désignation effectuée
Ne prend pas part au vote : Monsieur
MAURIN**

M. DELPEYRAT-VINCENT

(n°21) Subvention de Cartoon Movie se déroulant du 4 au 6 mars 2025, évènement européen du film d'animation - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons rien contre le principe d'aider et subventionner le secteur de l'animation, même si quelque part, indirectement, il s'agit d'aides publiques à des entreprises privées. Des aides publiques aux entreprises, plus ou moins grosses, qui au total battent des records, autour des 200 000 milliards d'euros, ce qui pose réellement problème dans une économie qui licencie des salariées et qui liquide des sociétés, énormément. Et quand ça ne licencie ou ne supprime pas d'emplois, ce sont les conditions de travail qui se dégradent. Aussi, comme c'est très souvent le cas, quand il s'agit de subventions, nous n'avons pas la visibilité suffisante pour savoir si c'est une somme équilibrée ou pas au regard des besoins dans le secteur associatifs, justifiée ou pas dans le sens où 95 000 euros est une somme importante. Du fait de ces remarques, nous choisissons de nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU**

M. DELPEYRAT-VINCENT

(n°22) Régie du marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne - Compte financier, rapport de gestion et rapport d'activité 2023 - Information au Conseil

Intervention écrite de M. Poutou

Nous le redisons ici, nous avons du mal à comprendre comment ou pourquoi ces rapports, ces bilans financiers, ces bilans d'activités sont présentés, alors que nous n'avons pas les moyens de les lire et de les analyser sérieusement, ni le temps et pour la plupart des élu-es ni les compétences. Et puis de toute façon, l'ordre du jour des conseils métropolitains, avec plus d'une centaine de délibérations ne peut pas assurer un temps de débats sur ces questions. Alors à quoi bon faire comme ça. Pour nous c'est problématique, car en vrai, l'information n'est pas faite, dans le sens d'une information sérieusement et réelle.

Déposer un document de cette manière dans nos espaces d'élu-es ne peut suffire à assurer la transparence. Voilà, une réflexion comme une autre, posée ici.

Communication effectuée

M. LABESSE

(n°23) Renouvellement de la convention de superposition d'affectation de l'ancien CET de Labarde - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons pas la disponibilité pour étudier la convention entre la métropole et la ville de Bordeaux, soumise au vote. Nous faisons logiquement abstention.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET,
Monsieur POUTOU**

M. LABESSE

(n°24) ETU RECUP - collecte en déchetterie et festival étudiant - subvention 2025 - Décision

Intervention écrite de M. Poutou

Encore une fois nous sommes sensibles aux préoccupations défendues dans cette délibération, à savoir celles de protection de l'environnement, de la lutte contre le gaspillage... Nous n'avons aucune opposition à subventionner une association comme Etu-Recup qui fait sans doute un travail très utile. Par contre, nous ne sommes pas en mesure de valider ou invalider la somme de 14 250 euros pour l'association. Aussi, nous constatons que cette association comme beaucoup d'autres remplissent des missions publiques qui devraient être prises en charges par les collectivités. Du coup il y a comme un transfert d'activité vers le tissu associatif. Cela a forcément ses limites quand on sait l'ampleur de la tâche. Aussi, nous pensons toujours utile de présenter l'association subventionnée, notamment de donner des éléments sur le nombre de salarié-es qui y travaillent, sur les conditions sociales d'emplois (statut, revenus...), c'est normal que la métropole et ses élu-es aient un regard sur les aspects sociaux. Du fait de ces remarques, nous choisissons de nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU**

M. GARNIER

(n°25) Economie sociale et solidaire - Aide à l'investissement immobilier à l'association TinyLab pour son projet d'atelier de production sur la commune de Bouliac - Convention - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Une subvention de 9500 euros pour l'asso TinyLab qui fabrique des petite maison écolo et à vocation sociale. C'est sympa et ça ne peut faire de mal à personne. C'est un peu des micro-maisons pour micro citoyens, dans le sens que c'est très loin de répondre aux besoins. Ce projet répond à quoi exactement, quel lien entre ce projet et les besoins en logement dans la métropole ? Voilà comment trouver une solution simple quand on a abandonné toute ambition politique sur le logement ! Les « tiny house » pourraient-elles être une solution pour les locataires expulsé-es de Saige ! Alors nous n'avons rien contre ce projet, pas d'opposition à cette aide à l'investissement, mais au regard de la situation dramatique du logement, cela nous semble accessoire et révèle à notre avis un manque d'ambition réel. Nous déplorons que la question du logement soit ainsi masquée par des initiatives

qui dégrade la dimension politique sur le sujet. Encore une fois confusion entre hébergement et logement ! Nous choisissons de nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU**

Mme NOEL

(n°26) Etablissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) - Convention opérationnelle N° 33-18-046 d'action foncière pour le développement de l'habitat sur le site de réserve foncière situé sur la commune de Pessac - Rachat de foncier par Bordeaux Métropole dans le secteur Pessac Bacalan - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons pas d'avis tranché, du fait surtout qu'il nous manque la disponibilité et les moyens d'étudier le dossier. Nous n'avons pas d'opposition à ce que la métropole acquiert ces parcelles sauf que nous ne pouvons pas valider le prix (juste prix ? on n'en sait rien) et puis nous ne mesurons pas si les travaux d'aménagement et de requalification de l'avenue Surcouf prévu sont justifiés. Nous faisons abstention.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Madame CURVALE, Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU, Monsieur RISTIC**

M. EGRON

(n°29) Approbation de la Convention relative à la régularisation de la participation de Bordeaux Métropole pour l'accès des personnels métropolitains au restaurant municipal de la Ville de Bègles, pour les années 2022 et 2023 - Décision - Autorisation

Unanimité

M. EGRON

(n°30) Approbation d'un protocole d'accord transactionnel - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous ne savons si les modifications et les aménagements apportés, si la solution expérimentale est satisfaisante ou pas, tout le monde verra bien à la longue. L'accord entre la métropole, les communes et les habitant-es en colère nous semble correct. Cela montre quand même qu'il aura fallu la menace du tribunal pour que les collectivités se mettent à écouter les habitant-es et réfléchissent à des améliorations. Vu qu'il y a eu dialogue et négociation qui font avancer les choses, nous approuvons les termes de ce protocole d'accord et nous votons pour la délibération

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET**

M. EGRON

**(n°31) Avenant n°6 à la convention constitutive du groupement de commande ADARCE -
Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons pas d'avis sur les deux modifications proposées à la convention du groupement de commandes ADARCE. Nous choisissons de nous abstenir.

Unanimité des suffrages exprimés

**Abstention : Monsieur MORISSET,
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur
PAPDATO, Madame ZAMBON**

Mme CASSOU-SCHOTTE

**(n°32) Constitution d'un groupement de commandes entre Bordeaux Métropole et la
Régie de l'Eau Bordeaux Métropole - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou

Cette proposition de créer un groupement de commandes nous paraît justifiée. Nous votons pour.

Unanimité

Mme DE FRANÇOIS

**(n°33) Non-réalisation des projets de parkings Charles Gruet et Denis - Résiliation des
conventions de maîtrise d'ouvrage et quitus des opérations - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou

Si nous comprenons bien, il était prévu de construire deux parkings, de dépenser de l'argent public (plus de 7 millions d'euros prévus) pour des travaux qui par chance n'ont pas pu se faire, car ils étaient en fait inutiles et donc injustifiés. La délibération nous demande d'acter la non-réalisation de ces deux parkings mais il manque à notre avis une réflexion sur cet « acte manqué » et sur les leçons qu'il est possible de tirer de cette histoire. Car pour finir, cette opération aura quand même coûté plusieurs dizaines de milliers d'euros, à la Métropole et à Metpark. Nous votons contre car en désaccord avec la façon dont les affaires sont traitées.

Majorité

Abstention : Monsieur MORISSET

Contre : Monsieur POUTOU

Mme BICHET

**(n°34) Concessions pour le service public de la distribution de gaz - Comptes rendus
annuels d'activité des concessions passées avec les sociétés REGAZ et GRDF au titre
de l'exercice 2023 - Information au Conseil**

Intervention écrite de M. Poutou

Comme pour la délibération concernant les rapports Enedis et EDF (435 pages), cette délibération concerne les rapports Regaz et GRDF, après l'électricité, voilà le gaz. Mais exactement le même problème. Ce n'est pas soumis au vote, il s'agit seulement d'acter que nous avons bien eu les rapports pour information. Mais est-ce que cela suffit ? Il y a plus de 400 pages avec ces deux

rapports. Mais que nous n'avons pas du tout la possibilité d'étudier sérieusement, seulement survoler. C'est insatisfaisant. A quoi bon livrer ainsi des documents qui ne peuvent être analysés et surtout discutés voire débattus en conseil. Car même si nous avons l'envie de mettre la délibération en discussion, en la dégroupant, quelle possibilité il y aurait d'en parler ? Aucune. Alors, voilà, nous pouvons toutes et tous acter que nous avons bien eu ces 420 pages. Mais au final qui les aura lues ? Il y a comme un dysfonctionnement, à notre avis mais sommes-nous les seuls à penser ainsi ?

Communication effectuée

Mme BICHET

(n°35) Concessions pour le service public de la distribution d'électricité - Comptes rendus annuels d'activité des concessions passées avec les sociétés Enedis et EDF au titre de l'exercice 2023 - Information au conseil

Intervention écrite de M. Poutou

Certes, cette délibération n'est pas soumise au vote. Il s'agit seulement d'acter que nous avons bien eu les rapports pour information. Mais est-ce que cela suffit ? Il y a plus de 400 pages avec ces deux rapports. Mais que nous n'avons pas du tout la possibilité d'étudier sérieusement, seulement survoler. C'est insatisfaisant. A quoi bon livrer ainsi des documents qui ne peuvent être analysés et surtout discutés voire débattus en conseil. Car même si nous avons l'envie de mettre la délibération en discussion, en la dégroupant, quelle possibilité il y aurait d'en parler ? Aucune. Alors, voilà, nous pouvons toutes et tous acter que nous avons bien eu ces 430 pages. Mais au final qui les aura lues ? Il y a comme un dysfonctionnement, à notre avis mais sommes-nous les seuls à penser ainsi ?

Communication effectuée

Mme BICHET

(n°36) Réseau de chaleur Mériadeck - Protocole d'accord transactionnel avec la Ville de Bordeaux pour la fourniture d'eau géothermale à la piscine pour la période du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2024 et mise en place d'une nouvelle convention à partir du 1er janvier 2025 - Décision -Atarisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons à priori rien contre cette convention qui vise à clarifier les conditions de livraison de la chaleur pour la piscine Judaïque. Il est normal que la Métropole s'entende précisément avec la ville, même si ça paraît bizarre de la faire avec ce temps de retard. Mais bon c'est ainsi. Après, nous pensons ne pas être en mesure de valider les termes précis de l'accord. Nous n'avons pas les compétences techniques pour cela (histoires de compteurs, de calculs des prix avec leurs formules mathématiques...). Nous préférons nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU**

Mme BICHET

(n°37) Modification du projet de création d'un réseau de chaleur sur la commune du HAILLAN - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous approuvons le projet de création d'un réseau de chaleur, même limité et recentré sur le centre du Haillan, nous approuvons le choix d'une gestion directe sous la forme d'une régie. Mais nous avons un doute sur l'aspect « chaufferie biomasse » lequel est très contesté par une partie des milieux professionnels médicaux et de certaines organisations environnementales. Du coup, dans

l'état actuel des informations, nous préférons nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU**

Mme BICHET

**(n°39) Classement par anticipation des projets de réseaux de chaleur Bordeaux Aéroparc
- Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou

Comme pour la délibération précédente, nous n'avons pas d'avis particulier sur le classement du réseau de chaleur ni sur le périmètre d'obligation de raccordement. Cette délibération nous apparaît être une simple application de la réglementation. En passant aussi, nous ne partageons pas le choix de mode de gestion qui serait une DSP. Nous nous abstenons ici aussi pour les mêmes raisons.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET,
Monsieur POUTOU**

Mme KISS

**(n°41) Financement du groupement d'intérêt public Grand Projet des Villes rive droite -
Subvention 2025 - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou

Nous sommes en désaccord avec les politiques de la ville que vous menez, sur la Métropole dans son ensemble. Nous n'avons rien contre cette participation au budget du GIP mais comme les choix des opérations mériteraient des discussions. Dans les 34 pages de la délibération, il y a certes des précisions, notamment les tableaux de dépenses et ressources pour le GIP sauf que tout cela reste bien peu lisible en trop peu de temps pour étudier le document. Nous choisissons de nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Monsieur
EGRON, Madame LACUEY, Madame
LEPINE, Monsieur PUYOBRAU, Monsieur
RUBIO, Monsieur TOUZEAU**

M. PUYOBRAU

**(n°42) CENON - Renouvellement urbain du quartier Palmer, Sarailière, 8 mai 1945 -
Convention portant attribution d'une subvention en faveur de la réhabilitation de
logements locatifs sociaux - Convention - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Monsieur
PFEIFFER, Monsieur RUBIO**

Mme BLOCH

(n°45) UCPA Aqua Stadium MERIGNAC - Rapport annuel du concessionnaire du Stade Nautique métropolitain à Mérignac - Exercice 2023 - Information au Conseil

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons pas la disponibilité pour étudier correctement le rapport d'activité présenté (40 pages). Il n'y a pas de vote, donc pas trop grave. Mais nous avons quelques remarques à faire : certes comme c'est écrit au début de la délibération, il était important de « répondre au déficit de surfaces de plan d'eau fonctionnant à l'année identifié sur la Métropole » mais nous sommes en désaccord avec la réponse, en désaccord avec l'objectif d'«Accentuer le rayonnement de la Métropole» ou encore avec la volonté de « Constituer une vitrine du dynamisme sportif métropolitain ». Tout simplement, il y a un besoin d'espaces sportifs en général pour les habitants sur l'agglomération, il manque notamment de plans d'eau, la réponse, sans parler d'attractivité ou de rayonnement, c'est de construire de nouvelles piscines, sans chercher à avoir des parcs aquatiques, dont tout modestement des structures pour apprendre à nager, pour nager, pour favoriser les loisirs et sports aquatiques. A vouloir faire des grands complexes sportifs et de loisir, on en vient évidemment à impliquer le privé dans la gestion et voilà donc des DSP, avec des sociétés qui ont pour objectif d'engranger du profit sur cette activité publique. Alors qu'un choix de piscine municipale aurait permis sans doute d'en construire une deuxième ailleurs. On note dans ce rapport un déficit d'exploitation avec une entrée en service avec plusieurs mois de retard. C'est le groupe UCPA devenu majoritaire à 49% qui subit principalement cette perte avec la Caisse des dépôts financeur du projet. L'année 2024 sera sans doute plus significative mais il faudra rester vigilant sur le recours aux services extérieurs. Il n'en reste pas moins que le montage financier est difficile à suivre et on est en droit de se poser des questions sur l'équilibre financier à terme. Nous avons hélas un exemple édifiant avec l'exploitation du stade MATMUT !

Communication effectuée

M. DELPEYRAT-VINCENT

(n°46) SPL SBEPEC (Société bordelaise des équipements publics d'expositions et de congrès) - Rapport 2024 - Exercice 2023 - Rapport des administrateurs sur les sociétés publiques locales au titre de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales - Information au Conseil

Intervention écrite de M. Poutou

Nous pouvons prendre acte d'une information qui nous est donnée. Concernant le rapport qui n'est pas joint à la délibération c'est plus compliqué. De toute façon, ce conseil métropolitain comprend plusieurs rapports d'activité (avec BMA, la Fabrique, BME), cela donne des dizaines de pages de rapports financiers impossibles à lire et à analyser. Ni le temps, ni les compétences techniques. Du coup on se demande quel intérêt (à part une obligation réglementaire) peut avoir cette information en conseil. Il n'y a pas non plus l'espace durant les conseils pour échanger ou débattre sur ces rapports. Cela pose de fait un problème démocratique, certainement un fonctionnement qui est à revoir.

Communication effectuée

Mme KISS

**(n°48) AMBARES ET LAGRAVE - Compte rendu d'activités comptable (CRAC) 2023 -
Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou

Nous avons plutôt pour habitude de nous abstenir sur les CRAC. Essentiellement parce que nous n'avons pas les moyens de valider de tels rapports. Mais souvent nous sommes en désaccords avec les aménagements prévus et mis en œuvre. Dans cette opération, nous constatons une trop faible proportion de logements sociaux (38) par rapport aux logements en accession libre (126) et en accession sociale (12). Nous votons contre.

Majorité

Abstention : Monsieur MORISSET

Contre : Monsieur POUTOU

Mme KISS

**(n°49) BOULIAC - Domaine du Palinois - Programme urbain partenarial - Avenant à la
convention du 2 août 2021 - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou

À la suite d'un retard, l'accord avec l'opérateur est modifié par un avenant qui actualise les coûts. Avec le peu d'éléments que nous avons (il manque même les plans en annexe comme annoncé dans l'article 2 de l'avenant), le manque de temps et d'informations qu'il nous faudrait pour avoir un avis fondé, nous préférons nous abstenir sur une telle délibération.

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET,

Monsieur POUTOU

Mme KISS

**(n°50) BASSENS - Etude centre bourg élargi - Ouverture de la concertation et définition
de ses modalités - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou

Les objectifs sont trop vagues notamment celui qui consiste à « renforcer et rééquilibrer l'offre de logements et adapter le besoin en équipements » rien de chiffré, de précisé, c'est un problème. Et les modalités de concertations sont comme toujours trop faibles en ce qui concerne à la fois le temps de communication et les moyens d'échanges, trop peu démocratiques avec l'absence de droit ou pouvoir de décision pour les habitant-es et les usager-es. Nous nous abstenons

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur POUTOU

Mme KISS

(n°52) Arc en rêve - Subvention de fonctionnement 2025 - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous approuvons le fait que la métropole (la ville de Bordeaux aussi par ailleurs) soutient l'association Arc En Rêve. Nous concevons sans problème que le travail de cette association est très utile et très intéressant car elle diffuse des contenus d'architecture reconnus sur la scène

internationale, les dernières expos étaient grand public et beaucoup de monde les fréquente. Aussi c'est une ouverture sur l'international ce qui fait du bien dans un contexte bordelais où l'entre soi est de rigueur. Nous regrettons que dans tout le programme, la question des constructions, de logements, d'aménagement social de la ville, des besoins pour la population, n'apparaissent pas clairement, à la fois les problèmes qui se posent et des solutions à apporter notamment dans l'urgence du mal logement... Aussi comment ou par quel biais ce travail profite à la ville, aux habitantes, à nos vies ? De quelle manière leurs réflexions, leurs analyses sont transmises. On apprécierait avoir des retours. Aussi nous aimerions avoir des informations sur le personnel de l'association (511 000 euros de masse salariale), cela correspond à combien de salarié-es, une masse en baisse, pour quelles raisons, quels sont les statuts de ces salarié-es, quels sont les niveaux de rémunérations, quel rapport entre les plus gros et plus petits salaires ? Étant donné l'importance de la subvention, il apparaît normal que des informations plus précises soient communiquées aux élu-es. Enfin, nous posons la question de l'indépendance des associations. Dans le passé, "Arc en rêve" a su contester des projets urbains, il faudrait qu'il retrouve cet esprit critique mais cela reste difficile quand il y a le couperet des subventions. Il est important de préciser, de clarifier l'exigence d'une autonomie réelle de la structure subventionnée, d'un positionnement critique sur la fabrique de notre ville, d'assurer des moyens d'une autonomie réelle. Aussi remettre la subvention au débat tous les ans, ne nous semble pas aller dans le bon sens, cela n'incite pas à l'indépendance et à l'esprit critique, voilà pour nous un point à améliorer. Enfin, il s'agit tout de même d'une grosse subvention. En effet la somme de 445 000 euros en plus de la subvention de la Métropole (407 000 euros) interroge. De plus, la santé financière de l'association n'est pas bonne (800 000 de déficit en 2022, 135 000 en 2023). Nous n'avons pas d'explication ou de perspectives. Il conviendrait de nous communiquer le bilan de 2024 pour voir si la situation s'est améliorée suite à la désignation du mandataire ad hoc. Du fait de nos remarques, nous préférons nous abstenir.

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET,
Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Madame NOEL,
Monsieur PFEIFFER

Mme KISS

(n°53) BORDEAUX - Rue du Professeur Dangeard - Conclusion d'un bail emphytéotique par Bordeaux Métropole au profit de la société İKOS - Emprise de 29 750 m² environ à détacher de la parcelle TK numéro 24 - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

La question du bail emphytéotique est un aspect du projet. La Métropole applique un loyer de 10 000 € annuel mais sur 50 ans. Il peut être rompu si l'amphitéote ne paie pas son loyer pendant 2 ans. Il n'est pas question ici de l'exploitation d'Ikos dont les charges sont lourdes avec des incertitudes sur les recettes qu'elle pourra générer dans la durée. Ikos est sur le marché du réemploi et ne peut pas du fait de sa vocation entrer en concurrence frontale avec les autres commerces et entreprises qui proposent des produits similaires. Cela ne nous semble pas cohérent de valider un bail de 50 ans avant de préciser les conditions de dépollution du site, notamment de savoir à la charge de qui ça sera. Aussi, nous pensons nécessaire d'avoir les précisions concernant les types d'emplois créés et ceux programmés à une création prochaine, comme les conditions sociales. Quelles sont les moyens de contrôle que se donner la métropole, par exemple pour savoir si les promesses d'emplois sont réalisées ? Avec une redevance de 1000 euros par mois pour une surface de 29750 m², il apparaît légitime que la Métropole ait certaine exigence de transparence de la part de Ikos. En tout cas, pour les élu-es qui votent ce genre de délibération

Majorité
Abstention : Monsieur MORISSET
Contre : Monsieur POUTOU

Mme KISS

(n°54) CARBON BLANC - Appel à manifestation d'intérêt AIRE (Aménager, innover, redessiner, entreprendre) - Cession de foncier à la SCCV Aedipierre - Délibération complémentaire - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous sommes par principe opposé-es à la vente du foncier public à des sociétés privées. Nous remarquons en plus ici que le prix de vente n'évolue pas au fil des années, ce qui nous apparaît être un problème, pourquoi faire ainsi en ces temps où tout augmente et où les recettes manquent. Nous votons contre.

Majorité

Contre : Monsieur POUTOU

Mme KISS

(n°55) PESSAC - Avenue de Magellan - Acquisition par Bordeaux Métropole d'une emprise de 3818 m² à détacher des parcelles HR 80 et HR 14 appartenant au CHU de Bordeaux pour aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons pas d'avis sur le prix d'acquisition, nous voyons qu'il correspond au prix fixé par les services de l'Etat, mais nous approuvons le principe d'une aire d'accueil pour les gens du voyage. Nous votons pour.

Unanimité des suffrages exprimés

Ne prend pas part au vote : Monsieur RAYNAL

Mme KISS

(n°56) BORDEAUX - Rue Yves Glotin - Déclassement rétroactif du domaine public - parcelles GT10 et GT11 - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Il n'est jamais trop tard pour rectifier un oubli ou une erreur, même 35 ans après. Celle-ci date de 1988. Nous sommes opposé-es normalement aux déclassements de parcelles qui précèdent leur cession. Mais voter contre ici n'aurait pas de sens. Nous aurions apprécié quand même d'avoir les informations sur ce qu'est devenu cette parcelle. Nous faisons abstention.

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur POUTOU

Mme KISS

(n°57) BLANQUEFORT - Zone Industrielle de Blanquefort - ECOPARC - Cession par Bordeaux Métropole d'une emprise de 92 973 m² environ sise rue Jean-François de La Pérouse en vue de l'extension du site d'exploitation de la SASU Castel Frères - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous sommes en désaccord avec la politique qui consiste à céder du foncier à des entreprises privées. L'histoire de l'usine Ford ne sert pas de leçon visiblement. L'argument principal de

l'impuissance des pouvoirs publics face à la décision de Ford de tout liquider, était que le terrain appartenait à la multinationale, empêchant ainsi toute tentative de reprise et de réimplantation d'une autre activité. Nous votons contre.

Majorité
Abstention : Monsieur MORISSET
Contre : Monsieur POUTOU

Mme KISS

(n°58) BEGLES - Quartier Bray, Morutiers, Monmonsseau - Cession de la parcelle AT703 d'une contenance de 2 035m² au profit de Gironde Habitat - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons pas d'avis, en tout cas, nous n'avons rien contre. Nous faisons abstention.

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET,
Monsieur POUTOU

Mme FERREIRA

(n°59) GRADIGNAN - ZAC centre-ville - Convention d'avance de trésorerie, nouvelles modalités remplaçant les termes de la délibération n°2024-482 du 26 septembre 2024 - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous nous étions abstenu-es sur le rapport CRFA 2023, nous sommes en désaccord avec la ZAC de Gradignan. Maintenant sur cette question d'avance sur trésorerie de 25 millions, qui semble être réglementaire et juridiquement légale, nous n'avons pas d'avis, nous ne sommes pas en mesure de valider cette proposition. Nous nous abstenons.

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET,
Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Madame BRU,
Madame CORNACCHIARI, Madame KISS,
Monsieur LAMARQUE, Madame LEPINE,
Monsieur MANGON, Madame NOEL,
Monsieur PEScina, Monsieur PUYOBRAU,
Monsieur RAUTUREAU, Monsieur
RIVIERES, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH,
Monsieur RUBIO, Madame SAADI,
Monsieur THONY, Monsieur TOUZEAU,
Monsieur TRIJOLET

Mme KISS

(n°60) Société d'économie mixte locale Bordeaux Métropole Aménagement (BMA) - Rapport des administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales - Exercice 2023 - Information au Conseil

Intervention écrite de M. Poutou

Une 1ère remarque : ce rapport 2024, porte sur l'exercice 2023 et il est présenté en 2025.... Donc plus d'un an de décalage c'est beaucoup. Le rapport aurait très bien pu être présenté avant la fin

2024. Sur le statut de BMA : c'est une SEM d'aménagement et de maîtrise d'ouvrage dont le principal actionnaire est la ville de Bordeaux, le deuxième la CDC (16 %) puis la métropole 13 %... (classique) mais par contre les banques privées et la chambre de commerce pèsent quand même 20 % au capital de la SEM ce qui est beaucoup. Ce qui est bizarre c'est que la Région, le Département et certaines grosses communes de l'agglomération ne sont pas au capital, peut-être est-ce légal ?

Cette SEM comme son nom l'indique peut conduire des études, des opérations d'aménagement, des acquisitions cessions foncières pour des projets d'intérêt général portés par les collectivités mais elle peut aussi et la, méfiance, conduire des « Opérations privées d'intérêt général » pour compte propre. D'un point de vue financier, la situation paraît globalement « saine » même si le CA a fortement baissé en 2023 ainsi que le résultat... toutefois les fonds propres qui permettent de mesurer la capacité d'endettement augmentent un peu, ce qui donne des marges de manœuvres. Apparemment la cour des comptes avait relevé dans un audit précédent une alerte sur l'endettement mais il ne me semble pas y avoir de souci à ce niveau. Au niveau des « charges » on peut noter que la masse salariale baisse un peu et donc que l'effectif a dû un peu diminuer ce qui n'est pas un bon signe.

Maintenant si on rentre dans le détail de l'activité et sans pouvoir balayer tout le document. Il y a 3 gros projets livrables en 2024. 1) la ZAC de Mérignac : aménagement de 3 îlots couvrant une surface de 20 000 m² dont au moins 4000 consacrés aux commerces et 16 000 aux logements pour au total 220 logements dont seulement 61 seront des logements sociaux au donc 160 logements libres en accession comme en location opérés notamment par de grands « philanthropes », c'est évidemment ironique, comme le groupe Pichet ! 2) l'aménagement de la zone bastide Niel. Viabilisation et des imperméabilisations de la zone avec 2 projets d'intérêt général : le conservatoire musique et danse et les archives mais aussi un projet privé d'extension de l'hôtel de luxe EKLO (encore un !). 3) le projet IKOS de construction d'un espace « vitrine » de l'économie sociale et solidaire qui serait monté dans le cadre d'une société coopérative d'intérêt collectif. Sur le papier ça paraît sympa... mais comme ils disent qu'ils attendent de tester le modèle économique et sa viabilité, on peut penser qu'on va attendre longtemps. Aussi, il y a 4 gros projets livrés en 2023 : 1) le CADA qui sera géré par le CCAS, la métropole et la ville de Bordeaux ont finalement investi beaucoup plus que l'État. Ce qui est à souligner car normalement l'accueil des demandeurs d'asile est une mission d'État. Bref. En plus il n'y aura que 31 logements et 80 places ce qui paraît peu. 2) la résidence jeunes Ferbos sur l'immeuble de santé navale... rien à dire, ça nous paraît correct. 3) la résidence sociale étudiante de 158 lits gérés par Domofrance et une autre à Bastide gérée par le CROUS ... là aussi rien dire, au contraire. Par contre, une résidence étudiante privée Altea de 50 logements gérés par des spéculateurs est placée dans le projet, presque discrètement, nous sommes en désaccord. Enfin il y a aussi la livraison de l'Ehpad de la croix rouge, hélas c'est du VEFA avec Eiffage... On se demande vraiment pourquoi une SEM d'aménagement qui est faite pour ça, passe par le rachat d'un programme VEFA avec un gros groupe privé Eiffage pour construire un Ehpad ! Ce que nous dénonçons. En guise de conclusion, ce style de rapport n'est pas spécialement fait pour être lu ou pour être débattu en assemblée. Ce sont des rapports essentiellement comptables, financiers, des rapports de gestion, de commissaire aux comptes... sans trop chercher à rendre l'ensemble lisible pour les élu-es comme pour des habitant-es. Et oui, ce n'est pas seulement un problème de quantité de pages mais aussi un problème d'accessibilité. Alors on peut se dire, ce n'est pas grave, il n'y a pas de vote au bout. Mais quand même, ces rapports d'activité mériteraient certainement des débats car il s'agit de la politique d'aménagement et d'urbanisme de la ville et de la métropole. Globalement, nous avons une vision très critique sur la politique urbaniste de la métropole comme de la ville, à ce titre, nous ne partageons pas pour beaucoup les choix de l'aménageur BMA, un certain nombre de ses opérations. Un détail peut-être, sur la 291ème page de la délibération, concernant le montant des rémunérations brutes pour les mandataires sociaux est de 189 999, 74 euros. Nous aurions apprécié avoir quelques précisions, des informations supplémentaires ?

Communication effectuée

Mme KISS

(n°61) Société publique locale, La Fabrique de Bordeaux Métropole dite "La Fab" - Rapport des administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales - Rapport 2024 - Exercice 2023 - Information au Conseil

Intervention écrite de M. Poutou

Nous pouvons toujours prendre acte d'un rapport d'activité qui nous a bien été envoyé pour information. Mais cela reste insatisfaisant car en réalité quels moyens avons-nous pour étudier ce rapport, quelle disponibilité ou quelles compétences permettraient en amont de l'analyser et quels espaces il y aurait lors du conseil pour en débattre ? En réalité, le cadre n'est pas adapté pour une véritable information et des échanges derrière qui seraient constructifs. C'est regrettable car c'est une occasion de discuter des politiques urbaines, des projets d'aménagement qui est manquée. Mais visiblement, ce n'est pas cette absence de débat et de réflexion ouverte au public qui va manquer aux gestionnaires de la métropole.

Communication effectuée

M. TRIJOLET

(n°62) SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND - Convention de co-maîtrise d'ouvrage concernant l'aménagement de la parcelle Grand Angle - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons rien contre le fait que la Métropole prenne la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement à St Louis-de-Montferrand. Mais nous ne sommes pas en mesure de valider les conditions financières de l'opération. Du coup nous faisons abstention.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET,
Monsieur POUTOU**

M. TRIJOLET

(n°63) SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND - Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la ville concernant l'aménagement de l'impasse Brisson - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

A priori le choix d'une co-maîtrise d'ouvrage avec la métropole pour une « coordination optimale des travaux » est un choix cohérent, donc aucun souci avec ça. Cependant, nous n'avons pas d'avis sur les modalités financières. Nous choisissons de nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET,
Monsieur POUTOU**

M. TRIJOLET

(n°64) BORDEAUX - Aménagement de l'avenue des Quarante Journaux - Convention de mise à disposition temporaire à l'usage de la circulation publique des voiries du centre commercial de Bordeaux Lac - Décision - Autorisation

Unanimité

M. TRIJOULET

(n°65) Requalification du Chemin des Orphelins entre la route de Toulouse et le Chemin de Leysotte à VILLENAVE D'ORNON - Bilan de la concertation - Approbation - Décision

Intervention écrite de M. Poutou

D'abord, juste une précision, nous ne faisons pas partie des élu-es qui ont approuvé le contrat de Co-développement 6ème génération. Ensuite, il est difficile de valider une concertation qui a attiré peu de personne. 24 présentes à la réunion, c'est peut-être une bonne chose mais sur combien d'habitant-es directement concerné-es ? Avec seulement 5 contributions écrites, c'est peut-être un peu vite dit en affirmant que « les retours sont positifs et démontrent l'attente des riverains et usagers autour de ce projet de réaménagement, notamment autour des sujets de mobilité ». Pourquoi pas. La durée de la concertation étant de 1 mois, le niveau de publicité étant assez faible, il est possible qu'il y ait un souci du côté des modalités de concertation, expliquant que peu de personne se mobilisent pour discuter des aménagements de leur lieu de vie. Nous choisissons de nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU**

M. TRIJOULET

(n°66) Marché public n°2023-S0395M - Travaux de remplacement de la chaudière et du préparateur d'eau chaude sanitaire - Locaux de la direction de la signalisation - Modulation de pénalités - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons pas d'avis sur le protocole transactionnel. Nous avons bien suivi les aventures de la chaudière. Le raisonnement nous semble cohérent et la conclusion logique. Mais nous ne voyons pas comment sans les documents nous pourrions valider la délibération. Nous choisissons de nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU**

M. TRIJOULET

(n°67) Actualisation du réseau métropolitain des routes à grande circulation (RGC) - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous ne savons pas quoi faire de cette longue liste de voies à grande circulation, comprenant les changements de noms et autres modifications. Cela nous semble très réglementaire. Nous n'avons pas d'avis ni favorable ni défavorable. Nous préférons nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU**

M. TRIJOULET

(n°68) Avenants n°2 aux conventions de délégation de service pour l'exercice des missions propreté, plantations et mobiliers urbains sur domaine public métropolitain - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons pas d'avis sur la modification proposée, visiblement il s'agit de l'alinéa 3.6 sur « les

modalités de paiement et de remboursement », dans l'article 3. Nous choisissons donc de nous abstenir.

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU

M. PAPADATO

(n°69) Projet d'extension du Périmètre de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PEANP) des JALLES - Accord de Bordeaux Métropole - Décision - Autorisation

Unanimité

M. PAPADATO

(n°70) Programme Alimentaire de Territoire - Modification des modalités d'attribution de subventions sur le volet circuits courts, précarité et sensibilisation à CREPAQ et GALAS - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons pas vraiment d'avis sur les modifications apportées à la façon d'allouer l'ensemble des subventions votées pour les deux associations. Nous supposons que cela peut les arranger mais voilà, nous n'avons pas trop les moyens de savoir si c'est la meilleure façon de pratique. Tout en précisant que nous n'avons pas trop d'information concernant l'activité des associations, ni leurs bilans annuels. Nous faisons abstention.

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU

Mme JAMET

(n°71) Subventions aux associations contribuant à l'action métropolitaine sur l'inclusion numérique - Projet ALADDIN et subvention de fonctionnement - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons aucun désaccord ou aucune opposition à la distribution de ces 4 subventions, considérant que les 4 associations font un travail très utile, notamment en ce qui concerne l'aide à l'inclusion numérique pour les personnes précaires et en difficultés. Donc aucun problème avec ça. Le seul souci, c'est toujours le même, c'est notre désaccord avec la manière de faire ou même avec la conception des subventions aux associations. Nous pensons qu'il y a besoin d'une réflexion sur le lien entre pouvoirs publics ou collectivités et le réseau associatif. Car de plus en plus, les associations font remplit des missions qui relèvent ou relevaient ou qui devraient relever des services publics. Or ces services publics sont démantelés, liquidés parfois durant toutes ces dernières décennies, peu à peu. En conséquence, les rapports entre collectivités et associations évoluent vers un rapport de donneurs d'ordre à l'égard d'une forme de sous-traitance. Il existe un lien de subordination entre pouvoirs et associations. La mairie distribue ainsi des subventions aux associations, de plus en plus, faisant faire à ces associations un travail qui pourraient être faits par les pouvoirs publics. Donc c'est vrai, la ville subventionne mais sans discussion, sans vraiment de transparence, sous forme souvent d'appels à projets, sans savoir quelles associations sont écartées, ne sont pas soutenues, en voyant aussi que ce sont souvent les mêmes qui captent les aides. Obtenir une subvention devient une activité, un sport que beaucoup d'associations ne peuvent pas pratiquer.

Voilà en quelques mots, les raisons de nos difficultés à valider de telles délibérations alors que nous sommes favorables au soutien du réseau associatif et favorables aux missions qui sont décrites. Nous votons pour ces subventions, quand même.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET
Ne prend pas part au vote : Madame
LECERF MEUNIER**

M. RUBIO

(n°72) Maîtrise foncière du système d'endiguement de la Presqu'île d'AMBES - Demande d'ouverture de l'enquête conjointe publique et parcellaire préalable à l'instauration de servitudes d'utilité publique ' loi MAPTAM ' sur le secteur Garonne du système d'endiguement de la Presqu'île d'Ambès - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons malheureusement trop peu de disponibilité et même de compétences (nous ne sommes ni géographes, ni hydrologues, etc...) pour analyser précisément ce rapport de 70 pages de plans des parcelles concernées. Nous approuvons bien sûr la préoccupation de protéger les populations des risques d'inondation, nous approuvons globalement la démarche, sans être en mesure de valider la délibération. Dans la présente délibération, il est question d'une demande l'autorisation de créer une SUP pour effectuer des travaux de réfection de la digue sur 17 km de rive pour un total de 32 km. Ces travaux devraient commencer en 2026 si toutes les autorisations sont obtenues. Elle est à mettre en rapport avec la délibération N° 2024- 379 du 5/07/2024 qui demandait la création d'une DUP. Questions : Où en est l'autorisation de de DUP ? Sera -t-elle suivi d'une enquête publique ? 30M euros de crédits, c'est un début, mais cela ne permettra que du "colmatage" sans plan d'ensemble pour prévenir les risques d'inondation. La loi MAPTAM date du 27/01/2014 et depuis les risques d'inondations sur ce rivage ont considérablement augmenté. Dossier très sensible compte tenu des risques d'inondation grandissants dans cette zone. Quel est le degré d'urgence ? Y a-t-il une échéance souhaitée pour l'obtention des autorisations de maîtrise foncière de la part des tiers privés ? Il n'est pas question de coût dans cette délibération. A défaut de précisions, nous nous abstenons sur cette délibération.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU**

Mme RAMI

(n°73) CENON - LORMONT - Aménagements de l'axe Avenue Carnot-Avenue John Fitzgerald Kennedy - instauration d'un périmètre de prise en considération - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons pas d'opposition à l'instauration de ce périmètre de prise en considération. Mais nous ne connaissons pas le quartier et le rond-point concerné, nous ne maîtrisons pas la situation, en conséquence, logiquement à notre avis, nous choisissons de nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU**

Mme RAMI

(n°74) Aménagement d'un cheminement piétons et vélos sur l'avenue du Moulinat, l'avenue de la Prairie et l'avenue du Périgord commune d'ARTIGUES PRES BORDEAUX - Lancement de la procédure de concertation publique - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons rien contre ni le projet d'aménagement ni le principe de concertation. Seulement voilà, nous ne validons pas les modalités de la concertation, c'est habituel de notre côté, car elles ne garantissent pas une véritable concertation des habitant-es, elles ne garantissent pas le pouvoir de s'opposer à un projet, de plus c'est souvent trop rapide, avec trop peu de publicité. Nous choisissons de nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU**

Mme RAMI

(n°75) Subvention des 6 maisons de mobilité (Cycles et Manivelles, Léon à vélo, EtuRécup, Vélo-cité, Garage Moderne et la Recyclerie sportive)-Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons rien contre ces 6 subventions aux 6 structures sélectionnées. Seulement voilà, nous ne sommes pas en mesure de valider de cette façon la distribution de près de 300 000 euros. Nous avons du mal à comprendre pourquoi c'est la présidence qui désigne les 6 lauréat-es, au-delà de cette question, c'est aussi ce principe de « lauréat » de sélection de projets et d'associations que nous n'apprécions pas spécialement. En validant les 6 subventions, on valide aussi les projets de structures qui n'ont pas été acceptés, des projets et des associations dont on ne connaît ni le nombre, ni le nom. C'est donc pour ces raisons de manque de visibilité, d'opacité du dispositif que nous préférons nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU**

Mme RAMI

(n°76) Contrat particulier portant occupation d'un espace ou local en gare de Caudéran non constitutive de droits réels, entre Gares et Connexions et Bordeaux Métropole - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous ne savons pas trop quoi penser du fait que la SnCF (gares&connexions) reste propriétaires d'un espace parking qui sera géré par la métropole et TBM. Du coup, la métropole paie une redevance à la SnCF. Pas cher certes, de 2000 euros HT par an. Pourquoi pas. Nous choisissons de nous abstenir.

**Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Monsieur MORETTI**

M. THONY

(n°77) Groupement d'intérêt public (GIP) - Grand projet des villes rive droite (GPV) - Subvention de fonctionnement 2025 - Démarche d'Ecologie industrielle et territoriale en faveur du réemploi et du recyclage des matériaux du BTP - Convention - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous n'avons pas de désaccord avec les préoccupations affichées dans cette délibération. Nous sommes pour le ré-emploi des matériaux de construction, pour une politique qui cherche à réduire le gaspillage, les dépenses d'énergies et l'émission des gaz à effet de serre. Nous ne sommes pas opposés à cette subvention de 57 000 euros pour le GIP. Mais nous tenons à exprimer les interrogations voire les doutes sur la politique qui est menée globalement. D'accord avec la philosophie défendue mais cela n'empêche que par ailleurs ça construit et bétonne beaucoup trop, que Euratlantique notamment ne laisse pas beaucoup d'espace vital pour les habitants, que les projets d'aménagement ou que l'urbanisme métropolitain démolit trop souvent à tort plutôt que de réhabiliter. Alors c'est vrai, pour ré-employer du matériau, il faut bien démolir, c'est un cercle vicieux. Globalement, du fait des contradictions et des incohérences des politiques menées, nous avons l'impression toujours qu'il s'agit de « peindre en vert » (expression classique) des politiques qui restent fondamentalement marchande et libérale qui répondent avant tout aux besoins des affairistes de l'immobilier. Nous choisissons l'abstention.

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur

EGRON, Madame LACUEY, Madame

LEPINE, Monsieur PUYOBRAU, Monsieur

RUBIO, Monsieur TOUZEAU

M. PEScina

(n°78) Opération d'aménagement d'intérêt métropolitain (OAIM) Parc naturel et agricole métropolitain des Jalles - Déclaration de Projet - Ajustement du périmètre - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

La modification du périmètre du parc des Jalles avec le retrait de la zone du PEX nous apparaît cohérent. Mais nous ne maîtrisons pas toutes les données, par exemple, nous ne maîtrisons pas toutes les conséquences qu'une telle décision pourrait avoir sur les questions de protection de l'environnement. Le fait de garder le PEX dans le parc assurerait peut-être des contraintes qui seraient utiles. Du coup, nous faisons abstention.

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur POUTOU

M. POIGNONEC

(n°79) VILLENAVE D'ORNON - Dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) "Robert Picqué" - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou

Nous votons contre. Nous avons depuis le début plusieurs désaccords, sur la méthode et sur le fond, sur ce type de projet et de réaménagement qui se fait contre l'avis au moins d'une partie de la population, en contournant des mobilisations sociales, syndicales et associatives. Sur les projets,

nous critiquons notamment la partie « activité » avec la création d'un espace santé pour des entreprises privées, à part la formation qui serait un service public. C'est d'ailleurs assez cynique de voir ainsi un hôpital public disparaître par décision politique et se faire remplacer par un secteur d'activité de santé privée. Nous reprochons sur l'ensemble de la démarche, même s'il y a eu une concertation, une absence de réel débat public sur les besoins réels des populations alentours, une véritable réflexion sur comment aménager une telle zone, sur quoi proposer, etc... Les institutions, les pouvoirs politiques et économiques imposent leur vision et leurs projets qui sont beaucoup plus une réponse à des besoins d'entreprises privées qu'à l'intérêt général.

Majorité

Abstention : Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS, Madame MELLIER, Monsieur MORISSET

Contre : Monsieur POUTOU

Monsieur le secrétaire de séance.

Jean-François ÉGRON : Madame la Vice-présidente. Nous allons aborder avec Monsieur Pierre HURMIC le rapport de transition écologique 2024 sur les données 2023. Il s'agit d'une information au Conseil. Il n'y a donc pas de vote qui s'ensuivra.

M. HURMIC

(n°4) Rapport de transition écologique 2024 sur données 2023 - Information au Conseil

Monsieur Pierre HURMIC présente le rapport.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur HURMIC. Monsieur Jean-Claude FEUGAS.

M. FEUGAS : Madame la Présidente Christine BOST, chères et chers collègues. Pour le groupe communiste, la présentation de ce rapport sur la transition écologique invite au débat dans une période où le changement, voire le dérèglement climatique, domine, met en péril dans bien des domaines, y compris l'existence même de la vie sur notre planète.

La Métropole bordelaise avec ses 28 communes a su s'emparer résolument lors de cette mandature dans ses objectifs des plans, des projets, des adaptations, des initiatives pour un mieux vivre et dont le support central est le plan climat-énergie territorial, le PCAET. La démarche de résilience dans beaucoup de domaines est engagée en recherchant la capacité nécessaire pour relever les défis. La synthèse préliminaire au rapport fait état d'un ensemble de décisions et travaux menés pour les engagements de transition écologique et sociale et pour l'impulsion de résilience territoriale.

La lecture des cinq ambitions présentées dans le rapport démontre un engagement fort, mais note que de nombreux défis restent à relever d'ici 2050. Une phrase formulée en fin de sommaire de présentation ne peut rester sans être abordée avec l'intérêt fort qu'elle suscite et qui peut s'interpréter hors du territoire de notre Métropole. Cette phrase, je cite : « orienter les dépenses, investir pour l'avenir et la résilience. » Certes, le rapport démontre et confirme l'engagement de notre Métropole dans sa volonté d'intégrer le bien-être et la santé de ses habitants, de ses écosystèmes ainsi que les enjeux sociaux en son projet de transition écologique.

Mais pour le groupe communiste, au-delà de notre territoire, quel est l'engagement et les responsabilités de tous les acteurs mondiaux, pays, Union Européenne, les différentes COP,

etc., face au réchauffement climatique ? Car les alertes du GIEC (Groupement Intergouvernemental d'experts sur les évolutions du climat) et des scientifiques demandent aux responsables et dirigeants politiques, notamment des pays industrialisés, de prendre des dispositions de coopération face aux effets du changement de climat qui frappent partout dans le Monde. C'est une alerte générale sur la gravité des conséquences de ce changement. Cela permet aussi d'affirmer qu'une transformation radicale peut préserver l'habitabilité de la Terre et être bénéfique à tous dans la justice sociale et la coopération internationale.

Pour se faire au niveau mondial, de nouveaux et de très importants moyens financiers inédits chiffrés en centaines de milliards de dollars doivent être mobilisés pour atteindre ces objectifs afin de garantir l'amélioration de la vie sur Terre, car la dimension planétaire et internationale de la crise climatique est évidente. On sait aujourd'hui à quelles aberrations conduisent l'intensification forcenée de l'exploitation des ressources, des sols et des humains, qui est devenue un enjeu crucial dans un système qui justifie les gâchis, finance les mégafusions et les accords commerciaux hostiles à la santé, au progrès social et à l'environnement.

L'élection de Monsieur Donald TRUMP avec son gouvernement dirigé par les ultra-millionnaires ne peut que nous inquiéter sur l'avenir de la lutte nécessairement mondiale pour un changement climatique urgent pour sauver la planète.

Il faut aussi également s'interroger sur l'attitude du président, Monsieur Emmanuel MACRON, et de ce nouveau gouvernement qui n'ont pas eu la volonté de donner les moyens nécessaires pour un budget capable d'apporter les besoins financiers et humains pour viser la neutralité carbone à l'horizon 2050, indispensable pour combattre le réchauffement climatique. Dans ce budget austéritaire de 2025, adopté dans les circonstances que nous connaissons, l'écologie est sabrée avec une amputation globale de 3,3 milliards, mettant ainsi la France à la traîne face aux défis écologiques. Voilà la réalité du manque de volonté du gouvernement actuel par rapport à la nécessité de donner les moyens financiers pour lutter contre le danger climatique.

En conclusion, les collectivités héritent d'un désengagement de l'État dans ses missions régaliennes. Notre Métropole, avec le bon travail de ses services, assurera encore sa mission sans les aides nécessaires à son budget pour l'humain. Merci de votre attention.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur FEUGAS. Madame FAHMY.

Mme FAHMY : Je vous remercie Madame la Présidente.

Chaque année, ce rapport est effectivement un moment clé pour évaluer et débattre de la trajectoire de notre Métropole en matière de transition écologique et sociale. Nous notons dans le rapport de cette année, c'est-à-dire pour les données 2023, certaines avancées notables pour lesquelles nous pouvons nous féliciter ensemble, je crois, notamment dans la gestion des ressources, avec une diminution de la consommation d'eau potable, une réduction du tonnage des déchets en 2023, un développement de la production solaire. Néanmoins, ce sont les seules données, quasiment, avec la qualité de l'air dont on dispose dans ce rapport 2024 sur l'état des lieux que vous mentionniez tout à l'heure, Monsieur le Vice-président.

Une question essentielle demeure à la lecture de ce rapport. Sommes-nous sur la bonne voie pour respecter nos engagements et pour atteindre la neutralité carbone que nous visons pour 2050 ? L'an dernier, vous avez utilisé ce rapport pour effectuer un bilan du plan climat un an après son adoption. L'exercice était prématuré, donc incomplet et peu lisible. Vous réitérez cette année avec les volets économiques et sociaux, et je remercie l'ensemble des services pour leur travail. Cependant, mettre l'accent dans ce rapport sur les seuls moyens

et les seuls projets mis en œuvre, lister les actions avec très peu d'analyses chiffrées et comparatives pour réserver les indicateurs de suivi à un bilan du plan climat qui n'arrivera qu'en septembre 2025, c'est passer à côté de l'utilité de l'exercice. Les actions de transition et de décarbonation doivent être mises en regard avec des évolutions de trajectoire pour pouvoir être qualifiées de progrès ou d'actions critiques.

Si nous reprenons l'état des lieux dont vous parliez tout à l'heure, nous n'avons dans ce rapport aucune vision actualisée, aucune donnée en matière de mobilité sur les parts modales, la voiture, les transports en commun, le vélo, la marche. Vous précisez même qu'il faut attendre une actualisation de l'enquête de déplacement qui n'intervient que tous les 5 à 9 ans.

En matière de consommation d'énergie, et je le précise parce qu'il s'agissait d'un point négatif l'an dernier, pour lequel nous avons les chiffres, rien. Sur la part des énergies renouvelables dans la consommation totale, aucun chiffre non plus, et ne me dites pas qu'il y a un décalage de chiffres, Madame Claudine BICHET, je sais que vous me le dites chaque année. L'année dernière, lorsque vous vous êtes essayé à faire un bilan de votre plan climat, nous avons des chiffres 2021 et 2022 pour un rapport 2022 qui n'ont pas été actualisés cette année. Vous aviez même réussi à calculer une empreinte carbone que nous n'aurons pas dans le rapport de cette année.

En conclusion, nous n'avons plus qu'à prendre acte de ce rapport sans pouvoir en débattre, sans pouvoir nous en servir comme d'un outil de pilotage stratégique, sans pouvoir identifier les écarts ni ajuster nos actions d'ici la fin de ce mandat.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci, Madame FAHMY. Monsieur TROUCHE.

M. TROUCHE : Merci, Madame la Présidente Christine BOST, mes chers collègues. À la lecture de ce rapport, le principal motif de satisfaction pourrait se trouver en pages 4 et 5, avec une tentative de présentation d'indicateurs de résultats du plan climat. Malheureusement, cette attente est très rapidement déçue. Les données présentées sont très loin de permettre de mesurer l'efficacité des actions entreprises, de montrer la trajectoire de l'empreinte carbone de notre territoire et de projeter les effets encore attendus des actions lancées. Je pense, par exemple, au déploiement des réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables, à la rénovation énergétique des bâtiments, etc. Cela nous permettrait de savoir à mi-parcours 2019-2030 si nous sommes sur la bonne trajectoire, sur la bonne voie ou pas.

Concernant l'empreinte carbone, les seules données présentées concernent l'année 2019, année de référence, et l'année 2021, comparées à l'objectif 2030, – 30 %. Quand on regarde attentivement les chiffres, on voit que la baisse de 8 % de 2021 par rapport à 2019, rassurante en apparence, est très majoritairement due à la forte baisse du transport aérien due à la crise COVID. Ces chiffres ne nous apportent rien de nouveau. Il s'agit d'un rappel pur et simple du point de départ et du point d'arrivée souhaitable et souhaité.

Concernant les consommations d'énergie, nous n'avons que les années 2021 et 2022, dont l'écart est difficile à interpréter du fait de l'impact de la crise COVID. Et l'objectif de réduction, bien sûr, à 2030. Où en sommes-nous ? Est-ce que les actions en cours ou à venir permettent de rallier l'objectif ? Pas de réponse.

Je ne vais pas m'étendre sur la mobilité. Là aussi, nous avons seulement un point de départ à 2021 et un objectif à 2028. Je me contenterai d'observer sans plus de commentaires le manque d'ambition de l'objectif de part modale des transports en commun, 17 % en 2028 contre 16 % en 2021.

J'ai bien compris que le travail de recueil de données et de construction d'indicateurs fiables est un travail complexe et difficile. Et je ne veux évidemment pas décourager ceux qui effectuent ce travail, qui fait partie du plan climat. Je souhaite seulement souligner à quel point ce travail est urgent, si nous voulons piloter les actions permettant d'assurer notre trajectoire de décarbonation à 2030. Les outils de mesure mis en place continueront à être utiles au pilotage de la trajectoire carbone de notre territoire au-delà de cet horizon.

J'ai également compris, en lisant l'introduction de ces 2 pages d'indicateurs, que les éléments complets seront disponibles début 2025. C'est très proche. J'espère que nous pourrons les trouver dans la prochaine édition de ce rapport, auquel cela donnera certainement plus de consistance et peut-être moins d'autosatisfaction.
Merci de votre attention.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. **Monsieur Fabien ROBERT**.

M. ROBERT : Madame la Présidente, mes chers collègues, ce rapport explique et démontre que la qualité de l'air s'améliore sur notre territoire, et c'est sur ce point-là que je voudrais m'arrêter un instant. Un chiffre a retenu mon attention, puisque -33 % de la concentration de dioxyde d'azote à Bordeaux Métropole en 10 ans, est une donnée intéressante et sur laquelle, je crois, on peut tous s'en féliciter. Cela a retenu mon attention parce qu'au même moment, Monsieur le Maire à Bordeaux en évoquait, c'est écrit sur le site de la Ville, une baisse de 28 % de pollution de l'air due au dioxyde d'azote. 28 %. Sans date, sans forcément de repère. J'ai essayé de comprendre d'où venait ce taux de 28 %, parce qu'en réalité, cela me paraissait compliqué de faire -33 % en 10 ans et -28 % en quelques années à Bordeaux.

J'ai repris les chiffres notés dans les tableaux des différents rapports de transition en remontant le temps, je constate que nous « retombons » sur les mêmes chiffres que les années passées. Sur la période 2019-2024, s'agissant de la station du trafic Bordeaux Gautier, une baisse de 27,5 % de dioxyde d'azote est constatée, cette dernière essentiellement due au COVID et à des actions sans doute entreprises avant et à ne pas associer au bilan de ces cinq années de mandat. Quand on supprime 2019, on constate à nouveau une baisse de dioxyde d'azote de 9,6 %. C'est bien, mais ce n'est pas tout à fait le même seuil. Lorsqu'on observe les autres stations, notamment la station Gautier, Bastide, nous sommes à -10, quant à celle du Grand Parc, nous sommes stables depuis 2020.

Puis, quand on regarde les autres particules qui, vous le savez, sont aussi très dangereuses, et je crois qu'il faut les mentionner, toujours en repartant depuis 2020, on a une forte baisse à la borne Gautier, on a une augmentation de 12 % à Bastide et une augmentation de 5 % au Grand Parc. Enfin, concernant les PM 2,5, elles sont stables sur la station qui les mesure.

Je vous expose ces chiffres inscrits dans les documents que vous nous fournissez car je souhaiterais que l'on ne se trompe pas en pensant que la pollution a réduit de 28 % à Bordeaux, parce qu'évidemment, ce n'est pas si simple. Il y a toute une série d'éléments que je viens de citer et qui démontrent que nous sommes loin de n'avoir que taux en baisse. La station du Grand Parc est intéressante, puisque c'est une station qui est un peu la révélatrice des quartiers où il n'y a pas de grande traversée. C'est en tout cas une borne test pour les quartiers résidentiels, où on ambitionne d'ailleurs de faire un jour une ferme, si je ne me trompe pas. Or, là, la pollution, on voit très clairement d'ailleurs dans les trois, qu'elle est très stable.

Par ailleurs, nous sommes très au-dessus des seuils de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), qui ne sont pas des obligations légales, mais qui sont des seuils, comme vous le savez, qui sont importants, comme vous vous l'aviez indiqué lors d'un de nos échanges en 2019.

Puis ce qui me questionne également est le lien entre les actions mises en œuvre et la réalité des baisses. Je crois que l'on ne pourra convaincre nos concitoyens en matière de développement durable que si on leur démontre le lien direct entre les efforts qu'ils doivent effectuer et la réalité des baisses en matière de pollution. Or, si je prends les faits depuis 2020, pour être, je crois, intellectuellement honnête et considérant que certaines actions portent déjà leurs fruits, nous ne sommes pas du tout sur une baisse de 28 %, même plutôt, dans un certain nombre de domaines, sur des augmentations. Il va falloir sortir de cette question en mesurant la pollution beaucoup plus finement.

Je voudrais terminer sur une proposition. Il existe aujourd'hui, avec l'entreprise bordelaise qui fabrique les horodateurs, un système de mesure de la pollution, un capteur par horodateur qui peut mesurer les différentes particules, la température, le son. C'est testé, d'ailleurs, dans une grande ville de France et vous y avez un accès immédiat.

Cela peut permettre de montrer que lorsqu'on aménage des Rues aux écoles, lorsqu'on change la circulation ou bien quand on piétonne, nous constatons une évolution de la pollution en la ville.

Je pense que nous devrions nous diriger vers une mesure fine de la pollution, en tout cas dans l'hyper centre, en équipant chaque horodateur de ce petit capteur qui ne coûte quasiment rien et qui nous permettrait de savoir ce qu'il en est et peut-être d'éviter de temps en temps de se traiter pour les uns d'amish et pour les autres de climatosceptiques.
Merci beaucoup.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. **Monsieur CAZABONNE**.

M. CAZABONNE : Ce rapport montre bien sûr qu'il y a des avancées, mais montre aussi une forme d'autosatisfaction qui pourrait être excessive. Notre collègue, **Monsieur Jean-Claude FEUGAS**, qui n'écoute pas, a bien relevé que ce problème de l'environnement et de la qualité de l'air dans le monde ne dépendait pas que de nous, tout le monde en est conscient, mais si nous avons fait des progrès ici, je rappellerai aussi que la France a fait des progrès puisque nous avons diminué de 10 % cette année nos rejets de CO₂ et que l'on ne représente que 0,7 % du rejet mondial. La France, pas que la France, la France elle-même a diminué de 7 % et pas de 10 %.

Les événements que tu as signalés, l'arrivée de **Monsieur Donald TRUMP** est évidemment une nouvelle assez catastrophique sur ce plan-là, il y a aussi la Chine, puis les Jeux olympiques en Arabie Saoudite dans 3 ou 4 ans, qui sont des dangers effroyables pour l'environnement. Tout cela pour dire que nous sommes conscients que nous ne réglerons pas seuls ce problème d'environnement.

Revenons à Bordeaux. Je crois que c'est **Monsieur Michel AUDIARD** qui disait dans un film, *Taxi pour Tobrouk* que deux intellectuels assis vont moins loin qu'une brute qui marche. Pourquoi je dis cela ? Pour un véhicule, si je prends une comparaison, qui va à 5 km/heure va polluer beaucoup plus qu'un véhicule qui peut passer à 50 km pour la même distance. Bordeaux a été citée comme la ville la plus embouteillée de France. J'avais envie de dire à **Monsieur le Maire de Bordeaux**, je voudrais faire une expérience avec lui, s'il en est d'accord.

Je pratique le vélo électrique et je suis très content de la circulation à vélo. Il n'y a pas de problème. Mais l'autre jour, j'ai pris la voiture pour me rendre à la cathédrale de Bordeaux en venant de Talence. Avant, c'était simple. On arrivait face à la cathédrale. Face à la cathédrale, on pouvait aussi se dire que les voies du Seigneur sont impénétrables, mais celles de Monsieur le Maire sont aussi parfois impénétrables. L'orthographe n'est pas le même. Pourquoi je dis cela ? Or, maintenant, il faut tourner à gauche, revenir en arrière, refaire un tour, c'est-à-dire que je fais pratiquement trois fois plus de distance pour faire le même objectif.

Alors, ce que je voulais vous proposer, Monsieur le Maire, c'est venir avec moi en voiture et faire deux ou trois parcours comme cela. Les boulevards sont aussi constamment embouteillés.

Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur CAZABONNE, pour l'expérience usager, peut-être qu'elle peut se faire en dehors de cette enceinte.

M. CAZABONNE : Je parle de la pollution. Je voudrais que Monsieur le Maire, amicalement, m'accompagne sur ces trajets.

Mme la Présidente Christine BOST : Nous calerons vos agendas.

M. CAZABONNE : Non, mais c'est sérieux. Tous ceux qui ont utilisé cet axe savent que maintenant, au lieu de mettre 10, 15 minutes, vous mettez 40 minutes, en passant par les quais. C'est un défi que je vous lance, Monsieur le Maire. Venez, faisons ensemble cela, parce que si nous sommes la ville la plus embouteillée de France, cela signifie que c'est de la pollution excessive.

C'est tout ce que je voulais dire, mais je voulais le faire par une démonstration avec vous. Si vous acceptez, je serai très heureux.

Mme la Présidente Christine BOST : Nous ferons aussi une autre clarification sur les modalités de comptage de l'opérateur TomTom pour démontrer que l'organisation de la Métropole de Bordeaux n'est sans commune mesure avec celle d'autres territoires où nous n'avons pas, à Bordeaux, de grandes voies dans la ville-centre, parce que nous ne parlons que de la ville-centre. TomTom n'explore que la ville-centre. Nous pourrions opposer à tout cela le baromètre des mobilités, mais j'imagine que Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH en parlera. Nous avons les résultats du baromètre des mobilités sur notre territoire sur les derniers mois, qui fait état d'un désengorgement de la rocade de moins 2 %. C'est un premier pas. Et surtout une augmentation de la fréquentation des transports en commun, qui a fait un bond spectaculaire, + 9 % dans l'année. C'est une progression constante, et c'est ce qu'il faut aussi relever. Madame BICHET.

Mme BICHET : Merci Madame la Présidente, chers collègues. Je voudrais apporter quelques précisions, notamment sur les indicateurs qualité de l'air. Les données concernant la ville de Bordeaux, qui sont d'ailleurs reprises dans le rapport de transition de la ville 2024, sont des données de 2019 à 2023, qui, pour les 2 stations concernant la ville, Bordeaux-Gautier et station Bastide, montrent, entre 2019 qui est l'année avant COVID où il n'y a pas le biais du COVID, et 2023, que nous avons respectivement une baisse de 28 % et de 30 % sur les 2 stations. d'où les chiffres qui ont été communiqués sur la ville de Bordeaux. Les données qui sont données ici sont des données qui concernent l'ensemble de la Métropole, qui ne sont pas sur le même périmètre et pas directement comparables.

Ce que je voudrais dire aussi sur les indicateurs, c'est que suivre des indicateurs ne voudra pas dire qu'ils sont tous bons et vont tous dans la bonne trajectoire. Nous parlons beaucoup

des oxydes d'azote. J'ai peu entendu parler des particules très fines, 2,5. Nous voyons que sur ce point, typiquement, nous sommes loin de l'objectif. Je voudrais ré-évoquer le dispositif Fonds Air Bois que nous avons mis en place l'année dernière, qui a pour vocation de travailler sur les chauffages bois polluants de l'agglomération. Ils sont vraiment un vecteur de pollution très important sur lequel nous avons besoin d'améliorer les indicateurs et baisser cette pollution, qui est très importante, au moment même où je vous parle.

Donc, pour revenir à l'ensemble des sujets de suivi qui ont été évoqués, ce que je voudrais dire et redire, puisque je l'ai déjà exprimé à plusieurs reprises, c'est que, depuis le départ, le plan climat a fixé comme objectif d'être un plan climat pilotable avec des objectifs clairs et un suivi, indicateur par indicateur, qui doit être mis en place. Entre dire cela et le mettre en place, il y a un monde. Celui de définir tous les indicateurs, que toute l'organisation et les services métropolitains puissent travailler de manière transverse à élaborer et, derrière, piloter ces indicateurs. Cela a été tout un travail très important mené par les services de la DGA (Direction générale de l'aménagement), par l'ensemble des services de la Métropole, que je tiens à remercier, parce que, cela prend du temps. Nous y sommes presque, puisque ce rapport de transition montre un certain nombre d'indicateurs. Ils ne sont pas tous encore présents. À l'occasion du bilan mi-parcours du PCAET qui aura lieu en septembre 2025, l'ensemble des indicateurs qui ont été mis en place, à savoir 32 indicateurs majeurs baromètre qui sont suivis des résultats et 170 indicateurs opérationnels de suivi des politiques publiques, seront enfin disponibles. Tout ce travail va permettre, à partir de maintenant, de piloter la trajectoire dans le temps et de manière pérenne. Voir où nous en sommes dans la bonne direction et où nous ne le sommes pas, où il faudra, le cas échéant, revoir nos actions et dispositifs.

Cette ambition est bien là. Nous y travaillons, et je remercie à nouveau tous les services pour ce travail. Elle n'est pas encore totalement disponible dans le rapport que vous avez ici sous vos yeux, mais sachez que c'est vraiment un objectif qui sera bien accessible à partir du bilan mi-parcours du PCEAT que nous aurons l'occasion d'évoquer à la mi-année 2025. Merci beaucoup.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. **Madame CURVALE**.

Mme CURVALE : **Madame la Présidente Christine BOST**, merci. Juste quelques remarques sur la qualité de l'air dans le prolongement de ce que vient de dire **Madame Claudine BICHET**. C'était pour inviter mes collègues à consulter le site d'ATMO Nouvelle-Aquitaine qui est l'Observatoire agréé par l'État, qui fait partie de la Fédération nationale des agences de surveillance de l'air, où vous allez trouver toutes les statistiques et surtout toutes les explications sur la manière dont nous mesurons la pollution. Il y a les stations fixes, mais aussi de la modélisation et ce que nous mesurons, ce sont les concentrations dans l'air et pas les émissions. Il est facile d'y trouver également des informations sur les micro-capteurs et leur manque de fiabilité. Je pense donc qu'il faut déjà vraiment regarder de près quel est le dispositif de surveillance d'ATMO Nouvelle-Aquitaine, qui, lui, a sa fiabilité.

Je voudrais rappeler aussi, quand nous parlons de l'OMS et du non-respect des seuils fixés par l'OMS. La France a été condamnée à plusieurs reprises et d'ailleurs a des astreintes pour non-respect de ces seuils européens de recommandation pour la qualité de l'air. Par exemple, 2023, 10 millions d'euros d'astreintes de la part du Conseil d'État. Et dans ce cas, nous étions sur le dioxyde d'azote.

Puis, comme l'a rappelé **Madame Claudine BICHET**, au-delà du dioxyde d'azote, la baisse de la pollution qui s'est nettement améliorée à peu près à toutes les échelles. Ce qui reste souvent préoccupant, notamment dans cette période hivernale, ce sont les pollutions en

particules fines. Nous avons eu, il y a peu, un seuil d'alerte à la pollution, ce qui montre le bien-fondé, notamment des actions qui sont proposées pour arriver à passer du chauffage bois individuel polluant à des chauffages bois performants, parce que c'est ce type de chauffage qui contribue aussi, combiné à la pollution routière, à cette pollution.

C'était, encore une fois, pour inviter à aller regarder à la source fiable qui assure la surveillance de la qualité de l'air sur notre Région et donc aussi sur Bordeaux.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Madame de FRANÇOIS.

Mme de FRANÇOIS : Oui, Madame la Présidente, mes chers collègues, merci. Je voulais simplement remercier Monsieur Alain CAZABONNE de son expérience d'utilisateur et dire que c'est la démonstration de la pertinence des transports en commun à Bordeaux. D'autant plus quand nous parlons du bienfait de la santé aujourd'hui. Avec cette expérience en transport en commun, le trajet aurait été de 10 minutes, au lieu de 45 minutes avec beaucoup de stress. Nous savons tous comme le stress est mauvais pour la santé, et la pollution avec la qualité de l'air.

Merci pour cet exemple qui va servir à la Vice-présidente, que je suis, en charge des transports en commun pour inciter tout le monde, y compris dans cette assemblée, à prendre les transports en commun.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur ROSSIGNOL-PUECH.

M. ROSSIGNOL-PUECH : Bonjour à toutes et à tous. Madame la Présidente, vous m'avez invité à donner les chiffres du baromètre des mobilités, ce que je vais bien sûr faire. Ce baromètre des mobilités n'est peut-être pas un accès à cette délibération, mais il est public. Il est sur le site Internet de Bordeaux Métropole. Il a été relayé par les médias. Il a également été présenté en commission, en comité de pilotage. Alors que dit ce baromètre des mobilités que la Métropole publie désormais tous les trimestres (c'est une nouveauté), par souci de transparence ? Que le trafic de voitures a diminué sur l'agglomération bordelaise en 2024 par rapport à 2023 de 2 %, - 2 %, que le trafic vélo a augmenté de 6 % et le transport en commun de 9 %. Cela va dans le bon sens. Ce sont les objectifs que nous souhaitons atteindre. Évidemment, c'est le report modal vers les mobilités actives, vers les transports en commun. 9 % pour le transport en commun et 6 % pour le vélo, ce sont des chiffres extrêmement élevés. Nous sommes dans le peloton de tête des agglomérations qui réussissent le report modal.

Concernant la congestion, nous sommes à l'équilibre, à savoir 0 % en moyenne sur l'agglomération. C'est aussi un bon chiffre, nous pouvons le dire.

Concernant le fameux classement TomTom qui arrive tous les ans. Ce classement TomTom comporte 2 classements : la ville-centre et l'agglomération. Concernant l'agglomération, nous sommes, dans le classement TomTom, en milieu de tableau, 6^e place, et concernant la ville-centre, nous sommes sur la première marche du podium. Cela étant dit, comme l'a dit Madame la Présidente, TomTom calcule la vitesse moyenne aux heures de pointe sur des zonages qui diffèrent d'ailleurs d'une année sur l'autre. Ils changent leur manière de calculer d'une année sur l'autre. C'est donc compliqué de comparer, ils nous l'ont dit. Et également, comme l'a d'ailleurs dit Madame la Présidente, la ville de Bordeaux, si nous regardons dans le détail, le zonage de la ville-centre dépasse aussi un peu sur les villes adjacentes, n'a pas de voie rapide contrairement aux autres agglomérations comparables : Toulouse, Lyon, Strasbourg, Nantes, etc. Quand nous calculons la vitesse moyenne, évidemment, s'il n'y a pas de voie rapide, la vitesse moyenne est plus faible.

En revanche, si nous regardons le temps perdu lié aux embouteillages aux heures de pointe, la ville de Bordeaux est tout à fait comparable au niveau relatif par rapport à Strasbourg,

Lyon, Marseille, voire meilleure. Et notamment, je vous passerai le détail des calculs si cela vous intéresse, bien sûr. Par ailleurs, comme TomTom regarde la vitesse moyenne, quand une agglomération ou une ville a une politique proactive en termes de modération de vitesse, comme c'est le cas dans notre agglomération, promotion de la ville 30, notamment, modération de la vitesse des voitures pour avoir un espace public apaisé, une meilleure cohabitation avec les transports en commun, une meilleure cohabitation avec les vélos, la vitesse moyenne diminue. Pour TomTom, c'est la congestion qui augmente. C'est donc aussi un biais de calcul.

Voilà, Madame la Présidente. Nous pouvons être fiers de nos résultats. Cela étant, nous pouvons toujours faire mieux, bien sûr, mais nous sommes fiers de nos résultats.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. En tout état de cause, il n'est pas question pour nous de dire que tout va bien. Il n'est pas question pour nous de dire que les mobilités sont hyper fluides sur le territoire métropolitain. Il est juste question de dire que les efforts que nous consacrons portent leurs fruits. Il y a des signes d'amélioration, et en particulier sur le changement de mode de transport de la part de nombreux usagers, que ce soit sur le report modal vers le transport en commun ou que ce soit vers l'utilisation du deux-roues.

Monsieur ROBERT.

M. ROBERT : Très brièvement, pour dire à Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH que quand il y a des bouchons, il y a moins de circulation. Si demain, nous bloquons complètement les rues, nous aurons moins de circulation encore. Il y a un lien entre les deux, donc je ne sais pas si c'est vraiment une démonstration pertinente que nous avons entendue.

En revanche, par rapport aux horodateurs et à ce que j'ai cité, je ne voudrais pas laisser penser que ce sont des détecteurs que nous achetons nous-même sur Internet. Il s'agit du fabricant des horodateurs, Flowbird, qui travaille avec déjà plusieurs villes et avec l'ATMO parce que précisément, la modélisation de l'ATMO est intéressante, mais elle n'a pas la maille qui permettent d'avoir ces détecteurs aujourd'hui.

Je répète encore, il n'y a pas ceux qui croient au réchauffement climatique et ceux qui n'y croient pas. Madame Laure CURVALE, ces dispositifs, ceux dont je parle, en tout cas, fonctionnent parfaitement bien.

Mme la Présidente Christine BOST : Sur ce sujet, pardon, Monsieur ROBERT, je n'avais pas forcément prévu de vous répondre tout à l'heure quand vous l'avez évoqué, mais je rappelle que nous sommes 28 communes sur la Métropole et que toutes ne disposent pas d'horodateurs.

En revanche, il est possible avec l'ATMO de fixer des zones de captation du niveau de pollution. Il ne faudrait pas encourager l'ensemble des maires à devoir installer des horodateurs sur leur commune pour pouvoir mesurer la qualité de l'air. On doit pouvoir trouver d'autres systèmes. Monsieur PAPADATO.

M. PAPADATO : Oui, merci. C'était pour répondre à Monsieur Fabien ROBERT. Les sociétés qui s'occupent du stationnement nous ont bien évidemment déjà contactés et nous travaillons sur Bordeaux avec la société Moovia et Flowbird sur ces capteurs. Nous aurons donc peut-être l'occasion de vous présenter les premières expérimentations parce qu'il y a déjà 3 zones qui ont été identifiées sur Bordeaux avec ces opérateurs pour voir si cela peut être intéressant, comme vous l'avez relevé, pour voir si un zonage plus spécifique peut être identifié grâce à ces horodateurs. C'est un débat très bordelais. Je vais donc m'arrêter sur ce point, mais c'est déjà le cas à Bordeaux.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. **Monsieur POUTOU**.

M. POUTOU : Il est difficile de débattre de tout le rapport. Il fait 35 pages. Il n'est pas énorme, mais quand même, il y a plein de chiffres et plein d'actions.

On va intervenir pour faire une critique globale. Le débat n'est pas si simple que cela, entre une majorité plutôt satisfaite de ce qu'elle fait, même si j'ai vu qu'il y avait une lucidité sur les limites de l'action de la Métropole par rapport à la catastrophe environnementale. Puis, en face, il y a une droite qui cogère et qui voudrait faire croire qu'elle est plus écologiste que la majorité, alors que l'on peut dire que, quand même, pendant des années, la droite a géré un système qui nous a amenés à des situations plutôt catastrophiques.

On va faire une critique globale de ce qui nous apparaît être une critique de fond. On peut être d'accord avec **Monsieur Pierre HURMIC** quand il dit qu'il y a des actions où les actions vont dans le bon sens. On ne va pas critiquer tant que cela les actions qui sont faites, parce que les actions, elles vont, on peut penser, dans le bon sens. Par contre, ce que l'on va critiquer, c'est ce qu'il n'y a pas dans les actions ou ce qu'il n'y a pas dans le raisonnement. Et on ne voit pas comment on peut, même à l'échelle métropolitaine, en sachant bien qu'à l'échelle métropolitaine, c'est un petit bout, un petit échantillon de la planète et qu'au regard des dégâts environnementaux planétaires, c'est évident que tout ne se résoudra pas là. Mais cela dit, il y a quand même une démarche, il y a un raisonnement qui est complètement absent, c'est celui de la dénonciation d'un système économique qui est, lui, destructeur. On ne voit pas comment on peut transformer une société. C'est dit d'ailleurs dans l'introduction. Il y a une phrase qui parle de transition et qui dit qu'il faudrait aller vers un développement économique responsable et solidaire. On ne voit pas comment le système économique actuel peut devenir responsable et solidaire, lui qui est particulièrement irresponsable, particulièrement égoïste et particulièrement destructeur. Cela, il faudrait nous expliquer comment ce système économique pourrait évoluer vers quelque chose de responsable et solidaire. Et là, c'est tout le problème : comment on agit aujourd'hui sans critiquer le système ?

Cette histoire de transition écologique n'est pas crédible. J'en viens de suite à un livre qui est super bien, conseil lecture. C'est un livre qui est assez connu parce que cela s'appelle un best-seller, un livre qui est très vendu sur la planète entière de la part d'un philosophe japonais qui s'appelle **Monsieur Kohei SAITO**. Je ne sais pas si vous connaissez, il s'appelle *Moins*. C'est un livre qui défend la décroissance et qui explique comment cette décroissance ne se fera forcément qu'en rupture avec le capitalisme. Parce que le capitalisme, avec son productivisme, avec ses logiques marchandes, on ne peut pas aller vers une société respectueuse de l'environnement et de la même manière respectueuse des droits sociaux. D'ailleurs, le rapport, est un rapport de transition écologique et sociale. Et ce que nous notons, c'est que le social est très peu présent. Et alors, on le sait, de plus en plus, il y a un lien très fort entre la question environnementale et la question sociale. Et on ne peut pas répondre à la crise écologique sans répondre à la crise sociale.

Dans les deux cas, c'est une remise en cause du système capitaliste, du système où il y a un accaparement des richesses et une logique marchande, une logique de course au profit qui se traduit par un égoïsme. Aujourd'hui, l'égoïsme a un visage peut-être plus prégnant, c'est celui de **Monsieur Elon MUSK**. Cela a été critiqué par le Parti Communiste, notamment les politiques aujourd'hui menées par **Monsieur Donald TRUMP**, mais y compris par **Monsieur Emmanuel MACRON**. On est dans cette critique. Nous pensons que si on ne fait pas cette démarche, si on n'est pas dans ce raisonnement, on ne peut pas avoir le début d'une réponse par rapport aux problèmes environnementaux.

Nous pensons que ce qui manque aujourd'hui aussi, qui est très important, c'est la question du réaménagement du territoire. Aujourd'hui, vous discutez beaucoup du transport, des modalités de transport différentes, de la lutte contre les bouchons, contre la pollution liée aux transports, mais cela pose aussi le problème de l'aménagement du territoire. On ne peut pas d'un côté se satisfaire d'une Métropole attractive, rayonnante, qui attire de plus en plus de monde, et en même temps, ne pas constater les problèmes qui sont liés, donc les problèmes de logement, les problèmes de transport, si on ne discute pas de réorganiser tout cela. On ne voit pas comment on peut se satisfaire de plus de trains alors que les gens vivent de plus en plus loin de leur lieu de travail et que cela crée des problèmes d'afflux. Tout le monde le constate, les bouchons sur les boulevards, les bouchons sur la rocade.

Il y a besoin aussi d'avoir cette sorte de vision de comment on réorganise la société, comment on remet de l'activité en dehors de la Métropole, comment on remet des commerces, de l'emploi et que l'on essaie justement d'améliorer la vie de tout le monde.

Je pense que j'ai encore quelques secondes. Je voudrais en profiter quand même. Non, je crois que je vais arrêter. J'en ai assez dit. Tout n'est pas dit, mais on a essayé d'exprimer l'essentiel de notre critique sur ce rapport de transition écologique et sociale.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur POUTOU. Monsieur MORISSET.

M. MORISSET : Merci Madame la Présidente. Je tenais à réagir par rapport aux propos de Monsieur Jean-Claude FEUGAS et finalement, qui a tendance à être un petit peu accepté ici dans cette instance : c'est l'objet de la neutralité carbone. Comme je l'ai déjà évoqué, je pense que l'Allemagne s'est tiré une balle dans le pied. Aujourd'hui, on est en train de réagir par rapport à cela. On est en train de comprendre qu'il va falloir trouver de l'énergie autrement. Donc, sur le territoire, on a un rapport qui est un état. Je pense qu'il faut le mettre en perspective avec certains calendriers qui ne sont pas des calendriers propres à l'être humain et à l'activité humaine. On a déjà les cycles du soleil. Aujourd'hui, on sait que sur ce cycle, déjà, de base, le premier cycle de l'ensoleillement est à peu près sur 11 ans. Donc, quand on fait des rapports, finalement, on les fait à certaines périodes. C'est favorable, c'est défavorable. On se rend compte qu'à terme, on peut peut-être aussi se tromper par rapport à certains bilans comptables d'une année précédente ou d'une année N-2.

Je pense que, de ce côté, il faut aussi, avec un peu d'humilité, essayer de comprendre ce qui peut se passer dans un autre rythme de vie, de société. J'en viens évidemment au fait que, par exemple, il y a une baisse de la natalité. Il y aura des rapports qui vont rappeler que moins d'activité par une baisse de la natalité va rendre certains rapports favorables.

Il y a quand même quelque chose à avoir au niveau de la réflexion par rapport à ce genre de rapport. Il y en a un autre. C'est celui par rapport aux faillites. Vous avez aujourd'hui une crise énergétique, mais vous avez un État qui est en train de faire en sorte que l'on augmente à la fois les taxes des plus petits, et on favorise l'évaporation fiscale pour les autres. On est en train de détruire le territoire au niveau économique, au niveau lien social, au niveau de la résilience alimentaire, et donc, la résilience aussi à bien vivre dans une ville avec un toit.

Je pense que, de ce côté, c'est pareil au niveau des rapports. On peut voir une activité plus ou moins favorable une année. Puis, N-2, dans deux ans, peut-être que l'on fera un constat assez catastrophique de ce qui se passe. J'espère qu'il y aura un petit peu plus d'humilité et de vision politique à long terme sur justement la façon dont on aborde ce genre de rapport pour essayer de travailler sur un temps plus long. À mon sens, le temps long, c'est au moins une génération, voire deux. Et s'il y en a d'autres qui sont encore des penseurs, je pense

que l'on a besoin aujourd'hui de réfléchir à encore plus long terme, en particulier sur le fait que l'on a une arrivée aussi technologique qui va nous déborder, qui va prendre sans doute la part de certaines décisions. On le voit arriver avec les IA (Intelligence artificielle), en l'occurrence sur les métiers qui vont toucher la plupart des gens, il va y avoir aussi des catastrophes sociales où, derrière, l'activité humaine ne sera plus du tout la même. Donc, de ce côté, il ne faut pas non plus dire que tout va bien.

Au contraire, je pense qu'il faut essayer de rationaliser le fait que ces rapports sont là pour essayer de nous dire : « OK, on a fait à peu près ce que l'on a à peu près voulu faire, mais on s'est peut-être éventuellement trompés sur tel critère, tel critère, tel critère, sur lesquels on n'a pas pris en compte, justement, ces notions dans le rapport. » Et, à mon sens, ce que je dis aujourd'hui devrait nourrir les prochains rapports parce que, quand j'entends, par exemple, ici, que je suis intervenu à plusieurs reprises sur les particules fines, vous voyez, il y a encore, de nouveau, un travail à faire, peut-être de répétition, de pédagogie, parce que j'entends des élus, même une vice-présidente, Madame Claudine BICHET, répéter que tout va bien avec le Plan bois. Non, mais chauffage bois. C'est-à-dire que l'on regarde un petit peu dans la lorgnette les particules fines puisque j'ai déjà évoqué ici que l'on était dans l'échelle atomique, quand on parle de chemtrails, quand on est dans les particules fines, très, très, très fines, qui sont l'usure des freins et des pneus. Il faut se rappeler qu'un pneu usé, du neuf au témoin, c'est un kilo de matière qui part en fumée très, très finement. Et cela, ce n'est pas mesuré dans les capteurs de Bordeaux Métropole. C'est absolument anormal. Donc, quelque part, les rapports, il va falloir aussi les abonder, les enrichir, pour que nos réflexions soient un petit peu plus en adéquation avec ce que l'on veut faire. Voilà. Cinq minutes, pile. Merci beaucoup.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur CUGY.

M. CUGY : Merci Madame la Présidente. Je crois que ce qui est dit est important. Nous pouvons nous féliciter que le niveau de NOx (les émissions d'oxydes d'azote émises par la combustion des carburants fossiles) à Bordeaux soit quand même inférieur à la moitié de ce qu'il y a dans la norme nationale. Je crois que c'est une première chose. Il y a un travail constant qui est mené. Puis, il y a des choses que mes collègues ne savent pas. C'est que nous produisons nous-mêmes des NOx quand nous faisons de l'effort physique. Notre corps produit et fabrique. Un marathonien arrive à fabriquer 5 à 6 fois plus de NOx quand il court son marathon que quand il aurait à inhaler une concentration dans l'air à 40 µg (microgramme). Alors vous allez me dire : « Mais pourquoi les sportifs ne sont pas malades en permanence ? » Simplement parce qu'ils récupèrent. Ils savent très bien que pour un marathon de 42 km, on dit qu'il faut un jour par kilomètre parcouru. Cela, c'est une chose, mais en même temps, il y a aussi un travail sur l'alimentation, sur la nutrition. Il ne faut pas oublier non plus que pour la détoxification, notre corps est capable de détoxifier les substances qu'il inhale, mais pour qu'il détoxifie bien, il faut qu'il ait une alimentation saine et équilibrée, qui ne manque pas de vitamines, qui ne manque pas d'oligo-éléments. Nous pourrions les citer : le zinc, le cuivre, le manganèse, le fer, les vitamines C, la vitamine E, la vitamine B2, la vitamine B3, la vitamine B6, la vitamine B12. Vous voyez, tout un tas de choses. Et cela, c'est extrêmement important parce que cela nous éclaire sur une chose qui est le lien qui existe entre une alimentation bio, saine, équilibrée et aussi notre capacité à résister à la maladie. Cela, c'est un point important. Puis, pour l'anecdote, il faut savoir que chez le fumeur, il faut 25 mg de vitamine C pour détoxifier une cigarette et sans tout détoxifier.

Madame la Présidente Christine BOST, ce que je voulais dire, c'est qu'il faut être dans une vision totalement intégrative dans laquelle, bien naturellement, la pollution de l'air a sa part

et il faut la réduire, mais aussi, il faut intégrer les mobilités actives qui vont faire que notre organisme va s'habituer à détoxifier et aussi en rapport avec l'alimentation dans les cantines.

Voilà, c'était simplement ce que je voulais dire, Madame la Présidente Christine BOST. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur CUGY. Monsieur CAZABONNE.

M. CAZABONNE : Oui, parce que vous m'avez interrompu à 2 minutes 75, il me reste très peu de temps, mais il y en aura assez.

Mon intervention n'avait qu'un seul but, c'est dire qu'un plan de circulation peut améliorer ou ne pas améliorer la pollution de l'air. C'est tout ce que je voulais dire.

Un mot par rapport à ce qui a été évoqué tout à l'heure. Cette question que nous avons eue de la part du président d'EDF sur les cellules photovoltaïques. C'est une bonne solution. Ce que demande EDF, en réalité, parce qu'ils ont du mal, maintenant, à réinjecter le courant en pleine journée, puisque là, il y a un surplus d'énergie. Ce que demande EDF, c'est que nous essayons de voir si les grands espaces de cellules photovoltaïques associent des hydrolyseurs. Pourquoi je dis cela ? Pour fabriquer de l'hydrogène. Vous savez que l'hydrogène sera demain, pour l'industrie, pour les transports lourds, une des solutions les plus intéressantes. Il nous demande donc, chaque fois que l'on installera des grands espaces de l'associer à des hydrolyseurs.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur le rapporteur, Monsieur HURMIC.

M. HURMIC : Quelques mots pour conclure ce très riche débat. D'abord, pour dire que je me félicite du fait que personne, parmi toutes les interventions que j'ai écoutées attentivement, ne conteste le fait que nous sommes sur la bonne trajectoire, c'est-à-dire, ce rapport de transition nous permet de percevoir les performances de notre politique de transition écologique. Je pense que tout le monde s'accorde à dire que nous empruntons actuellement une pente particulièrement vertueuse. Je rappelle ici, et cela n'a pas été contesté, nous disposons de plus en plus d'indicateurs qui nous permettent de fléchir nos financements et nos investissements vers des projets de plus en plus vertueux. Je rappelle aussi ici que de 2021 à 2023, les dépenses très favorables à l'environnement ont augmenté de pratiquement 50 %. Nous pouvons tous ensemble nous réjouir de ces résultats que ce rapport de transition écologique et sociale nous permet de mieux appréhender.

Après, c'est vrai que le débat a donné lieu à des tas de micro-débats que je qualifierais un peu de périphériques. Madame Claudine BICHET a répondu sur le plan de la pollution. Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH a répondu sur le terrain des transports. Je veux juste personnellement ajouter quelques mots, et notamment, je veux dire à Monsieur Alain CAZABONNE que : se souvient-il sans doute de l'époque où Monsieur Jacques CHABAN-DELMAS avait décidé de rendre piétonne la rue Sainte-Catherine. Et je suis persuadé qu'à l'époque, il y a des élus qui ont dû lui dire : « Monsieur le maire, on ne peut plus aller tout droit entre la place de la Comédie et la place de la Victoire. » Je suis sûr que cela a été dit. C'est tout à fait le sens de votre intervention aujourd'hui. La modernité, Monsieur Alain CAZABONNE, fait que beaucoup de villes ont commencé déjà depuis longtemps à se doter de secteurs piétonniers. Bordeaux, sachez que nous avons passé le secteur piétonnier de 27 km à 50 km, et que nous serons dotés d'un des plus grands secteurs piétonniers de France. Que cela implique des contraintes pour la circulation automobile, je vous l'accorde naturellement, mais reconnaissez quand même que ces initiatives sont dans le sens de l'histoire, et que toutes les villes de France, du Monde, sont actuellement en train de réduire la place de l'automobile en ville. Je ne vois pas comment la ville de Bordeaux pourrait se

tenir à l'écart. Je pense même qu'elle est plutôt en avance sur ce qu'est la place de la voiture dans les villes et dans les futures métropoles.

Je reconnais à Monsieur Fabien ROBERT une certaine constance à contester des chiffres. Madame Claudine BICHET y a répondu, mais je vais le redire ici. Quand nous affirmons de façon très péremptoire que la pollution de l'air au dioxyde d'azote a diminué de 28 % dans Bordeaux entre 2019 et 2024, ce ne sont pas des chiffres inventés. Ce sont les chiffres qui nous sont produits par l'ATMO Nouvelle-Aquitaine qui sont totalement incontestables et qui disent qu'il y a une baisse de cette pollution de 28 % depuis 2019.

J'ajoute aussi, Monsieur Fabien ROBERT, parce qu'avec cette intervention, vous vous êtes un peu mélangé concernant l'année 2019, en disant que c'était une année COVID. Non, l'année 2019, c'est précisément l'année pré-COVID. C'est pour cela que c'est une base de référence sérieuse. Je vous rappelle que le COVID, je crois qu'il a été déclenché à Wuhan, je crois que c'était au mois de novembre 2019, et que la France n'en a été concernée qu'à partir du printemps 2020. Donc l'année 2019 est une année totalement incontestable pour apprécier nos performances et nos résultats en matière de diminution de la pollution.

Après, je me souviens aussi que lorsque nous avons pris une décision courageuse de diminuer la place de la voiture sur les boulevards, je vous avoue qu'à l'époque, j'ai reçu un nombre de mails et de courriers me traitant d'irresponsable. Aujourd'hui, je ne vois pas un Bordelais remettant en question le fait que nous avons apaisé la circulation. En tout cas, ils ne m'écrivent pas, Monsieur Emmanuel SALLABERRY, où il y a peut-être des Talençais, mais en tout cas...

M. SALLABERRY (hors micro) : Je n'ai rien dit...

M. HURMIC : Je vous vois réagir, mais par rapport à l'abondant courrier que j'ai reçu au moment où nous avons pris cette décision courageuse, je peux vous dire que, et en plus vous m'accorderez, Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH, je crois, l'a dit, nous avons baissé la congestion sur les boulevards de 1 %. On me disait à l'époque : « Vous allez voir comme la congestion va augmenter sur les boulevards. » Elle a diminué de 1 %. Reconnaissez qu'avec le recul, certaines mesures qui ont été contestées à l'époque où elles ont été prises vont aujourd'hui dans les bons résultats.

De même, arrêtez de dire, comme j'entends certains encore le dire, que Bordeaux serait la ville la plus polluée de France. C'est une bêtise, c'est une ineptie. Ce n'est pas vrai. Imaginez bien, il y a un seul argument que je peux vous opposer, qui est à mon avis totalement incontestable, c'est les ZFE (Zone à faible émission). Vous savez qu'il y a eu une première vague de ZFE rendant les villes les plus polluées de France, rendant obligatoires les ZFE dans ces premières vagues. La Ville de Bordeaux, si cela avait été la ville la plus polluée, elle en aurait fait partie. Elle n'en faisait pas partie. Vous avez des tas d'analyses aujourd'hui. Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH en a rappelé certaines, qui disent que Bordeaux est la sixième ville la plus embouteillée de France. Ce n'est certainement pas l'une des villes les plus polluées, contrairement à ce que certaines opinions, par trop polémiques, ont pu l'affirmer de façon péremptoire. Je ne veux pas me perdre dans ce que je qualifiais il y a quelques instants de débat périphérique par rapport à ce rapport de transition.

Je veux terminer sur une très bonne note, qui était la note du début de mon intervention, pour que nous nous félicitions tous ensemble des résultats que ce rapport nous permet d'appréhender. Nous sommes sur la bonne trajectoire. Nous devons continuer et naturellement accélérer cette transition écologique et sociale de notre Métropole.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci mes chers collègues pour ce débat nourri.

Communication effectuée

Monsieur le secrétaire de séance.

Jean-François ÉGRON : Oui Madame la Présidente, il s'agit d'aborder maintenant la délibération n°16 avec Madame Véronique FERREIRA : Bordeaux Métropole – Orientations générales pour le budget 2025 et suivant.
C'est un débat.

Mme FERREIRA

(n°16) Bordeaux métropole - Orientations générales pour le budget 2025 et suivants - Débat

Madame Véronique FERREIRA présente le dossier.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Madame la Vice-présidente pour cette présentation.

Monsieur SALLABERRY.

M. SALLABERRY : Oui, merci Madame la Présidente. Merci Madame la Vice-présidente, pour votre présentation.

Je voulais, avant de débiter mon propos, évidemment, avoir une pensée à mon tour pour Monsieur Nicolas FLORIAN, qui était très attaché à cette thématique financière ici et qui était doté d'un amour quasi poétique pour les tableaux Excel. On pense à lui aujourd'hui.

Je voudrais aussi, comme vous l'avez fait, Madame la Vice-présidente, remercier les services qui se sont démenés pour faire et défaire tout un budget et saluer, cela, vous ne l'avez pas fait, le travail des associations d'élus qui ont permis justement que la note soit moins forte que prévu. Oui, je vais le faire. Mais également les sénateurs qui ont permis d'alléger la note, puisque je rappelle que c'est aujourd'hui le budget proposé par le Sénat qui nous sert de base.

Ces orientations, Madame la Présidente, mes chers collègues, sont assez peu détaillées et offrent un champ de vision réduit et assez flou pour les perspectives financières de Bordeaux Métropole. Si je devais le résumer en trois points, qui ne sont pas tout à fait les mêmes que les vôtres : pas de vision, pas de projet et plus d'argent. C'est un ROB (Rapport d'orientation budgétaire) qui est seulement sur 3 ans au lieu des 4 habituellement, vous l'avez rappelé, qui ne porte uniquement que sur 3 budgets consolidés et empêche toute comparaison avec les travaux présentés en décembre dernier sur le budget ou le ROB 2024, qui était, lui, plutôt basé sur le budget principal.

Vous avez fait des hypothèses financières. Vous avez rappelé évidemment leur caractère très précaire, mais je voudrais simplement regretter que vous n'ayez même pas cette année pour la première fois annexé le PPI (Plan pluriannuel d'investissement) à votre ROB. J'ai d'ailleurs des souvenirs, quand vous étiez à l'époque pas au rôle qui est le vôtre, où vous

nous reprochiez de ne pas mettre le PPI en copie des ROB. Je note qu'aujourd'hui, c'est un peu facile.

Je vais vous faire plaisir. Je vais citer une socialiste. « Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup », selon Madame Martine AUBRY. Ici, ce n'est pas forcément le cas. La situation est financièrement assez simple, mais elle est très préoccupante. On comprend bien que le budget 2025 n'est pas bouclé, que vous allez travailler dessus, et cela peut se comprendre au regard des incertitudes, mais l'effort qui sera demandé aux collectivités locales face à la dégradation des finances publiques ne résulte pas du Gouvernement, de ce gouvernement. Je voudrais juste vous rappeler que cela fait 40 ans que l'on n'a pas voté un budget en déséquilibre. Vous avez parlé de la CNRACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales) qui était excédentaire de 100 milliards d'euros sous Monsieur François MITTERRAND. Cela commence un peu à dater. Je voudrais saluer votre honnêteté d'avoir notamment montré les courbes de la DGF (Dotation globale de fonctionnement), puisque je voudrais rappeler que sous le seul quinquennat de Monsieur François HOLLANDE, c'est 40 millions d'euros par an qui ont été enlevés à Bordeaux Métropole, bien plus que ce que nous avons vu sur les 10 dernières années. Mais n'y a-t-il pas quelque part, au nom de votre majorité verte, rose, rouge, d'utiliser ce contexte national pour masquer vos propres turpitudes financières ? Cela ne disparaîtra pas d'ici la présentation du budget et encore moins du compte administratif qui s'annonce déjà, on le sait, catastrophique, avec une épargne nette annoncée en baisse de près de 44 %.

Ce ROB permet quand même quelques enseignements incontestables. La plupart des indicateurs financiers de la Métropole qui étaient à l'orange depuis quelques années et pour lesquels nous vous avons suffisamment alertés, passent délibérément dans le rouge, ce qui peut vous plaire politiquement. Ainsi, l'épargne brute, qui, vous le savez, retranche les recettes de fonctionnement aux dépenses, aura chuté de près de 40 % sous votre mandat, principalement sous le dérapage incontrôlé des dépenses de fonctionnement, avec par exemple une hausse de 30 % des dépenses de personnel sur la période. J'ai une pensée pour eux. Quand justement des postes ne sont pas pourvus, attendre 3 mois pour être pourvus, on a du mal à faire le lien entre vos orientations budgétaires et la situation remontée par les personnels, notamment par les représentants syndicaux.

L'évolution d'ailleurs beaucoup plus contenue à partir de 2026 étant marquée par un doute légitime pour ce qui peut peut-être arriver en 2026, et notamment des hausses d'impôts. Par ailleurs, l'explosion de notre dette au pire moment, quand les taux sont au plus haut, même s'ils se détendent un peu depuis quelques semaines, entraîne l'érosion de cette épargne brute. D'ailleurs, je voudrais regretter que nous n'ayons même pas dans ce ROB les hypothèses de taux que vous avez pris pour justement avoir ces éléments du ROB. Selon quelques informations, des services travailleraient aujourd'hui sur une taxe foncière métropolitaine. J'espère que vous nous donnerez la vérité, Madame la Présidente. Est-ce que vous prévoyez soit des coupes sombres, soit une hausse de la fiscalité ? En tout cas, il n'est pas possible à partir de 2026 de tenir cette cadence. Nos finances aujourd'hui sont prises dans un cercle vicieux bien connu qui entraîne une détérioration exponentielle de la soutenabilité de la dette, une capacité de désendettement, je veux quand même revenir dessus, de 11,3 ans à la fin du mandat et 14,1 années en 2027. Je note d'ailleurs que la courbe d'alerte que vous aviez à 10 ans il y a encore 2 ans a disparu de votre courbe. Il n'y a plus de courbe d'alerte, et vous avez repoussé, je ne sais pas d'ailleurs comment, la fameuse courbe d'alerte de 12 ans qui est partout. C'est très loin des projections présentées dans ces débuts de mandat, et c'est incontestablement une zone de danger pour notre EPCI (Établissement public de coopération intercommunale), avec un risque de mise sous tutelle de la Préfecture.

La principale conséquence... Oui, au-delà de 12 ans, on est mis en tutelle de la Préfecture. Ce sont les éléments. Cela sera quasiment de priver le prochain mandat... Je ne me suis pas permis de rigoler pendant votre exposé. Permettez-moi juste de terminer le mien. De priver le prochain mandat de toute capacité à recourir à l'emprunt pour financer les futurs investissements. Cette trajectoire est d'autant plus inquiétante pour l'avenir que nos investissements sont aujourd'hui financés par deux tiers par l'emprunt et que l'épargne nette serait quasiment nulle à l'horizon 2027. Ce mandat aura été marqué par un volet d'investissement important, surtout si on prend les retards pris à cause du COVID, avec presque 3,4 milliards d'euros sur les trois budgets consolidés, mais ce n'est pas le résultat d'un volontarisme forcené de votre majorité, mais la finalisation des projets qui avaient été lancés bien avant 2020. En matière de mobilité, nous en avons reparlé tout à l'heure avec le classement peu glorieux de Bordeaux devant Paris. J'ai appris deux choses aujourd'hui. On m'a appris que ce n'est pas en cassant le thermomètre que l'on faisait tomber la fièvre, mais je vois aujourd'hui qu'il fallait remplacer le thermomètre par un baromètre de manière à la faire chuter.

Je voudrais d'ailleurs remercier mon collègue maire de Bordeaux pour son insertion sur les boulevards. Il m'a rappelé mes meilleurs professeurs qui me disaient que pour faire une phrase, il fallait faire sujet, verbe et complément, et j'ai bien compris qu'il fallait faire sur les boulevards sujet, verbe et compliment et qu'il y a, je vous le rappelle, mes chers collègues, un élément que les Talençais n'avaient pas demandé, ni sur la mise à deux fois une voie, ni sur le stationnement payant.

Je voudrais juste revenir sur le chiffre que vous avez souvent rappelé, Madame la Présidente, de 3 milliards d'euros d'investissement sur ce mandat. Cela voudrait dire, si je prends vos 3 milliards d'euros sur le transport, que nous n'aurions mis que 400 millions sur les autres politiques d'investissement. Quelle réalisation mettre à votre objectif ? Un téléphérique que d'aucuns appelleront l'opération Jean-Claude Duss, des pistes cyclables, qui sont pour l'instant plus un rêve, ou un service bateau que le monde entier nous envie.

Ce mandat, vous l'avez compris, et c'est notre reproche, c'est avant tout du saupoudrage, des études coûteuses et des mobilités exclusivement douces, sur les courtes distances. Ces choix politiques et budgétaires sont le reflet d'une stratégie guidée par une idéologie consistant à faire évaporer la circulation automobile ou promouvoir l'utopique idée de la mobilité qui condamne toute forme de mixité sociale. Cela s'est traduit aussi par l'abandon de projets majeurs, comme les extensions de trams vers Saint-Médard-en-Jalles et Gradignan, qui avaient été pourtant votées de façon démocratique et dont, aujourd'hui, les prises de décisions sont étonnamment basées au deuxième semestre 2026.

Face à ces défis, il faut faire des choix, comme l'ont fait d'autres EPCI, et nous pensons nécessaire de nous recentrer sur les compétences premières, notamment sur les questions de mobilité, d'aménagement et d'attractivité économique et d'habitat. Il faudra aussi que notre Métropole redevienne ce qu'elle était il y a peu, une Métropole politique dans laquelle les maires et non les alliances politiques font des choix parfois difficiles et qui cessent de devenir ce monstre technocratique qu'elle est en train de devenir à nos yeux.

Moins de comités, moins de groupes de travail Théodule, moins d'études, moins de bureaux d'études, moins de bureaux d'études qui contrôlent les bureaux d'études, plus de concrets et plus d'infrastructures lourdes pour se préparer aux murs des mobilités. Je sais que vous parlerez forcément du métro pour régler vos comptes au sens budgétaire du terme, mais je vous rassure, il n'est pas prévu avant 2040.

Je voudrais aussi regretter que vous ne nous éclairiez pas dans votre rapport budgétaire sur l'impact que pourrait avoir SBA (Stade Bordeaux Atlantique). Je le rappelle que vos alliés ont demandé une mise en régie de SBA. On sait que les choix ne sont pas faits aujourd'hui. Elle représenterait, mes chers collègues, 5 millions d'euros par an budgétaire.

Vous annoncez une hausse de 4 % sur les associations. Je voudrais là-dessus, Madame la Présidente, vous alerter, puisque vous annoncez une hausse des chapitres de l'association, alors que certaines subventions et des associations nous ont déjà fait part d'arbitrages pris alors que nous n'avons pas voté encore les subventions sur une réduction de 5 %. Ce qui veut dire que vous allez augmenter certaines subventions et en diminuer d'autres, alors qu'elles sont, vous le savez, touchées par les crises que nous connaissons.

Je voudrais vous alerter notamment sur le fait que vous auriez apparemment pris la décision, en tout cas, ce sont les mails que nous avons reçus des services, de baisser les subventions pourtant votées dans le cadre du CODEV, qui sont un contrat entre la Métropole et les villes. Comment comptez-vous revenir là-dessus ? Je vous le dis ici : les communes ne signeront pas les avenants au CODEV si jamais les subventions sont touchées.

Ces orientations budgétaires sont très inquiétantes. Je voudrais quand même vous rappeler que l'épargne brute aura chuté de près de 100 millions d'euros par an en 10 ans, que la dette qui avait augmenté de 284 millions d'euros sur le précédent mandat aura augmenté de 1,1 milliard d'euros sur ce mandat. Elle aura doublé sur ce mandat et 26 % sur la seule année 2024. Et de vous rappeler que nous avons laissé en 2020 une Métropole avec 3 années de désendettement. Elle sera, vous le savez, 14,11 ans.

Je voudrais vous le dire que, Madame la Présidente, et alors que nous espérons faire face ensemble à ce contexte inédit, vous nous aviez proposé de travailler différemment face aux différents budgets. Ces orientations budgétaires, elles ne nous conviennent absolument pas. Il est encore temps d'infléchir certaines positions et de sortir du dogme de la décroissance et de l'éparpillement. Ces orientations budgétaires et ces chiffres sont une folie et nous rendent plus que jamais fragiles face à tout retournement de conjoncture et notamment économique. Notre Métropole mérite mieux.

Merci de votre attention.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur SALLABERRY. Je dois dire que je ne comprends pas tellement votre intervention. D'un côté, vous nous dites : « Attention, vous allez dans le mur », je simplifie, « Vous allez être mis sous tutelle », et à côté, vous dites « vous nous proposez un budget de décroissance ». Je n'arrive pas à trouver le fil rouge, le fil conducteur de votre intervention, mais nous aurons l'occasion probablement d'y revenir.
Monsieur CAZENAVE.

M. CAZENAVE : Merci. Je voudrais faire quelques remarques, peut-être préalables de méthode sur le document qui nous est fourni. D'abord, regretter que vous n'ayez pas pu complètement actualiser avec le budget qui n'est pas le budget issu du Sénat, mais de la commission mixte paritaire, mais je le dis pour nos débats. Je ne vais pas beaucoup plus loin. C'est dommage parce que la DGF est en hausse, et elle n'est pas stable ou en baisse. Nous avons quelques paramètres qui ne sont pas les bons. Nous serons très attentifs au moment du débat budgétaire où nous pourrions avoir un débat sur le projet de budget avec les vraies hypothèses et non pas des hypothèses datées. L'hypothèse de croissance n'est pas la bonne non plus puisque ce sont des documents qui datent de novembre et non pas l'hypothèse du mois de février. Nous avons quand même des documents qui sont un peu

découplés, à la fois par rapport au budget tel qu'il a été adopté par l'Assemblée nationale, et puis par rapport à la situation économique.

Ma deuxième remarque, c'est qu'il est très difficile de s'y retrouver sur les projets, puisque le PPI est juste un document extrêmement large sans aucun détail. Je crois que c'est quand même la première fois que nous avons aussi peu de détails ici dans cette enceinte. Je le regrette parce que c'est difficile pour les élus de la minorité que nous sommes pour avoir un débat riche, contradictoire avec vous si nous avons aussi peu de détails sur le contenu des projets.

Maintenant, j'en viens aux remarques de fond et je souscris au diagnostic qui vient d'être dressé par Monsieur Emmanuel SALLABERRY. La situation, c'est que la croissance des dépenses de 1,9 % est supérieure à la croissance des recettes de 1,5 %. Mécaniquement, la situation financière de la Métropole se dégrade avec d'une part une chute vertigineuse, je crois que ce sont les termes employés par le Maire de Talence, de l'épargne qui passe de 60 millions en 2025 à 11 millions en 2027. Il faut bien le dire : on va atteindre un nombre d'années de désendettement en 2027 de 14 années.

J'ai regardé les débats d'orientation budgétaire des années précédentes. Avant, vous disiez : « Il ne faut pas que l'on dépasse 10, il ne faut pas que l'on dépasse 12 ». J'ai vu une nouvelle échéance, c'est 15. Non, mais nous sommes à 14 et vous dites : « C'est bien, nous sommes encore en-dessous d'une quinzaine d'années de désendettement ». Je pense que la situation en 2026 et 2027 est extrêmement grave. Et surtout, grave pourquoi ? Parce que vous le disiez, et je le partage d'ailleurs, la raison d'être de la Métropole, c'est d'investir. Mais la réalité, c'est qu'à partir de 2026, nous ne pourrons plus investir. Nous serons dans une telle situation alors même que les besoins sont considérables, et nous savons très bien que les besoins d'investissement dans les transports et la mobilité sont encore devant nous. Comment est-ce que nous allons pouvoir résoudre cette équation impossible où pour la prochaine mandature, il n'y aura plus aucune marge et des besoins considérables auxquels nous n'aurons pas répondu ? Comment nous allons pouvoir résoudre cette équation ? C'est la question que je vous pose.

Deuxième élément dans cette dynamique très importante de la croissance des dépenses, il y a, au-delà du point d'indice, des choix de politique en matière de ressources humaines et de recrutement. Chaque année, nous faisons la même remarque. Il y a de plus en plus d'effectifs au sein de la Métropole. Je voudrais vous interroger sur votre règle de zéro croissance nette des effectifs parce que dans le document que vous nous avez adressé, mais peut-être que je lis mal, je vois + 66 dont 16 liés au cycle de mutualisation. Je comprends l'effet de la mutualisation. Pas de problème, nous pouvons comprendre la mécanique. Il y a quand même plus 50 recrutements, ce que je lis dans vos chiffres et qui me semble contradictoire avec l'annonce que nous pourrions saluer de croissance zéro des effectifs après des années et des années de croissance du nombre d'équipes et d'ETP (Équivalent Temps Plein) au sein de la Métropole.

Je voudrais également insister sur un grand absent. D'ailleurs, Monsieur Emmanuel SALLABERRY l'a également noté. Ce sont les conséquences de SBA et du stade Matmut. Nous avons, avec Monsieur Patrick BOBET, à l'invitation de Madame la Présidente Christine BOST, et je l'en remercie, participé à une réunion sur quel avenir pour le Stade Matmut. La fin des négociations, l'échec de la médiation amènent, semble-t-il, mécaniquement à la liquidation de SBA et le fait que nous récupérons toute la dette. D'ailleurs, lors de cette réunion, nous avons posé la question suivante puisque vous avez dit : « La dette, nous l'avons déjà. » Et on vous avait posé la question avec le président, Monsieur Patrick BOBET : « Où est donc cette dette ? » Vous deviez d'ailleurs nous éclairer sur ce point précis parce

que sinon, la Métropole a un risque supplémentaire de voir sa dette rehaussée de 90 millions d'euros du jour au passage en régie, dans les prochains mois, et toutes les conséquences financières que cela va entraîner.

Je conclurai très simplement pour respecter mon temps de parole que la question principale qui doit nous occuper, c'est face à une dégradation extrêmement rapide de la situation financière, comment pourrons-nous continuer à investir à partir de 2026 avec un tel niveau d'endettement ? Nous aurons un débat, je crois, plus détaillé au moment de la présentation du budget. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Madame MELLIER.

Mme MELLIER : Chers collègues, Madame la Vice-présidente a commenté les orientations budgétaires en citant le contexte national. En effet, le budget qui vient d'être adopté par 49.3 est sans doute l'un des plus austéritaires de l'histoire de notre pays. Le gouvernement Bayrou, sous l'impulsion de Monsieur Emmanuel MACRON et sous la surveillance de la Commission européenne, a livré une copie en tout point conforme aux exigences des marchés financiers.

Si la dynamique économique est plutôt en berne dans notre pays, il n'en va pas de même pour les profits réalisés par les grands groupes. Nous rentrons dans la saison de la publication des premiers bilans des grands groupes. Tous annoncent des chiffres records. Le problème n'est pas la création de richesses dans notre pays, mais bien comment celle-ci est répartie et à quoi elle sert. Qui peut nier dans cette Assemblée que nous avons besoin de plus de moyens pour la Santé, l'Education, les mobilités, la Culture, pour faire face aux défis de la réindustrialisation de notre pays ? Or, les choix budgétaires faits vont à l'encontre de la réponse aux besoins de la population pour répondre à l'exigence des plus riches. Dans ce cadre, notre établissement comme l'ensemble des collectivités est fortement affecté. Nous pouvons craindre que cela soit la réalité pour de nombreuses années. Cela a été évoqué tout à l'heure par Madame Véronique FERREIRA.

Dans cette situation et dans un esprit de résistance aux politiques libérales qui font le lit à tous les populismes, notre majorité de gauche doit avoir l'ambition d'être un bouclier pour nos populations. Il y a donc urgence à trouver de nouvelles ressources qui nous permettent de faire face à la situation plutôt que de la subir. L'absence de majorité, si elle crée de l'instabilité politique, peut aussi permettre d'ouvrir des opportunités et de construire des majorités ponctuelles sur des propositions.

C'est la raison pour laquelle nous devons intervenir auprès des parlementaires de notre Département, mais également de nos partis respectifs, afin de répondre à nos besoins de financement. Nous renouvelons des propositions pour des recettes nouvelles qui n'ont rien de très révolutionnaires. La première est que notre établissement soutienne la proposition du GART (Groupement des autorités responsables de transport) d'un déplafonnement du versement mobilité afin que celui-ci réponde tant aux besoins des régions que des agglomérations. La deuxième vise à rétablir l'égalité fiscale en permettant à notre établissement de lever la taxe « bureau », comme c'est déjà le cas dans la région Île-de-France. Enfin, notre troisième proposition, dans la même logique, de pouvoir lever la taxe sur les parkings des surfaces commerciales.

La mise en œuvre de ces trois axes qui n'ont rien de révolutionnaire, comme je l'ai dit précédemment, que nous vous proposons, Madame la Présidente, dans un courrier, nous permettrait d'amortir les choix budgétaires, mais en plus de nous donner de la visibilité pour les années à venir et de réfléchir à nos investissements en toute sérénité.

Au vu des choix politiques validés par certains dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, nous sommes dans l'urgence de trouver de nouvelles recettes. Notre groupe pense qu'il relève de la Gauche d'être en mesure de faire des propositions qui permettent de combattre les logiques austéritaires qui ont un impact sur notre tissu économique local.

Voilà notre vision sur les orientations budgétaires.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Madame MELLIER. Madame BICHET.

Mme BICHET : Oui, merci. Tout d'abord, je tiens à saluer Madame Véronique FERREIRA pour la qualité de la présentation de ces orientations budgétaires.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble de la Direction des finances pour tout le travail, car je sais combien le travail a été compliqué cette année, avec beaucoup de rebondissements et la nécessité de travailler pour dégager des marges de manœuvre de manière à pouvoir continuer à financer et à répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés. En effet, cela a été dit et redit, le contexte cette année est particulièrement compliqué, et nous devons payer l'addition d'une gestion très négative d'un dérapage incontrôlé des dépenses publiques de l'État, qui est le seul responsable, qui cherche en premier lieu à nous faire porter la responsabilité. Clairement, ce n'est pas aux collectivités de payer l'addition.

Ce que j'aurais envie de dire à Monsieur Thomas CAZENAVE, c'est quand il pose la question de savoir comment nous allons pouvoir continuer à investir, j'ai envie de dire à l'État aussi de peut-être se poser la question de comment les collectivités vont pouvoir continuer à investir, sachant qu'elles portent 70 % de l'investissement au niveau national, que tous les instituts disent qu'il va falloir que les collectivités multiplient au minimum par deux leurs investissements. Comment les collectivités vont pouvoir continuer à investir lorsqu'elles doivent porter un fardeau qui n'est clairement pas le leur ? Je vous pose la question. Je vous la retourne.

M. FEUGAS (hors micro) : Très bien !

Mme BICHET : C'est avec cela que nous devons composer, avec cette contrainte qui est lourde, 33 millions d'euros, cela a été dit. C'est en responsabilité que notre exécutif métropolitain fait le choix d'une gestion budgétaire rigoureuse, avec des économies sur le fonctionnement, une maîtrise de la masse salariale et un travail sur la trajectoire d'investissement. Car oui, nous n'avons pas le choix dans ce contexte, néanmoins nous ne renoncerons pas à notre vision et à nos projets majeurs. Car oui, nous avons l'obligation de continuer à préparer l'avenir de notre territoire, et c'est, je crois, ce que nous faisons depuis le début de cette mandature, avec un niveau d'investissement absolument inédit pour la Métropole de Bordeaux, et ce n'est clairement pas le moment d'arrêter. Notre responsabilité est d'autant plus grande dans le contexte austéritaire qui s'annonce, avec tous les effets négatifs qui en découlent déjà sur le plan social, économique et écologique.

C'est la raison pour laquelle il va falloir poursuivre, poursuivre notre action pour maintenir les services publics de proximité, les faire croître au rythme de la croissance de notre population parce que c'est une contrainte qui pèse très fortement sur les finances de notre collectivité, voire rattraper le retard sur certaines politiques publiques. Nous avons le devoir de maintenir notre ambition sur la transition écologique indispensable et sur l'adaptation de notre territoire. Je pense notamment aux investissements conséquents en matière de GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur lesquels nous n'avons pas le choix : nous devons investir. Puis, bien sûr, continuer à réaliser des

investissements indispensables, et vous l'avez dit vous-même, sur les mobilités, sur l'aménagement, sur la production de logements, et aussi rappeler que tous ces investissements bénéficient aussi de manière directe à notre économie locale, puisque les investissements que nous faisons, bien sûr, sont en partie mis en œuvre par des entreprises locales.

En conclusion, ce que je voudrais dire, c'est que c'est très facile d'avoir des bons ratios. C'est très facile d'avoir un faible niveau d'endettement. C'est simple : il suffit de ne pas faire grand-chose, de ne pas investir. C'est clairement ce que nous avons décidé de ne pas faire. De manière responsable, nous allons poursuivre. Nous allons continuer d'investir, nous allons continuer de réaliser, et nous allons continuer de faire notre raison d'être, Madame Véronique FERREIRA. Je vous remercie.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Madame la Vice-présidente. Monsieur CHAUSSET.

M. CHAUSSET : Madame la Présidente, chers collègues. Je voulais juste simplement réagir aux propos qui ont été tenus, notamment par Monsieur Emmanuel SALLABERRY, parce que cela fait plusieurs fois que j'entends des propos du type « Vous ne faites rien en mobilité. C'est de l'éparpillement. C'est du saupoudrage. Cela ne fonctionne pas. Nous allons revenir sur le débat sur les boulevards ... » Je voulais vous juste poser la question : Qu'est-ce qui a été fait entre 2014 et 2020 en matière de transport ? Qu'est-ce qui a été inauguré ?

M. SALLABERRY (hors micro) : La ligne D.

M. CHAUSSET : Oui, la ligne D qui a été commencée sous la mandature avant. D'accord ? Non, non, mais je vous le dis, elle a été inaugurée, elle a été poursuivie, mais elle a été décidée, les travaux ont été commencés bien avant. Nous avons inauguré l'aéroport, la liaison aéroport, qui a été décidée, qui avait déjà été commencé les études avant, mais nous pouvons dire qu'elle a été décidée dans cette mandature précédente, mais sinon, quoi ? Non, mais je vous pose la question.

Après, vous dites : restriction sur la place de la voiture. Je vous rappelle, qui a fermé le Pont de Pierre ? C'est bien Monsieur Alain JUPPÉ qui a poursuivi une politique, petit à petit, de restriction progressive de la voiture, ce qui est aujourd'hui encore poursuivi, et je pense que c'est la bonne méthode. De dire que l'on fait du saupoudrage aujourd'hui, je vous dis, qu'est-ce qui a été fait concrètement ? Vous aviez tous les pouvoirs. Ce n'était pas une petite majorité, tous les pouvoirs. Quelle réalisation concrète a été mise en place, que l'on pourrait inaugurer, et que l'on pourrait dire : « Tiens, c'est issu de la mandature 2014-2020 » ? Pas grand-chose.

M. DUPRAT (hors micro) : le bus express.

M. CHAUSSET : Le bus express ? Les bus express, vous auriez pu, cela a été commencé même avant, parce que moi, j'avais déposé le premier dossier aux Grenelles, mais peu importe. D'ailleurs, vous auriez même pu l'inaugurer si certains de vos amis ne l'avaient pas freiné pendant cette période.

Je vous rappelle, vous parlez constamment des bouchons, des difficultés et tout. Je vous rappelle qu'en 2018, Monsieur Alain JUPPÉ avait lancé déjà un plan urgence rocade, parce qu'il y avait déjà des difficultés. Tout cela, si vous voulez, ce n'est pas nouveau. Il y a un continuum. Les choses ne bougent pas d'un jour à l'autre. Je pense que ce qui est réalisé aujourd'hui et ce que nous essayons de poursuivre dans ce budget est tout à fait plus

qu'honorable et conforme justement à des ambitions qui sont là pour changer la donne et être dans une période de vraie transition.

Voilà, je voulais juste quand même vous rappeler cela. Rappelez-vous qu'est-ce que vous avez inauguré pendant 2014-2020. Beaucoup de réunions de concertation, beaucoup de changements, de « on va là, puis après, on va là, puis ce n'est pas possible ». Beaucoup de mésententes, d'ailleurs, entre vous. C'est cela le résultat de la mandature précédente principalement.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur DELPEYRAT-VINCENT.

M. DUPRAT (hors micro) : Après la minute du Professeur CHAUSSET. Des leçons permanentes.

M. CHAUSSET (hors micro) : Il faut toujours se rappeler de l'histoire.

Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur DELPEYRAT-VINCENT.

M. DELPEYRAT-VINCENT : Merci Madame la Présidente. Je voudrais d'abord remercier Madame Véronique FERREIRA et les services d'avoir préparé ce budget dans des conditions d'incertitude maximale et de visibilité minimale. C'était un exercice particulièrement délicat. Je crois que le résultat nous permet à la fois de réaffirmer les priorités qui sont les nôtres depuis le début de ce mandat, c'est-à-dire les mobilités, la transition écologique, le développement économique notamment.

J'observe d'ailleurs que ces priorités ne sont plus celles de l'État, puisque les principales victimes du budget qui vient d'être adopté sont l'environnement et la recherche, ce qui est quand même problématique puisqu'il s'agit aussi de l'économie de l'avenir et que c'est ce que tous les autres pays font à l'inverse. Je pense aux États-Unis et à la Chine qui sont nos principaux concurrents. J'ai entendu des interventions un peu étranges parce que Monsieur Emmanuel SALLABERRY avait raison de féliciter les associations d'élus. Je ne retrouve pas à la lecture des propos de Monsieur LISNARD (maire de Cannes) et de quelques autres les propos de Monsieur Emmanuel SALLABERRY. J'y trouve au contraire une critique assez sévère de la politique conduite par l'État ces dernières années, et puisque nous sommes en Gironde, ici, et que nous sommes convaincus, je pense, dans à peu près tous les groupes, qu'il nous faudrait plus de responsabilités locales et de décentralisation. Ce que l'on constate c'est que l'on pourrait modifier l'article 72 de la Constitution qui prévoit la libre administration des collectivités locales par des conseils élus par l'administration des collectivités locales en fonction des décisions et des foudres de l'État et de ses contraintes budgétaires. Parce que la réalité c'est que vous avez raison d'évoquer une stratégie financière. Comment avoir une stratégie financière de moyen et long terme avec des décisions permanentes de suppression de tels impôts, d'augmentation de tels autres, de suppression de transferts de telles compétences ?

Je suis un peu étonné qu'une majorité nationale qui a fait exploser la dette du pays comme jamais elle n'avait explosé, et contrairement à ce qui est dit, ce n'est pas le cas de tous les pays européens pendant la période, qui avait oublié d'annoncer qu'il manquait 50 milliards dans le budget de l'État pour passer les élections européennes, et qui, ensuite, vient présenter la facture aux collectivités territoriales, viennent ensuite nous donner des leçons de bonne gestion. C'est vrai que malgré ce contexte et malgré l'inflation qu'il ne faut pas oublier également, nous présentons un budget qui reste ambitieux en termes d'investissement, parce que je suis comme Madame la Présidente, je n'ai pas très bien compris comment, dans la même intervention, nous pouvons demander plus d'économie,

plus d'investissement. Il va falloir que l'on m'explique comment nous réduisons le budget des mobilités en rajoutant tout ce que vous avez, par ailleurs, annoncé. Nous avons bien compris que nous préparions les élections municipales, cela ne nous a pas échappé, mais peut-être qu'à un moment ou à un autre, il va falloir s'interroger collectivement sur les rapports que les collectivités locales acceptent ou n'acceptent plus d'avoir avec l'État. Je trouve que la décentralisation, qui était une belle idée, est maintenant foulée aux pieds par l'État, qui, en plus, ne le fait pas, ne s'endette pas pour investir, mais s'endette pour financer les cadeaux fiscaux qu'il multiplie au fil du temps. Je supprime la taxe d'habitation, je supprime l'ISF (Impôt sur la fortune), je supprime ceci, je supprime cela. Et qu'est-ce qu'il fait ? Parce que nos services publics iraient bien si la dette que l'État a fait exploser, c'était pour l'hôpital, c'était pour l'école, c'était pour les mobilités, c'était pour le ferroviaire, mais non. C'est pour rembourser les baisses d'impôts qui ont été accordées au fil des années aux entreprises et aux plus aisés dans notre pays. Je trouve que dans ces conditions, nous faire des leçons, c'est quand même un petit peu cocasse.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci **Monsieur DELPEYRAT-VINCENT**.
Monsieur POUTOU.

M. POUTOU : Nous allons faire à peu près la même critique que celle que l'on a faite précédemment sur le rapport de transition écologique et sociale. Une critique de fond parce que aussi, on ne peut pas rentrer dans les détails des 70 ou 75 pages du rapport, même si **Madame Véronique FERREIRA** a bien détaillé, mais elle a pris 25 minutes et nous, en 5 minutes, on ne pourra pas répondre à tout. On va faire une critique de fond encore une fois.

Ce que l'on constate, un peu comme tous les ans, c'est que l'analyse politique ou économique, en introduction, ressemble beaucoup à ce que l'on peut entendre sur *BFM Business*. On est vraiment dans le système. Faible croissance, inflation, dette, épargne, maîtrise de la masse salariale, évidemment, surtout cela, c'est important. On est responsable, la responsabilité, la rigueur. On est sur un discours très gestionnaire, très responsable. On est dans quelque chose qui est très autocentré aussi. La Métropole pense beaucoup à la gestion. C'est normal. Il faut bien gérer les affaires quand même, mais elle pense à sa gestion. Le lien ou le rapport que vous avez avec le budget national est quand même illustrant. C'est-à-dire que, comme disait **Madame Véronique FERREIRA**, on est passé du pire au mauvais. Ce n'est pas beaucoup mieux, mais c'est moins pire. Après, on comprend le fait que le Parti socialiste n'a pas censuré **Monsieur François BAYROU** parce que, et c'est ce que l'on ne comprend pas aussi, c'est un point de vue de gauchiste, peut-être, c'est que quand un budget est *dégueulasse*, on le combat et on essaie de faire tomber le Gouvernement. Là, il y a une sorte de petit arrangement entre amis. Les entre amis, on comprend aussi parce que **Monsieur Emmanuel MACRON**, qui est le président actuel, qui décide de désigner **Monsieur François BAYROU**, c'était aussi le Ministre de **Monsieur François HOLLANDE**, de l'économie. Ah, petite continuité politique. On a l'impression que l'on continue. Et l'austérité, elle n'est pas nouvelle. Ce n'est pas **Monsieur Michel BARNIER** qui l'invente. Ce n'est pas **Monsieur François BAYROU** qui l'invente. **Monsieur François HOLLANDE** l'avait bien pratiqué et d'autres avant lui l'avaient bien pratiqué. Ce qui est vrai c'est qu'aujourd'hui, c'est encore plus pourri qu'avant. C'est le problème. C'est un problème de fond. C'est que, si nous n'avons pas une analyse politique de la société, si nous ne sommes pas en train de dire que finalement, si cela va mal, c'est que peut-être il y a quelque chose que l'on devrait discuter sur l'organisation du système. Vous n'abordez jamais cela. Jamais. Il y a un monde complètement aseptisé. Il n'y a pas de pauvres. Si on met le mot pauvre sur le document PDF (Portable document format), il n'est pas nommé du tout. Si on met pauvreté, précarité, mal logement, cela n'y est pas dans le budget.

Ce que nous ne comprenons pas, c'est que si on discute d'orientation budgétaire sans faire le constat que dans la société, il y a des gens qui vont moins bien que d'autres, et puis même ceux qui vont plutôt bien, ou celles et ceux qui vont plutôt bien, on pourrait penser que quelque part cela repose sur de l'exploitation, des rapports de domination, des rapports d'oppression. C'est une vision aussi du système capitaliste que vous n'avez peut-être pas. En tout cas, c'est dingue que l'on n'ait pas une vision de la société telle qu'elle est, avec sa violence, avec ses inégalités sociales, ses injustices sociales, et l'orientation budgétaire justement devrait, et cela c'est ce que disait Madame Claude MELLIER, c'est ce que j'ai compris, c'est qu'un pouvoir local comme ici, la Métropole, qui se dit de gauche en plus, pourrait peut-être avoir une réflexion pour dire : « on voit bien qu'il y a de la pauvreté, de la misère, et puis des tas de problèmes à côté. On va faire un budget qui répond à cela en priorité. » On n'a pas cela du tout.

Quand on lit ce rapport, on n'a pas du tout l'impression que l'on a un rapport de gauche, ou en tout cas des orientations de gauche, et c'est vrai que cela reste totalement sur les questions technocratiques, même si SALLABERRY revendiquait des choix politiques.

M. SALLABERRY (hors micro) : Monsieur SALLABERRY.

M. POUTOU : Je suppose que POUTOU, il ne dit pas toujours Monsieur quand vous parlez de... Si, OK. Monsieur Emmanuel SALLABERRY discute qu'il faudrait faire des choix politiques. Justement les choix politiques ce serait cela. Ce serait discuter pour répondre d'abord aux gens qui en ont besoin, à la misère, et répondre aux questions sociales, aux questions environnementales, d'un point de vue de priorité, et à la souffrance sociale.

Nous pensons que c'est, je ne sais pas où j'en suis, j'en suis à 4 minutes. Parce qu'en plus, je dois faire attention à ne pas oublier des éléments que les camarades font autour en travaillant sur ce rapport. Je me fais souvent reprendre parce que j'ai oublié de dire telle ou telle chose. J'essaie de jongler avec mes notes, mais je pense avoir dit l'essentiel. Peut-être que je reprendrai la parole plus tard parce que j'ai droit à deux interventions, et là je laisse la parole à d'autres.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci, Monsieur POUTOU. Nous venons d'apprendre que vous étiez soumis à votre conseil scientifique, et cela nous perturbe beaucoup, On pensait que vous aviez un peu plus d'autonomie. Madame BOZDAG.

Mme BOZDAG : Madame la Présidente, chers collègues, je voudrais juste recentrer un peu le débat sur ce rapport, sur ces orientations générales. Je suis assez effarée, je vais peut-être le dire avec des mots très simples et très basiques, en pensant aux concitoyens métropolitains. Nous avons une dette, et on va la laisser encore plus abyssale. On a un risque d'être mis sous tutelle, et cela, les débats, c'est passé quand même un peu sous tutelle, c'est quand même impressionnant. Cela c'était la première chose.

Je voulais rebondir sur Monsieur Gérard CHAUSSET. Vous parliez de 2014 à 2020. De mémoire, je n'étais pas métropolitaine, mais nous étions sur une cogestion, donc une coresponsabilité de ce qui se passait. Il y avait une vraie cogestion. Actuellement, nous ne sommes plus sur une cogestion. Nous étions tous responsables.

Je termine. Monsieur Gérard CHAUSSET, je ne vous ai pas interrompu, s'il vous plaît. J'ai demandé à avoir un petit rappel de ce qui se faisait. Il me semble que nous avons fait des actions et qu'il y a eu des réalisations majeures dans différents domaines : le transport, l'urbanisme, l'environnement et le développement économique.

Au niveau de transport et mobilité, nous avons eu l'extension, vous disiez tout à l'heure, du tramway, la ligne D, le réaménagement des quais Rive Droite, avec une amélioration des infrastructures pour les piétons et les cyclistes, le développement des pistes cyclables « vélopolitain », le lancement du réseau express vélo. Cela fait plusieurs projets, et je pourrais lister. La liste est longue, mais je ne vais pas perdre de temps, parce que normalement, vous êtes censé le savoir, vous étiez en cogestion.

Pour terminer mes propos, vous avez parlé du Pont de Pierre et de Monsieur Alain JUPPÉ, de son envie. Je suis désolée, Monsieur Gérard CHAUSSET, mais je vais vous contredire, et je suis bien placée pour vous contredire, puisque je fais partie de la CAO, de la commission d'appel d'offres, et nous avons passé il n'y a pas très longtemps un appel d'offres pour la rénovation. Il va y avoir des gros travaux sur ce Pont de Pierre. S'il n'avait pas été fermé au transport de voitures, il se serait effondré.

M. CHAUSSET (hors micro) : Je suis d'accord.

Mme BOZDAG : Oui. Ce n'était pas une volonté de Monsieur Alain JUPPÉ. C'était une obligation. C'est un Pont de Pierre qui est un monument historique, et il fallait le préserver. Ce n'était pas du tout un choix politique de le fermer, comme vous l'avez sous-entendu, c'était vraiment un choix raisonné pour préserver ce pont. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur Jacques MANGON.

M. MANGON : Oui, Madame la Présidente, mes chers collègues, quelques mots après avoir entendu ce débat riche, spécialement riche du côté des élus de la majorité qui ont pris la parole. En les écoutant, je me disais que décidément, l'autosatisfaction est une drogue dure parce que nous passons de l'un à l'autre, nous avons toujours été assez sidérés par les prises de position. J'ai entendu avec plaisir le Vice-président au transport nous expliquer que nous pouvions se féliciter d'une baisse de la circulation en voiture, alors que TomTom nous rappelle que la baisse est peut-être un peu corrélée au fait que l'agglomération est la plus embouteillée de France. Et c'est une donnée concrète.

J'ai entendu avec un plaisir aussi évident Monsieur le Maire de Bordeaux, Monsieur Pierre HURMIC, nous expliquer que la circulation à Bordeaux, c'était vraiment un plaisir. Tout se passait très bien. Tout le monde était très satisfait et que vraiment, il n'y avait plus aucun problème. C'était également intéressant.

Puis après, j'ai entendu d'autres élus, Madame Claudine BICHET et Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, nous expliquer qu'il n'y avait aucune mauvaise gestion. S'il y avait une mauvaise gestion, c'était bien celle de l'État, et nous ne faisons que finalement qu'enchaîner cette mauvaise gestion, mais sinon, tout aurait été parfait. Alors que quand même, cela a été rappelé par plusieurs orateurs, la perspective de 14 années de capacité de remboursement dans deux ans, c'est quand même quelque chose d'assez effroyable. Je me souviens des débats ici, nous nous disions, et tout le monde était d'accord là-dessus, il y avait un consensus, 10 années, c'est la ligne rouge à ne pas franchir. Nous ne sommes plus dans le rouge. Nous sommes dans l'écarlate, mais l'écarlate, c'est une jolie couleur. Finalement, cela ne gêne en aucune manière l'autosatisfaction dont je parlais précédemment.

Je crois que nous pourrions continuer comme cela, mais il faut à un moment donné accepter de considérer que le débat budgétaire, ce sont d'abord des chiffres et des faits, que nous avons le droit d'avoir des opinions différentes, mais que nous ne pouvons pas à un moment

donné insulter les chiffres et les faits, comme cela a été fait d'une certaine manière par nos collègues de la majorité.

J'appelle simplement les uns et les autres à revenir aux réalités, ne pas faire comme notre collègue, Monsieur Gérard CHAUSSET, chercher ce qui lui plaît, ce qui ne lui plaît pas, changer les curseurs pour étayer son raisonnement, mais un petit peu regarder la réalité en face. Nous allons dans le mur, dans le mur notamment par rapport à notre responsabilité première qui est celle de l'investissement pour l'avenir. Le mur, il est en 2027. Ne nous trompons pas. Pour faire écho à ce que disait Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, ne nous trompons pas au moins en 2026. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur MANGON. Vous avez raison. L'autosatisfaction, cela peut être une drogue dure. C'est pour cela que nous évitons de la pratiquer. Je crois qu'en plus, l'autosatisfaction, elle peut aussi nous faire perdre des élections si on n'y prend pas garde. Monsieur ROSSIGNOL-PUECH.

M. ROSSIGNOL-PUECH : Merci Madame la Présidente. Je pense qu'il faut arrêter la caricature, chers collègues. Plusieurs fois, j'ai entendu « mise sous tutelle ». Non, n'exagérons rien. Franchement.

Le débat que nous avons ici ce matin, c'est la UNE de *Le Monde* d'aujourd'hui : *les collectivités territoriales forcées de tailler dans leur budget*. Voilà. C'est la situation financière nationale, internationale qui pèse très, très, très fortement sur les comptes publics des collectivités territoriales, la Métropole. Chers collègues, en tant que maires, vous savez les contraintes qui pèsent sur vos budgets communaux. C'est extrêmement compliqué. Nous naviguons à vue. Cela change tous les jours. Cela va un peu se stabiliser avec le vote de ce budget. Mais, nous savons tous, nous sommes tous bien conscients que ce que nous faisons auparavant, nous ne pourrions plus le faire si la situation n'évolue pas, si nous n'avons pas des recettes supplémentaires, ou si l'État continue à mettre un poids intolérable, insupportable sur la durée sur les comptes des collectivités territoriales. 70 % de l'investissement dans notre pays, c'est nous. Nous n'y arriverons plus.

Sur la mobilité, la Métropole, dans cette mandature, le schéma des mobilités, c'était + 40 % d'investissement sur le volet de la mobilité par rapport à la mandature précédente. + 40 %. Cela, c'était au début de la mandature. Après, il y a eu le COVID. Il y a maintenant la situation financière. Nous verrons à la fin de la mandature ce qu'il en est, mais en tout cas, c'est un effort financier sans précédent sur le RER (Réseau Express Régional) métropolitain. Jamais nous n'avons dépensé autant sur les gares, sur les renforts de services. Le réseau de bus express, nous voyons bien le succès de la ligne G entre Bordeaux et Saint-Aubin. Les autres lignes, elles arrivent. Nous investissons très fortement.

Sur le Réseau express vélo, 250 km de pistes cyclables en site propre avec des caractéristiques très confortables et très rapides pour les cyclistes. Nous voyons les résultats avec l'avènement des vélos électriques.

Sur la DSP Transport (Délégation de service public), jamais nous n'avons eu une DSP Transport aussi ambitieuse en termes de financement. Nous voyons les parts modales, la fréquentation augmenter dans les transports en commun.

Le tram, il arrive. C'est passé en Bureau. Le rapport de robustification. Cet effort est fondamental, extrêmement important, extrêmement ambitieux. En revanche, sur la durée, vu la pression financière que nous avons de la part de l'État, nous ne pourrions pas tenir ou il faudra des recettes supplémentaires. Sinon, il faudra baisser la voilure et ce que nous

pouvons faire pour la mobilité de nos concitoyens. Il y a un temps important qui va arriver au mois de mai par le Ministre des Transports, Monsieur Philippe TABAROT, qui est à la Conférence de financement des infrastructures, notamment pour les agglomérations qui ont un RER métropolitain ou un SERM (Services express régionaux métropolitains). Si nous voulons, au regard de ce que les Régions ont obtenu dans ce budget 2025, un versement de mobilité régionale de 0,15 %. Il faut que nous demandions la possibilité de le faire. Nous prendrons nos responsabilités à ce moment. Chaque Métropole regardera pour avoir un versement de mobilité SERM, RER métropolitain, un déplafonnement de 0,2 %, et également revoir l'assiette géographique du versement de mobilité additionnel, le VMA, pour pouvoir financer la mobilité de nos concitoyens, des liens entre la Métropole et les territoires voisins.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur ROSSIGNOL-PUECH.
Madame LOUNICI.

Mme LOUNICI : Merci Madame la Présidente. Tout d'abord, je suis ravie de constater que Monsieur Gérard CHAUSSET devient le meilleur défenseur de la politique de Monsieur Alain JUPPÉ. C'est une forme de reconnaissance de sa vision politique et de la stratégie de développement qu'il avait impulsée lors de l'ancienne mandature. Nous ne sommes pas ici pour dire qui a commencé, qui a inauguré, qui a eu l'idée. Ce n'est pas une cour de récréation. Les élus qui sont en responsabilité, de tout bord politique, votent les projets qui améliorent les mobilités des métropolitains, mais beaucoup d'élus de mon groupe l'ont rappelé, les faits et les chiffres sont têtus. Les faits : Bordeaux est devenue la ville la plus embouteillée de France. Les chiffres, vous les connaissez. Je ne vois pas comment nous ne pourrions pas un petit peu se dire « peut-être que nos choix politiques, il va falloir leur donner une autre direction », tout simplement. Ce n'est pas de dire que tout a été mauvais ou que tout a été nul, mais il y a des résultats qui ne sont pas atteints, tout simplement. La caisse, vous l'avez *cramée*, en partie parce que vos dépenses de fonctionnement n'ont pas été maîtrisées, et accessoirement parce que vos choix politiques n'ont pas été à la hauteur des ambitions de cette Métropole.

Mme la Présidente Christine BOST : Là, franchement, je ne peux pas vous laisser dire cela. Je vais vous répondre. Je vais vous répondre sur votre expression « La caisse, nous l'avons cramée ». Il me semble avoir déjà entendu cela dans la bouche de quelqu'un d'autre.

Je vais vous dire une chose. Vous avez dit « Les chiffres sont têtus. » C'est vrai, ils le sont. Un seul chiffre, 16 millions d'euros. 16 millions d'euros, c'est le fruit de la dynamique de charge juste sur le personnel lié à la mutualisation. 16 millions d'euros, c'est une somme que nous ne pouvons plus utiliser pour les compétences métropolitaines. C'est un avantage qui est accordé aux communes qui ont fait le choix de la mutualisation, et je respecte pleinement ce choix. Mais ne nous dites pas que nous avons cramé la caisse quand le choix a été fait, au précédent mandat, d'ouvrir la mutualisation de façon extrêmement généreuse et sans se soucier des conséquences qui aujourd'hui étreignent le budget de fonctionnement de la Métropole.

Ce n'est pas la cour de récréation, je suis bien d'accord avec vous, mais les chiffres, nous pouvons aussi nous les renvoyer, et nous pouvons aussi très précisément les objectiver et savoir d'où vient précisément la dépense. Monsieur MORISSET.

M. MORISSET : Oui, merci Madame la Présidente. Dans ce rapport d'orientations, il y a un terme qui est intéressant, c'est l'instabilité politique de la France. Je crois que dans les différents débats qui ont lieu en ce moment, je crois qu'il faut regarder un petit peu de haut. J'entends des mots assez simplistes ou un peu puérils sur la façon dont on devrait se comporter ici. Ce que j'espère c'est qu'il y ait plus d'unité, plus d'action, parce qu'il y a

beaucoup de palabres et finalement, cela revient un peu à ce que j'avais déjà évoqué, c'est un peu le ping-pong. Quand on continue à réfléchir à la façon dont on pourrait récupérer de l'argent et que l'on s'adapte avec des emprunts ou avec un système actuellement quelque part assez faussé et que l'on a du mal, on se met en colère, OK. J'entends. J'ai entendu Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT en Conseil de Saint-Médard-en-Jalles, et je plussoie sa colère, parce que quelque part je voudrais dépasser la colère et travailler en fait sur la logique de l'unité pour demander que, là-haut, il y ait des gens plus responsables que ces incompetents. Parce que quelque part quand un Monsieur Bruno LE MAIRE..., et je ne peux pas laisser dire Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT que, finalement, là-haut il y a eu des erreurs ou des oublis. Non, ils ont menti. Les échanges qui ont été récupérés entre Monsieur Gabriel ATTAL et Monsieur Emmanuel MACRON et Monsieur Bruno LEMAIRE sont sortis dans *Le Figaro*. Ce n'est pas un journal que je lis particulièrement, mais quelque part on est face à un constat. Ces gens-là sont des voyous. Et quelque part, quand on est avec un tel degré de mensonges, et finalement avec un tel degré, aujourd'hui, de « se fiche complètement » de la souffrance du territoire, comme cela a été exprimé tout à l'heure par Monsieur Philippe POUTOU, je crois qu'à un moment donné il va falloir réfléchir sur les 1 000 milliards de dettes supplémentaires, ce qui sont aujourd'hui à peu près à 3 400 milliards. On était sur 81 milliards de déficit commercial, 150 milliards de déficit budgétaire, 90 milliards d'exonération fiscale. On est sur des chiffres absolument monstrueux, et on sait à côté de cela que l'on peut aller récupérer chaque année 150 milliards uniquement en mettant de l'impôt sur les grandes entreprises. Le CAC 40 en fait partie, et aujourd'hui on sait que finalement il n'y a pas de problème d'argent. Il suffit juste de changer de vision politique et d'arrêter de commencer à se mettre finalement en colère ici sans pour autant réagir. Je crois qu'à un moment donné il faut avoir cette responsabilité politique de dire « cela suffit, on a eu assez de souffrance, on a eu assez de création de misère en local », donc faisons les choses : action/réaction. Aujourd'hui le véritable ennemi, c'est le mondialisme global, le mondialisme aujourd'hui qui est instauré par en gros Monsieur Emmanuel MACRON en France. Aujourd'hui il faut se battre contre cela, parce qu'ici je le répète, vous êtes tous des territorialistes pour moi. Et je pense qu'à la rigueur on commettrait une erreur politique majeure si on n'était pas dans l'unité. À mon sens il faut arrêter de jouer, Madame Zeineb LOUNICI le dit, à la cour de récréation, on est aussi finalement avec des propos comme cela en train d'alimenter le fait que nous ne sommes pas responsables, parce que l'on nourrit des faux débats, alors que l'essentiel, c'est de s'adresser à ce Gouvernement et de retrouver finalement ici une logique d'autonomie. Parce que s'il ne le fait pas ce Gouvernement, c'est à nous de créer la monnaie, c'est à nous de reprendre la main sur la création monétaire. C'est à nous de dire ici que l'on peut mettre en place une monnaie locale qui concerne la Gironde s'il faut, ou plus large. Mais arrêtons aujourd'hui de subir, parce qu'aujourd'hui c'est cela. On est dans le ruissellement et puis on est dans finalement l'obéissance à un système capitaliste qui fait en sorte qu'en bas on prend et en haut on donne. Cela suffit, il faut savoir le dire, et c'est très simple.

Merci pour ces quatre minutes de votre écoute, et j'espère que l'on sera dans l'action, plutôt que dans les palabres pour avancer finalement à reculons.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur Marc MORISSET. C'est vrai que c'est un vœu que l'on peut partager dans l'action plutôt que dans les palabres. Monsieur Patrick BOBET.

M. BOBET : Oui Madame la Présidente, merci de me donner la parole.

Très simplement vous avez évoqué ce chiffre de 16 millions, je suis surpris que ce soit votre seule réponse à apporter à toutes nos questions ici, parce que 16 millions en dynamique de charge, j'ai trois remarques à vous faire tout simplement. D'abord c'est la loi de la CLECT (Commission locale d'évaluation des compétences des transferts de charge), c'est ainsi

quand il y a une transposition, quand il y a une mutualisation et un transfert de charges, cela se passe comme cela, c'est la loi, nous n'avons rien inventé.

Je vous rappelle, deuxième remarque, c'est Monsieur Alain ANZIANI, le Président de la Métropole qui était en charge de cette mutualisation. Je suis d'autant plus étonné que vous soyez surpris. Et puis, en plus, cela fait quand même neuf ans. Nous donner cet argument aujourd'hui alors que cela fait neuf ans que cela fonctionne comme cela, année après année, je suis un peu surpris que vous nous donniez ce seul argument comme réponse.

Deuxième élément de remarque de ma part, ce qu'a dit notre ex-Vice-président aux finances, Monsieur Emmanuel SALLABERRY, c'est du simple bon sens que toutes les familles de France pratiquent depuis des années et des années. On vous dit simplement « arrêtons de fonctionner en faisant trop de dépenses de saupoudrage, de fonctionnement », on ne parle pas d'investissement, baissions ces dépenses. Avec un peu de recul, et puis peut-être d'intelligence budgétaire, il y a des choses qui ne sont pas urgentes, qui ne sont pas nécessaires forcément, mais qui sont peut-être du confort plus qu'autre chose, et à ce moment nous dégageons des économies comme font tous les ménages de France pour mieux investir. Ce n'est pas incohérent de vous dire nous pouvons baisser des dépenses et puis investir, ce n'est pas du tout incohérent, bien au contraire.

Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur BOBET, je ne remets pas en cause les règles de la CLECT, je ne fais que donner le chiffre de la dynamique de charge, qui elle n'est pas la loi, qui est une volonté de la Métropole. C'est au-delà de ce que coûte à l'instant t au moment où le transfert a été opéré. Cela a été de dire, le Président Alain JUPPÉ de l'époque a dit : « pour faciliter la mutualisation, j'accepte que ce soit la Métropole qui prenne en charge la dynamique de charge ». Or il y a neuf ans, cette dynamique de charge était bien moins importante qu'elle ne l'est aujourd'hui avec toutes les charges supplémentaires. Et d'ailleurs Madame Véronique FERREIRA l'a exprimé tout à l'heure, les quatre points de CNACRL, c'est la Métropole qui va les prendre sur son compte plutôt que les communes qui ont transféré les effectifs. C'est un supplément que nous n'avions pas forcément imaginé il y a 9 ans. C'est une charge supplémentaire qui est mise à l'actif de la Métropole.

J'ai répondu à ce point parce que notre collègue a interpellé sur le fait que nous ayons « cramé la caisse ». Si cette malheureuse expression n'était pas sortie, je n'aurais pas réagi aussi précisément. Monsieur CHAUSSET.

M. CHAUSSET : Juste un point pour dire à mes collègues que ce n'est pas depuis que Monsieur Pierre HURMIC et Monsieur Alain ANZIANI et Madame Christine BOST sont présidents et maires que d'un seul coup il y a des bouchons partout et que la situation s'est dégradée. C'est un continuum, c'est une longue histoire depuis plus de 40 ans. Il y a déjà eu des plans avant, c'est une longue histoire. Ce n'est pas par magie d'un seul coup que la situation se serait dégradée. Il suffit de reprendre le fil des événements, c'est tout. C'est simplement cela que je veux dire. Il faut toujours analyser la situation telle qu'elle est à un moment, mais aussi se rappeler de l'histoire et des événements qui se sont passés et des actions.

Après il y a deux solutions, soit nous prenons des décisions extrêmement radicales, par exemple interdire la voiture à tel ou tel endroit, ou soit il y a une politique progressive qui se met en place et qui est mise en place depuis un certain nombre d'années et qui est continuée aujourd'hui. Alors cela peut évidemment créer des désordres à tel endroit, le boulevard, etc., mais globalement, c'est le sens de l'histoire. Il faut toujours se rappeler d'où on vient.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur SALLABERRY.

M. SALLABERRY : J'ai deux observations utiles que dans un rapport comme celui-ci, puisque nous n'avons pas à voter, ce sera le cas du budget, nous puissions avoir une saine émulation sur ce que nous entendons par les orientations budgétaires. Nous pourrions gloser à loisir sur les boulevards ou autres. Les seuls éléments qui ont été rappelés par notre Président, c'est le fait de dire que ces orientations budgétaires, aujourd'hui, nous amèneront à avoir un prochain mandat quel qu'en soit l'exécutif et quel qu'en soit les membres, avec une impossibilité d'investir sur une quelconque politique que ce soit. Cela veut donc dire que face à tous les éléments exogènes qui sont arrivés et qui n'en trouvent pas simplement, Monsieur le Maire de Saint-Médard-en-Jalles, ses origines sur les trois dernières années, mais bien avant, c'est pour cela que je vous ai cité très humblement le quinquennat de Monsieur François HOLLANDE, mais l'amnésie est parfois partielle, de manière à ce que l'on puisse se rendre compte que face à tout cela, et encore une fois, on ne maîtrise pas tout, j'ai parlé du retournement économique, c'est la délégation de Monsieur Delpeyrat. Si jamais nous avons une crise économique, il y a des recettes que la Métropole va considérablement perdre. Cela veut dire qu'il faudra que l'on soit en mesure de les choisir ensemble, sans pour autant, être dans une cour de récréation ou autre chose.

Et un dernier mot, Madame la Présidente, vous avez fortement réagi aux termes employés par notre collègue sur « cramer la caisse », et je me souviens très bien de qui l'a dit il y a quelques années, c'est parfois un peu prophétique, j'eusse aimé et je vous le redis, que dans cette enceinte, des élus ne se permettent pas d'employer le terme de voyous pour d'autres élus de la République. Vous pouvez en combattre les idées, nous n'avons pas à nous traiter de voyous et nous n'avons surtout pas ici, Monsieur Marc MORISSET, à donner le pitoyable exemple de ce que nous pouvons voir à l'Assemblée nationale les invectives personnelles. Et j'aurais aimé, Madame la Présidente, et je vous le demande, que nous ne traitions pas les élus de voyous dans cette collectivité.

Mme la Présidente Christine BOST : Vous avez raison Monsieur SALLABERRY. Cela ne s'adressait pas, je crois, à des élus de cette Assemblée, mais cela ne veut pas dire, je termine... Évidemment cette expression a aussi heurté mon oreille, mais j'ai préféré laisser Monsieur Marc MORISSET poursuivre pour éviter de refaire monter la pression. Mais cela ne veut pas dire, comme vous, que je suis en phase avec ses propos. Monsieur CUGY.

M. CUGY : Oui, merci, Madame la Présidente, chers collègues. Quand j'écoute les débats, il y a quand même le versant recettes qui m'interroge, puisque la recette, ce n'est pas que l'impôt, comme j'entendais dire Monsieur Philippe POUTOU ou d'autres. Il y a aussi l'activité et la croissance économique. Et notre collectivité est, comme beaucoup d'autres au niveau mondial, soumise à l'évolution qui est exponentielle de la nouvelle économie, l'économie qui est liée à la connaissance, l'économie qui est liée à l'irruption de l'intelligence artificielle, l'économie qui est liée au e-commerce. Nous avons, dans notre Métropole, eu la chance de voir le e-commerce se développer avec les sièges de sociétés qui ont pignon sur rue au niveau national. Je parlais de Cdiscount, par exemple, ou d'autres, qui peuvent être critiquables sur la manière dont elles travaillent avec leurs salariés, mais qui nous permettent de tenir ou essayer de faire face à des monstres comme Amazon.

Cette évolution, à mon avis, il faudrait peut-être l'intégrer dans le futur, et surtout avec une vitesse de développement qui est sans commune mesure avec la vitesse des prises de décision que nous pouvons avoir dans cette Assemblée. Je crois qu'il y a des temps qui changent, et que ce qui va me sembler très important, c'est que dans les futurs plans, il y ait un peu plus de perspectives, et sur de la prospective à court et moyen terme, qui prennent en compte ces évolutions majeures du monde.

Pour répondre aussi à Monsieur Marc MORISSET sur la mondialisation, la mondialisation, c'est aussi la mondialisation de la connaissance. Il faut savoir que la connaissance, elle n'est pas focalisée, elle n'est pas située uniquement en un endroit du monde. Elle se diffuse. Les communautés scientifiques sont sur l'ensemble du territoire. Et heureusement que nous avons des outils qui sont présents sur l'ensemble des territoires et du globe qui permettent de développer la connaissance. Sans cela, je pense que nous serions encore à l'âge de pierre. Voilà ce que je voulais dire, Madame la Présidente.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur POUTOU.

M. POUTOU : C'était sur la dette que je voulais intervenir, puisque cela parle de la dette, ou même dit autrement « cramer la caisse ». Si je comprends bien, c'est un peu la même chose. On discute de la dette sans trop se demander d'où vient la dette parce que l'on a toujours cette idée que la dette vient parce qu'il y a trop de dépenses. Vous savez, les collectivités vivraient au-dessus de leurs moyens, ou l'État vivrait au-dessus de ses moyens, mais il y a quand même pas mal d'analyses économiques. Certes, ce n'est peut-être pas celle que vous lisez, ce n'est pas celle de *BFM Business*, c'est sûr. Des économistes plutôt anti-libéraux ou anticapitalistes qui expliquent que la dette, c'est un super mécanisme, bien au point et bien efficace, qui permet le transfert des richesses d'un pôle de la société à un autre. Parce que je ne sais pas si vous vous rendez compte, mais la dette explose en même temps que les inégalités sociales explosent. En même temps qu'il y a de la misère qui se renforce et puis, ce que l'on ne discute jamais, c'est que l'on parle de la dette. La dette, vous avez vu, ce sont les collectivités, ce sont les hôpitaux, ce sont toutes les structures collectives, les services publics, il n'y a plus d'argent, il faut les démanteler, et puis à côté de la dette publique, il y a les dettes privées. Ce qui est terrible, c'est que les dettes explosent, et à côté de cela, les fortunes n'ont jamais été aussi importantes que cela. Et là, c'est pour cela que la question de la dette est quand même liée, pas aux dépenses publiques, mais aux recettes qui diminuent. Et les recettes qui diminuent, c'est toute une politique. Et de ce côté, gauche et droite, vous pouvez vous entendre quand même, parce que vous avez à peu près la même politique. On fait des cadeaux aux riches, et puis on prend le plus possible du côté des pauvres. Et cela donne une société de plus en plus inégalitaire.

Et là, vous pouvez aller dire, on n'est pas dans le sujet, on n'est pas dans le budget de la Métropole, on fait de la politique et tout cela. Mais Monsieur Emmanuel SALLABERRY a dit qu'il fallait faire de la politique, je me sens encouragé à en faire. Il faudrait discuter de ces aspects.

La Métropole, cela revient à ce que pouvait dire Madame Claude MELLIER tout à l'heure, c'est que la Métropole devrait raisonner en disant : comment on prend l'argent qui a été accaparé par les riches ? Est-ce que la Métropole a les moyens de le faire ? Quels sont les leviers ou les moyens d'action de la Métropole ou d'une collectivité pour pouvoir, à un moment donné, récupérer ce qui a été détourné, accaparé par les riches ? Ce que les politiques nationales font ? Comment on peut aller à l'envers ? Comment on peut inverser les principes et les mécanismes ? Ce serait bien qu'il y ait une réflexion là-dessus. Et c'est de voir aussi que dans ce monde, il y a des riches et des pauvres, il y a des inégalités sociales, et la Métropole, quand elle est de gauche, elle dit : « on voudrait justement répondre à la misère sociale ». Et répondre à la misère sociale, cela veut dire s'attaquer au système, se confronter à des ultra-riches ou à des politiques droitières, libérales, égoïstes, et de mettre en avant, justement l'inverse d'une politique solidaire. Et c'est ce qui manque dans l'analyse qui est faite dans les orientations budgétaires.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur DELPEYRAT-VINCENT.

M. DELPEYRAT-VINCENT : Merci, Madame la Présidente. Moi aussi, j'ai été un petit peu choqué par le terme « cramer la caisse » et comme j'ai de bonnes lectures comme vous, notamment le journal *Sud Ouest*, ce que j'entends de la Métropole aujourd'hui, quand je lis les comptes rendus des conseils municipaux, quelles que soient les étiquettes politiques des uns et des autres, où chacun explique qu'il va falloir faire des économies, renoncer à des investissements, etc, je n'ose penser que tous les maires ici présents auraient cramé la caisse. J'ai quand même la faiblesse de penser que la politique de l'État en matière de dotation et de recettes fiscales est, quoi que vous en disiez, pour beaucoup dans la situation actuelle.

Monsieur Emmanuel SALLABERRY, vous parliez de l'économie, oui, les ressources progressent, mais on en vient à ce que je vous disais dans ma première intervention, sur quelle assiette ? Parce que la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) disparue, le foncier sur les grandes entreprises a été réduit de 50%, et maintenant il nous reste le versement mobilité. Malgré la croissance du nombre de créations d'entreprises et d'emplois, il n'est pas sûr que la recette soit aussi dynamique à l'avenir qu'elle ne le fut précédemment.

Et dernier point, j'ai été un peu surpris aussi que vous évoquiez SBA. SBA, c'est quand même quelque chose que vous avez porté dans le cadre d'un PPP (Partenariat Public-Privé), etc. Venir nous dire maintenant « oui, c'est scandaleux, SBA ». Je n'ai jamais critiqué le stade, ce qui a été fait, il fallait un stade, etc. Mais venir nous dire aujourd'hui que la dette, on connaît la situation, ce qui s'est passé, les Girondins, etc, ce serait notre responsabilité, c'est peut-être un petit peu fort de café.

M. SALLABERRY (hors micro) : Ce n'est pas du tout ce que j'ai dit.

Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur DUPRAT.

M. DUPRAT : Simplement pour apporter une précision. La question qui a justement été posée par Monsieur Emmanuel SALLABERRY, c'est nous sommes aujourd'hui dans le cadre d'un débat d'orientations budgétaires. Cela veut dire que nous devons évoquer dans ce débat d'orientations budgétaires tout ce qui va se passer en 2025 dans l'Établissement public de coopération intercommunale. Quand nous lisons la presse, parce que c'est quand même une source d'information non négligeable, quand nous posons un certain nombre de questions, nous voyons que SBA a un certain nombre de chances d'arrêter son activité à la mi-2025. Ce qui veut dire que ce que nous avons entendu, c'est que cela serait repris en régie au moins pour six mois sur l'exercice 2025 ce qui va impacter notre budget de quelque chose qui n'est pas dans le PPI, qui n'est pas dans le budget prévisionnel. Nous vous demandons simplement, c'est une question : « est-ce que le fait que ce ne soit pas à l'intérieur de ce débat d'orientations budgétaires, c'est-à-dire que ce n'est pas prévu sur l'année 2025, vous choisissiez un autre mode de gestion et nous cherchons à faire perdurer SBA ». C'est peut-être cela la réponse à la question. Je ne l'ai pas la réponse à la question. Nous la posons.

C'est comme la deuxième question et j'espère que nous aurons une réponse. Sur les contrats de CODEV, est-ce qu'il y a un certain nombre d'aides auprès d'activités culturelles, sportives ou autres, qui vont voir leur aide diminuer dans le cadre du contrat de CODEV ? Le contrat de CODEV, c'est un contrat. On signe des avenants chaque fois que nous changeons. Je n'ai pas vu, peut-être que j'ai mal lu, d'exemples dans ce cas-là, mais il y a peut-être des avenants qui prennent en compte une diminution de 5% des aides. Nous n'avons été informés de rien, en tout cas. Nous vous posons une question, vous nous répondez oui, vous nous répondez non, nous signerons ou nous ne signerons pas les avenants. C'est tout. C'est aussi simple que cela. Si nous changeons la règle du jeu du contrat de CODEV en cours,

qui, lui, par contre, existe sous une mandature plus ancienne que la précédente, qui fonctionnait plutôt bien, informez-nous. C'est tout.

Voilà les deux questions que nous avons posées dans le débat d'orientations budgétaires, parce que c'est le débat d'orientations budgétaires. Cela fait partie, toutes les oppositions le savent et toutes les majorités le craignent, d'un moment où nous pouvons quasiment parler de tout sans être hors-sujet.

Mme la Présidente Christine BOST : Je vais répondre à vos questions, parce que j'avais prévu de le faire en synthèse. Première question sur le CODEV, dans la méthodologie que nous vous avons proposée, nous avons proposé d'avoir un temps pour examiner, dans le cadre de la commission des subventions l'ensemble des subventions. Vous connaissez les raisons pour lesquelles cette réunion n'a pas pu se tenir. Elle est reprogrammée au 21 février. C'est à ce moment que nous explorerons ces questions.

Sur SBA, j'ai pris soin de réunir l'ensemble des présidents de groupe très régulièrement pour expliquer où nous en étions, quelles étaient les hypothèses. Je pense qu'il y a une information qui n'est peut-être pas encore très bien intégrée, et c'est dommage que Monsieur Thomas CAZENAVE ne soit pas là pour entendre la réponse à sa question. La question de la dette de l'établissement, du bâtiment, de l'investissement. Cette dette est déjà dans les comptes de la Métropole. C'est-à-dire que les 5 millions par an que coûte le remboursement de la dette et l'intérêt capital de l'investissement sont déjà dans les comptes de la Métropole, tout comme elle est aussi dans les comptes de SBA. Mais c'est déjà la Métropole qui la finance tous les ans. Nous avons lu dans la presse qu'une hypothèse pourrait être que si SBA était liquidée, la Métropole devrait financer en une seule fois les 80 millions d'euros qui restent pour l'investissement. Aujourd'hui, il n'y a aucun indicateur qui permet de dire que les banques à qui nous remboursons, rubis sur l'ongle tous les ans le montant de l'annuité, nous demanderait de le rembourser en une seule fois. Si cette hypothèse devait arriver, je pense que nous pourrions faire face à cette dépense globale, mais qui ne viendrait plus grever le budget de la Métropole dans les années à venir, puisque nous n'aurions plus ces fameux 5 millions d'euros à payer. Si la Métropole reprend en régie, elle aura une charge d'entretien, puisque nous devrions prendre en charge l'entretien, mais cette charge d'entretien, elle l'a déjà, puisqu'elle finance aussi SBA dans le cadre des diverses redevances pour financer ces entretiens. Elle devra faire face à des dépenses qui ne sont pas les mêmes et c'est le cas aussi depuis malheureusement plusieurs saisons, d'un club qui était en Ligue 1. Les attendus sont sensiblement différents, les coûts d'entretien sont différents. Et elle devra aussi continuer à aller chercher des recettes sur les petits événementiels. Les grands événementiels qui devaient se tenir dans l'équipement, cela fait quand même quelque temps que l'on ne voit pas de grands concerts organisés dans le stade et à cette date, au moment où on se parle, il n'y avait rien de prévu pour 2025 et rien de prévu pour 2026. Et on sait très bien que si on veut faire venir des grands noms du spectacle, les dates se prennent auprès des tourneurs plusieurs années en amont.

Si la Métropole devait faire face à une intégration en régie du stade, finalement il n'y aurait pas de très grande différence avec ce à quoi elle doit faire face aujourd'hui. Elle gérerait en direct l'établissement. Mais il est évident que parmi les solutions, il y a deux hypothèses possibles : soit la Métropole reste propriétaire et gère le stade en régie et le met à disposition du club et se met en ligne pour bien assurer des événementiels dans l'équipement pour pouvoir le rentabiliser, parce qu'il faut employer le mot qu'il convient, soit il y a dans un délai à moyen ou à long terme un repreneur qui voudrait reprendre à la fois le stade, qui serait intéressé par les Girondins et on explorera, on examinera cette hypothèse. Aujourd'hui, nous devons, ma responsabilité, c'est de nous mettre en ligne pour intégrer si par malheur SBA était liquidée, pour faire face et gérer le stade en régie. C'est aujourd'hui une hypothèse

plausible à laquelle nous devons nous préparer et je me dois de préparer cette hypothèse avec les services de la Métropole. Voilà ce sur quoi je voulais répondre. Sur les CODEV, je vous ai répondu.

Peut-être on peut donner la parole à Madame la rapporteur, Monsieur Patrick BOBET.

M. BOBET : Non, très simplement, sans vous contredire du tout, ce que vous dites est vrai en termes de dépenses. Il y a des dépenses décisives qui sont les non-recettes. La non-recette en question, c'est ce que SBA nous payait annuellement, près de 5 millions justement, 4,7 millions. On ne les aura plus. Vous avez oublié de le dire. Les dépenses, je suis d'accord, mais vous oubliez quand même cette recette qui ne va pas rentrer. C'est une sorte de dépense en plus. Et ce n'est pas inscrit.

Mme la Présidente Christine BOST : Oui, il y a une autre recette dont on ne parle pas, c'est celle des Girondins. Oui, mais globalement, on a réétalé aussi la recette des Girondins. Mais c'est un tout, si on veut examiner les choses, il faut les examiner dans leur ensemble. Monsieur ESCOTS.

M. ESCOTS : Merci, Madame la Présidente. Deux points assez rapidement. Beaucoup, dans ce débat d'orientation budgétaire, se sont interrogés sur les recettes, sur le maintien de ces recettes, et notre capacité à continuer à investir dans les années à venir.

Peut-être que les uns et les autres ont été inattentifs à l'intervention de Madame Claude MELLIER en début de débat d'orientation budgétaire, mais je voudrais redonner quand même les grands points. Nous devons être en mesure aussi de mener la bataille, mes chers collègues, pour aller chercher de nouveaux financements. Ce ne sont pas des choses révolutionnaires, comme disait Madame Claude MELLIER tout à l'heure, parce que cela existe déjà, notamment en Ile-de-France. Je vous les redonne, les trois propositions que notre groupe met sur la table. C'est de soutenir la proposition qui n'est même pas celle des communistes, mais c'est celle du GART (Groupement des autorités responsables de transport), d'un déplafonnement du versement mobilité, établir la taxe bureaux, comme c'est déjà le cas également en Ile-de-France, et la troisième taxe sur les parkings des surfaces commerciales, c'est quelque chose qui existe déjà ailleurs sur notre territoire national. C'était le premier point.

Sur le deuxième, concernant SBA, le Grand stade, la possibilité qu'il y ait une gestion en régie demain. Je vous le dis, ne craignons pas cette gestion en régie. Bien au contraire, depuis dix ans, que ce soit pour le Grand stade ou pour les Girondins, qu'a fait la Métropole ? Elle a accompagné mais surtout subi le foot business et les grands groupes privés. C'est plutôt cette perspective de la régie pour nous une opportunité. Nous avons des savoir-faire notamment sur le territoire, et je pense que cela peut être un atout pour notre territoire métropolitain que, demain, gérer le stade en régie métropolitaine. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur SALLABERRY, vous avez redemandé la parole ? C'est un sacré débat. On ne pourra pas dire que l'on n'a pas débattu.

M. SALLABERRY : Pardon de revenir sur cette histoire de CODEV. Je voulais juste vous dire, j'ai entendu, et il n'est pas question de remettre en cause que nous avons annulé la commission des subventions dans les conditions que nous savons. Les associations ont reçu un mail des services métropolitains actant de la baisse de 5% de la subvention en CODEV. Il n'est pas question de remettre cela. Cela veut dire qu'il faut que vous donniez, puisque j'ai entendu de votre propos que nous allions revenir là-dessus, un ordre pour que les gens qui ont été prévenus de cela et qui sont déjà revenus vers les maires, parce qu'il y a quand

même aussi des co-financeurs, il y a le Département, il n'y a pas que nous, on puisse le lever sur cette partie-là. Parce que ce que nous ne comprenons pas, c'est comment nous pouvons augmenter les subventions dans le chapitre et les réduire pour d'autres.

C'est la raison pour laquelle la commission des subventions doit se tenir, mais que l'on ne n'envoie pas des messages alors que les élus n'ont même pas voté les subventions.

Mme la Présidente Christine BOST : C'est bien pour cela que je ne donnerai pas d'ordre ou de contre-ordre à un ordre que je n'ai pas donné. Je vérifierai dans quelles conditions. **Madame FERREIRA**.

Mme FERREIRA : Cela a été très dense. On constate qu'il y a eu par moment un petit concours d'éloquence, est-ce que c'est un an avant 2026 ? Est-ce que c'est pour avoir une place dans le tire-bouchon, je ne sais pas. En tout cas, je suis ravie de savoir que j'ai un avenir potentiel dans *BFM Business*. C'est dommage, **Monsieur Philippe POUTOU** est parti. Même si, à mon avis, c'est juste entre nous, il y a plus de chance que **tu y sois invité** ou que tu y sois déjà allé plutôt que moi, à mon avis, à *BFM Business*. Mais ce n'est pas grave. Si tu as des entrées, cela peut servir.

C'était pour la petite partie détente au milieu de l'aspect du débat. Je ne veux pas être trop longue. Beaucoup de choses ont été dites. Mais si vous me permettez quand même puisque j'aime beaucoup que cela se passe en trois points, que visiblement je ne suis pas la seule, je vais aussi répondre en trois points. J'aimerais que de temps en temps, il y ait un peu plus d'écoute, un peu plus de souvenirs et un petit peu moins de paradoxes. Un petit peu plus d'écoute, pas de vision, c'est un problème auditif. C'est peut-être moi qui l'ai mal exprimé, c'est possible, je n'ai pas encore tous les codes de *BFM Business* pour mieux le dire, que mine de rien, dans des orientations budgétaires, nous disons par rapport à des cibles financières que nous espérons atteindre les efforts qui doivent être faits. C'est marrant, cela a été passé un tout petit peu sous silence dans les débats parce que ce sont de réels efforts. Quand nous parlons sur la masse salariale, quand nous parlons des efforts qui ont été demandés également sur les charges à caractère général, j'imagine les directeurs, les chefs de service qui nous écoutent et qui entendent, il n'y a pas eu de vision, il n'y a pas eu d'économie de fait, ou il y en a quelques-uns qui doivent se dire « mais bon sang, qu'est-ce que je fais depuis trois mois où je n'arrête pas systématiquement de mettre des moins, de tenter de mieux ajuster ».

Un petit rappel, quand nous étions en Bureau, je crois que c'était en décembre, avec ce qui nous était annoncé à ce moment, nous partions d'une épargne nette négative. C'est une vraie mise sous tutelle et c'est justement ce que nous évitons. C'est cela cette première vision, plutôt que d'entendre le fameux « nous avons cramé la caisse », qui est quand même d'une facilité presque enfantine. Enfin, il y a eu quand même ces éléments. Je voudrais un petit peu plus d'écoute sur ce point.

Un petit peu plus de souvenirs. J'ai une panne d'ordinateur, je n'ai pas réussi à revenir au ROB (Rapport d'orientation budgétaire) de 2019 et 2020. J'ai un souvenir assez précis de ce moment où à l'époque, on parlait d'un mur d'investissements qui allait se faire en 2020-2021. Nous ne savions pas, évidemment, à l'époque qu'il allait y avoir le Covid. Personne n'était au courant. Avec ce PPI où nous repoussions le mur d'investissement et je me rappelle une discussion entre un VP émérite qui disait que « ce mur, nous allons le casser » et une Présidente de commission des finances qui disait « mais il va falloir y aller », mais l'histoire ne bégaie jamais, mais de temps en temps, elle retrouve les mêmes bases. Un petit peu moins de paradoxes. Mais quand même, quand je note, « il y a trop de dettes », ce qui n'est peut-être pas faux, mais « vous n'avez pas fait de grands projets ». « Il y a trop de masses

salariales, mais j'ai une pensée pour les services qui doivent attendre trois mois pour le recrutement, mais vous recrutez trop ». « Il y a beaucoup trop d'investissements, Madame la Présidente, 3,5 milliards, mais pas par votre volonté parce que c'est nous qui l'avions fait avant ». C'était vrai alors cette histoire de mur du PPI ? Il faudrait savoir. Est-ce que nous avons fait du saupoudrage ou est-ce que nous avons fait trop d'investissements ? Il faut faire attention aux propositions qui se disent « nous allons recentrer ». Sur le fond, je suis plutôt d'accord. Finalement, il n'y a rien de précis et quand c'est vraiment très, très, très flou, c'est plus un loup, mais c'est une meute. Ça y est, j'ai fini mon concours d'éloquence. Nous verrons ce qu'en retiendra la presse. Je vais tenter de redevenir... Mine de rien, j'étais sérieuse, mais en plaisantant, parce que je voudrais quand même redevenir sérieuse sur un point. Quand nous ne faisons pas de politique politicienne basée sur un arc-en-ciel de couleurs, je crois que nous pouvons tomber d'accord sur un certain nombre de points et c'est là où le sérieux peut revenir.

La capacité de désendettement. J'ai beaucoup entendu parler de seuils d'alerte à dix ans. Reprenez le ROB de 2020 qui était basée sur l'ensemble du mandat. À l'époque, nous croyions que nous avions encore de la vision, mais finalement, non. Et la cible était à dix ans à la fin du mandat. Et nous avons assumé, c'est écrit dans le ROB que cette cible a mis un an et demi de plus à être atteinte. Je me permets de dire que sur le mandat, il s'est passé deux, trois petits trucs : une crise Covid, une crise économique, des problèmes d'électricité. Il s'est passé deux, trois petites choses qui ont dû être financées. Peut-être par saupoudrage, mais en tout cas, cela a pas mal aidé. Et aujourd'hui, quand nous regardons la moyenne sur les collectivités, c'est vrai qu'en 2020, on était à 12 ans, nous disions « il faut quand même faire attention ». Là, c'est le truc à ne pas dépasser. Regardez la moyenne des collectivités. Aujourd'hui, le rouge écarlate, mettez toutes les couleurs que vous voulez. J'adore les couleurs, c'est super. On est plutôt à 14-15 ans, mais pourquoi ? Parce qu'il y a tout simplement une dégradation de la santé des collectivités depuis 2020 pour toutes les raisons que nous connaissons. C'est quelque chose qui se repousse.

Il y avait une question sur le Zéro création nette. Pourquoi est-ce qu'il y a plus de postes Zéro création nette ? C'est en création.

Monsieur Thomas CAZENAVE, je ne peux pas lui répondre, mais je vais faire comme s'il était là, sait très bien que par moments, il y a des postes ouverts, créés l'année précédente, qui doivent être pourvus cette année, ce qui explique la différence, mais il faut vraiment le tenir là-dessus.

J'ai entendu et j'aurais peut-être pu la faire il y a quelques années. J'ai entendu « ce n'est pas le même périmètre que l'année dernière, alors on n'arrive pas à faire des comparaisons ». Je crois même que je l'aurais faite et je suis sûre que l'on m'aurait répondu à l'époque. Nous savons très bien que vous lisez tellement bien tous les documents que je vous fais entièrement confiance pour pouvoir refaire les additions sans aucune difficulté. Plus sérieusement, pourquoi les trois budgets ? Il y a une véritable raison et ce n'est pas que pour casser les pieds aux élus métropolitains. Tout simplement parce que c'est là-dessus que nous travaillons en prospective. Honnêtement, depuis le début du mandat, et en particulier depuis que nous travaillons avec Moody's, vous savez la nécessité de la notation pour les émissions obligataires et c'est notre base de référence technique permanente. Et pratiquement pour finir, Monsieur Thomas CAZENAVE, je vais faire comme s'il était là, je la comprends cette question. Comment investir à partir de 2026 ? Je suis assez épatée qu'elle vienne de vous. Comme disait ma grand-mère, « il faut avoir des joues quand même ». Bien sûr que nous nous la posons tous cette question et c'est peut-être le vrai débat qu'il y a à voir autour de ces orientations budgétaires. Se rappeler juste aussi un petit peu comment nous en sommes arrivés à ce point. Pourquoi est-ce qu'il y a eu plus d'emprunts ces dernières années ? Puisque la capacité de désendettement, la dette, etc., tout vient de là. Pourquoi

est-ce qu'il y a eu plus d'emprunts ces dernières années ? Oui, nous avons fait plus de dépenses d'équipement. Saupoudré, mais beaucoup plus cher, si je peux me permettre. Oui, nous avons eu également moins de recettes d'équipement. Oui, nous avons également eu moins d'épargne parce que cette épargne qui ne cesse de baisser depuis plusieurs années s'est accentuée cette année parce qu'il y a eu cette notion de mandat un peu particulier, ce que je disais tout à l'heure, Covid, électricité, des baisses de recettes qui n'ont pas arrêté.

Et juste pour finir, mais bien sûr que c'est partout pareil. Mais à un moment donné, nous ne pouvons pas dire « c'est partout pareil, nous avons moins de recettes, faites des économies, mais s'il vous plaît, surtout pas chez moi ». Parce que c'est là où nous saurions, et il ne faudrait pas qu'on nous le fasse revenir quasiment au débat de l'Assemblée nationale. Nous sommes tous d'accord pour faire des économies, à condition que cela ne nous touche pas.

Juste pour revenir deux secondes sur la question des subventions au contrat de CODEV. Oui, on travaille sur des baisses de subventions. Oui, les contrats de CODEV, c'est quelque chose qui est signé et je suis d'accord avec le fait qu'un contrat, c'est un contrat. Sur la durée du contrat, nous sommes bien d'accord. Il faut que cela marche dans les deux sens aussi, mais un contrat, c'est quelque chose de signé.

Mais j'ai entendu le terme, je crois que c'est Monsieur Jacques MANGON qui l'a dit, d'autosatisfaction. Si je me trompe d'interlocuteur, je te prie de m'excuser. Mais à quel moment est-ce que nous avons senti de l'autosatisfaction sur ce ROB ou les budgets précédents, quand nous parlions systématiquement de vigilance, quand nous parlions systématiquement, j'ai employé je ne sais pas combien de fois, le terme de Cassandre, à quel moment est-ce que l'on se sent satisfait quand on voit des recettes atones, quand nous savons très bien que nous soyons maire ou que nous soyons à la Métropole, que l'État, de manière directe ou par moment insidieuse, tout gouvernement confondu, comme cela, il n'y aura pas de problème de couleur, pas de problème, je l'assume sans problème, déleste sur les collectivités, sans transfert financier et que nous ne cessions d'additionner le tout, à quel moment est-ce que nous pouvons s'auto-satisfaire de cela ? Non, il n'y a pas d'autosatisfaction.

En revanche, le seul élément, je me suis permise de dire à Madame la Présidente, je crois que c'était en Bureau que je lui ai dit cela, nous avons au moins une chance, nous partons d'une gestion saine, cela devient beaucoup plus difficile, nous n'aurons pas la même capacité de désendettement fin 2025 que fin 2020, mais franchement, si nous n'avons pas vu qu'il y a cinq années particulières qui sont passées par là, avec des investissements également particulièrement lourds pour faire non seulement la suite du PPI de l'ancienne majorité parce qu'il doit y avoir une continuité républicaine et les engagements de ce mandat, c'est que mine de rien, je pense que cela a été compliqué, nous avons manqué des choses pendant cinq ans. Nous en reparlerons au budget, je sens que le débat budgétaire va être particulièrement long et j'adore. Je rappelle juste ce que je viens de dire tout à l'heure en conclusion, bien évidemment que cela va être un budget difficile et je défie n'importe quel maire autour de la table de me dire que dans sa propre commune, il n'a pas déjà élaboré ou il n'est pas en train d'élaborer un budget difficile. La Métropole, ce n'est pas une île perdue au milieu de rien.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Madame la Vice-présidente pour cette conclusion, pour ces réponses. Merci surtout pour ce travail au long cours depuis ces dernières semaines et ces derniers mois qui sont particulièrement difficiles tant nous avons à faire face à diverses oscillations. Merci également au service, à la fois au service des finances, mais aussi à l'ensemble des directions parce que vous faites preuve et nous faisons preuve ensemble d'équilibrisme, de changement de pied régulièrement au gré des annonces

gouvernementales et au gré aussi des mouvements au niveau national. Il y a beaucoup de réponses qui ont été apportées au fil du débat, mais je voudrais répondre à Monsieur Emmanuel SALABERRY pour lui dire trois choses.

Monsieur Emmanuel SALABERRY, oui, nous avons à la Métropole une vision. Cette vision repose sur un enjeu majeur qui est un enjeu nouveau pour les collectivités, un enjeu nouveau pour Bordeaux Métropole, qui est celui de traiter la question des vulnérabilités. Les vulnérabilités de notre territoire, nous avons eu un exemple tout à l'heure avec le rapport de transition écologique. Et, cela fera plaisir à Monsieur Philippe POUTOU, la vulnérabilité des hommes et des femmes qui composent ce territoire et j'en dirai deux mots sur les projets que nous portons, la vulnérabilité des communes, Madame Véronique FERREIRA vient de l'évoquer, c'est aussi toute l'articulation qu'il y a dans les contrats de CODEV et la vulnérabilité aussi du tissu économique.

Je rappelle que les entreprises qui composent notre territoire, celles d'aujourd'hui et celles de demain, participent de la vitalité de notre territoire. C'est pour cela qu'il faut aussi, en termes de fiscalité, être vigilants sur les éventuelles propositions que nous ferions pour la taxation des bureaux, pour la taxation des entreprises qui verseraient le versement additionnel sur les mobilités. Il faut que nous regardions précisément les effets de ces nouvelles fiscalités.

Ces deux axes de traitement des vulnérabilités, je l'ai décliné il y a quelques semaines. Nous voulons, pour la Métropole, une Métropole qui continue de stimuler son territoire, une Métropole qui continue à être attractive, une Métropole aussi qui travaille dans la sérénité. Travailler dans la sérénité, c'est aussi stabiliser les contraintes budgétaires ou les lignes budgétaires. C'est aussi stabiliser l'ensemble de nos ressources. Travailler aussi dans la sobriété. Sobriété de l'argent public, on a eu un débat relativement long ce matin, sobriété des ressources naturelles aussi de notre territoire et puis travailler sur la solidarité entre les communes, la solidarité avec les métropolitains et la solidarité avec les acteurs économiques de notre territoire. Cette vision, pour moi, est très claire.

Est-ce que nous avons un projet ? Bien sûr que nous avons un projet, nous le déclinons depuis de longues années. Ce projet est basé sur les mobilités. Je voudrais reclarifier un chiffre. Je vois que vous m'entendez souvent évoquer ce chiffre de 3,3 milliards de dépenses sur l'exercice du mandat, c'est-à-dire 34% très précisément de plus que sur le mandat précédent. Il y a dans ces 3,3 milliards le fonctionnement aussi puisque la Délégation de service public, elle nous coûte autour de 330 millions d'euros par an, les investissements comptent, mais le fonctionnement est aussi très pesant sur notre budget. Sur ces 3,3 milliards, cela doit peser un peu plus de la moitié de cette grande enveloppe. Mais cela reste le premier budget de dépense de la Métropole.

Et le second, c'est le logement et au travers du logement, c'est ici que nous traitons aussi la question des vulnérabilités des hommes et des femmes qui composent notre territoire. 106 millions d'euros l'année dernière sur la question de l'aménagement, y compris le logement. Nous avons lancé cette opération coup de poing pour remettre, restimuler la production de logements et en particulier le logement locatif social, mais pas seulement, parce que nous savons qu'il y a une courroie d'entraînement entre le logement social et le logement privé. Nous savons que la promotion privée est aussi en grande difficulté et que si la promotion privée est en difficulté, c'est aussi tout le secteur du BTP qui est en difficulté et nous ne pouvons pas nous satisfaire de cela.

Notre projet aussi repose sur le développement économique. J'étais hier à Paris devant un parterre d'investisseurs pour parler du Parc des expositions, pour réfléchir avec eux, pour

leur présenter l'opportunité que peut constituer le travail autour du Parc des expositions. J'ai enchaîné avec une présentation de ce que nous faisons à la Métropole et des grands enjeux de demain sur les acteurs de l'immobilier et les investisseurs de façon générale qui pourraient être intéressés pour venir investir sur notre territoire.

Je rappelle que l'économie de notre territoire, c'est aussi notre capacité à faire et à continuer à investir puisque ce sont les recettes qui dépendent de la vitalité économique de notre territoire.

Et puis, le quatrième pilier de notre projet, c'est la transition écologique qui doit irriguer et qui doit être le fil rouge de toutes nos politiques.

Votre troisième point, Monsieur Emmanuel SALLABERRY, c'était de dire « nous n'avons pas d'argent ». Quand même ! Nous nous apprêtons à voter un budget de 2 milliards d'euros. Nous nous apprêtons à proposer 800 millions d'euros d'investissements. C'est quand même très conséquent. Il faut avoir un peu de décence et ne pas dire que nous n'avons pas d'argent. Et y compris quand nous regardons ce qui se passe sur cette dalle auprès des autres collectivités. Et surtout de dire que nous n'avons pas d'argent, je crois que c'est aussi faire peur. C'est aussi fragiliser. Et ce n'est certainement pas rassurer les acteurs économiques. Et notre volonté, notre devoir même, surtout quand nous avons la capacité de le faire, c'est de rassurer les acteurs économiques pour dire que la Métropole est toujours présente. La Métropole va investir. C'est sa raison d'être. Cela a été dit, je ne sais plus par qui. C'est sa raison d'être surtout parce que les collectivités et en particulier les intercommunalités sont génératrices de commandes publiques et la commande publique, c'est aussi l'emploi sur notre territoire. Nous devons être forts sur cela et continuer à investir évidemment en conservant des indicateurs satisfaisants, des indicateurs qui nous tiennent à distance d'une mise sous tutelle comme là aussi, ce mot anxiogène a été prononcé. Le jour où Bordeaux Métropole est mise sous tutelle, je suis prête à parier que nombre d'entre nous en tant que maires auront déjà remis les clés de la gestion de leur commune à Monsieur ou Madame le Préfet ou la Préfète lorsque cela arriverait. Il faut savoir raison garder et ne pas faire peur aux populations en disant que demain ou aujourd'hui, la Métropole serait exsangue et ne pourrait plus assumer ses responsabilités. La situation financière de la Métropole reste saine et nous sommes mobilisés pour qu'elle le reste jusqu'à la fin du mandat et bien au-delà, je vous rassure.

Je mets aux voix le fait que nous ayons eu ce débat qui a été long et nourri. Je lance le vote. Y a-t-il des oppositions au fait que nous ayons eu un débat ? Y a-t-il des abstentions ? Nous confirmons à l'unanimité que nous avons bien débattu sur ces orientations budgétaires.

Communication effectuée

Je vous souhaite un bon appétit et on se retrouve à 14h30.

La séance est suspendue pour la pause méridienne de 13h22 et 14h35.

Mme la Présidente Christine BOST : Mes chers collègues, si vous voulez bien, nous allons reprendre cette séance. Monsieur le secrétaire de séance.

M. ÉGRON : Oui, Madame la Présidente, Madame Claude MELLIER pour la délibération n°44. C'est le projet de pôle d'échanges multimodal de la gare Saint-Jean. C'est le bilan de la concertation.

À signaler le départ de Monsieur Fabrice MORETTI.

Mme MELLIER

(n°44) Projet de pôle d'échanges multimodal de la gare Saint-Jean - Bilan de la concertation - Décision - Autorisation

Madame Claude MELLIER présente le dossier.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Madame la Vice-présidente. Monsieur Stéphane MARI.

M. MARI : Madame la Présidente, chers collègues, la gare Saint-Jean est le cœur battant de notre Métropole, un carrefour où chaque jour des milliers de voyageurs transitent. Avec une fréquentation qui dépassera les 30 millions d'usagers d'ici 2030, l'urgence est là : moderniser, fluidifier, sécuriser. Il ne s'agit plus seulement d'une nécessité, mais d'un impératif pour répondre aux enjeux de mobilité et d'attractivité de notre territoire.

Les usagers ont parlé et leur message est sans équivoque. Ils veulent une gare plus accessible, mieux organisée, plus agréable à vivre. Ils attendent une réorganisation des espaces, une intermodalité efficace, des cheminements piétons et cyclables adaptés, une gare routière fonctionnelle et un cadre plus végétalisé. Autant de demandes légitimes pour faire de cet espace un véritable hub de mobilité au service des usagers et des riverains.

Dès 2022, lors du lancement de l'étude, nous avons souligné plusieurs points de vigilance essentiels à prendre en compte : l'intégration des futurs développements ferroviaires avec l'élargissement de la ligne à grande vitesse et le développement du RER métropolitain, la cohérence avec les grands projets d'aménagement du quartier Euratlantique, et enfin une concertation approfondie avec les riverains.

Aussi, nous nous félicitons que ces enjeux aient été pris en compte et saluons la conservation d'un espace automobile adapté ainsi que la refonte des dépose-minutes, aujourd'hui anarchiques et source de nuisances pour les riverains.

En effet, même si la part modale de la voiture diminue, elle demeure un moyen de transport essentiel pour de nombreux voyageurs souhaitant accéder à la gare. Mais au-delà des grands travaux qui, cela vient d'être dit, seront longs et coûteux, nous devons agir immédiatement. Des mesures simples et concrètes peuvent être mises en place dès aujourd'hui pour améliorer l'expérience des usagers. Une signalétique claire et efficace est essentielle. Actuellement, se repérer dans et autour de la gare est un véritable défi. Nous observons, par exemple, un manque de signalétique pour ceux qui souhaitent emprunter la ligne de bus G dont l'arrêt est trop excentré. Une autre action évidente serait de renommer l'arrêt de tram Belcier en gare Saint-Jean-Belcier pour éviter toute confusion.

Par ailleurs, le lieu couvert quai de Paludate, qui accueille désormais les FlixBus, mérite des aménagements basiques, mais indispensables, comme l'installation de sanitaires et d'espaces d'attente dignes de ce nom, afin d'en faire un lieu plus accueillant et sécurisé. Ces actions ne nécessitent pas de longs délais, ni de lourds investissements.

Alors que notre Métropole promeut un tourisme durable et s'oriente vers des clientèles de proximité, notre gare doit être à la hauteur de ses ambitions. Elle est bien plus qu'un simple point de passage, elle est une vitrine, un premier contact avec notre territoire. Sans attendre, l'amélioration de l'accueil et des comforts des usagers doit être notre priorité.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. **Monsieur DUPRAT**.

M. DUPRAT : Oui, **Madame la Présidente**, mes chers collègues, nous avons juste avant le déjeuner un débat et nous parlions d'économies. Ce n'est pas avec ce dossier que nous allons faire des économies. D'abord parce que cette gare est une gare d'importance nationale, qu'elle a fait l'objet d'une rénovation avec l'arrivée de la LGV (Ligne à grande vitesse) depuis, entre Tours et Bordeaux, et nous nous sommes aperçus que cette rénovation n'a pas été suffisante, puisque le nombre de voyageurs a beaucoup progressé. D'ailleurs, comme l'a dit très justement **Madame Claude MELLIER**, c'est la gare de France qui progresse le plus en termes de voyageurs.

La concertation a été exemplaire. Beaucoup de gens y ont participé. Des ateliers ont été mis en place. Des rencontres ont été mises en place. Les riverains ont été reçus, écoutés, entendus, et le bilan de cette concertation est plutôt extrêmement positif. Les partenaires de ce projet se retrouvent souvent autour de la table et partagent tous le même constat et la même envie de faire évoluer cette gare. D'abord parce que nous n'avons pas le choix. Les 23 millions de voyageurs en 2023 considèrent, et ces chiffres sont tout à fait vérifiés, ils n'ont pas été faits au doigt mouillé, ils ont été faits parmi des études de la SNCF et de ses partenaires, il y aura 30 millions de voyageurs en 2030, mais surtout il y aura plus de 30, entre 30 et 35 millions de voyageurs en 2035 parce qu'il va arriver des lignes du type GPSO (Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest). Les RER vont aussi augmenter et puis peut-être une décision qui est passée inaperçue il y a quelques jours, l'ouverture à la concurrence de la ligne Nantes-Bordeaux a fait que nous multiplions les allers-retours pour le même coût pour l'État, puisque c'est un train d'intérêt territorial. Mais surtout parce que c'est la SNCF qui a gagné la mise en concurrence. Les gens qui étaient inquiets d'une mise en concurrence, la SNCF peut gagner la mise en concurrence comme quoi quelquefois c'est intéressant de challenger les partenaires historiques.

Ce qui m'inquiète dans ce dossier, c'est ce nombre de voyageurs. La SNCF Gare et Connexion est tout à fait en mesure de rénover cette gare, et je pense qu'il y a des systèmes simples qui peuvent être mis en œuvre rapidement. C'est surtout comment nous allons amener et faire repartir bien évidemment de cette gare, allez, nous allons nous arrêter à 2030, ces 30 millions de voyageurs auxquels je vous invite à rajouter une opération qui s'appelle Canopia, qui est juste à côté, dans le même périmètre, qui a prévu, et je prends le chiffre le plus bas qui est proposé par les promoteurs de cette opération, 10 millions de visiteurs par an. Vous avez tous écouté ce matin le débat d'orientation budgétaire où il y a eu des additions et des soustractions. 30 plus 10 cela fait 40, c'est-à-dire 40 millions de personnes par an vont circuler dans ce périmètre. Comment nous allons les amener et les ramener ? Il y a la ligne de tramway qui sera très rapidement à sa capacité maximale à 2 minutes 30, et puis nous avons deux, trois bus express qui vont venir améliorer le fonctionnement. Tout cela ne sera pas suffisant. Il faut aujourd'hui que nous réfléchissions à cet horizon 2035 pour savoir comment nous allons pouvoir amener. Si nous considérons que la part de marché des transports collectifs est de 50 %, ce qui est quand même une part de marché conséquente, lorsque deux trains arriveront en même temps, et cela arrivera très souvent, je rappelle que les nouvelles rames de TGV auront 1 500 voyageurs chacune, il y aura un nombre important de gens qu'il faudra amener et ramener.

Vous savez que nous sommes en train d'avoir une réflexion autour du métro, c'est une des solutions, mais si celle-ci n'était pas retenue, il faudrait que nous envisagions quelque chose. Je vais lui faire plaisir, je ne suis pas rancunier. Je vais faire plaisir à Monsieur Gérard CHAUSSET pour lui dire qu'il a, à un moment, dans des temps anciens, proposé une liaison par le cours de la Marne en tramway pour revenir sur la Victoire. Je veux dire qu'il faut absolument que nous réfléchissions, ici, au sein de notre Métropole, sur la desserte de cette grande gare pour pouvoir anticiper le transport de nos voyageurs qui arriveront, qui repartiront, qui seront en correspondance sur ce site. Sinon, tout ce qui est proposé dans la concertation me semble très efficace : le changement de lieu de la station de tramway, je pense que tout le monde a compris, le changement de nom de l'autre station, cela me paraît une évidence, la végétalisation aussi bien du parvis Louis-Armand que du parvis Domercq, qui sont aujourd'hui extrêmement minéraux, les deux, la présence d'arbres, d'espaces verts me semble tout à fait naturelle. Enfin, il faudra, parce que c'est nécessaire, que nous puissions garantir la présence de tous les flux : les piétons, les vélos, les taxis, les bus, les cars avec la future gare routière que nous attendons depuis des années, mais aussi les voitures.

Je me souviens, dans quelques délibérations ici, que Monsieur Jean-François ÉGRON disait qu'il fallait que les personnes à mobilité réduite puissent venir jusqu'à la gare en voiture, qu'elles aient cette possibilité, parce que c'est aussi une partie de la clientèle. Il faudra aussi que les gens puissent venir, parce que cette gare nationale fait qu'elle a un rayonnement qui va bien au-delà de la ville de Bordeaux, bien au-delà de la Métropole. Elle rayonne sur tout le Département et sur toute la Région, parce que l'on peut venir prendre le train à Bordeaux.

En tout cas, nous avons devant nous des échéances importantes, qui sont non pas sur les décisions de faire, qui seront prises assez facilement, mais surtout comment nous finançons. Nous ne sommes pas les seuls autour de la table. Il y a le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, il y a l'État, il y a l'Europe, et il y a Bordeaux Métropole. Il y aura des grands débats, parce qu'il faudra apporter de l'argent, il faudra apporter des financements. Peut-être que cela prendra un petit peu plus de temps pour le faire que ce que nous avons prévu au départ du fait de la difficulté de trouver ces financements. C'est pour cela que peut-être que certains moyens simples peuvent se faire dans un premier temps pour attendre les gros travaux qui viendront après. En tout cas, le nombre de voyageurs, lui, augmentera, et si nous ne sommes pas au rendez-vous, nous aurons une gare qui ne sera plus au niveau de ce que nous souhaitons pour notre agglomération.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur DUPRAT. Monsieur PAPADATO.

M. PAPADATO : Oui, merci. Normalement, c'était Monsieur Olivier CAZAUX, en tant que Maire de quartier, qui devait prendre la parole, mais il tenait bien sûr à s'exprimer sur ce projet, parce que c'est vrai qu'en termes de concertation, cela a été un vif succès. Il y a eu une qualité de travail accompli qui a été extrêmement bien réussie. Globalement, Monsieur Olivier CAZAUX qui s'est fortement impliqué dans ce travail de concertation et dans les groupes de travail, voulait mentionner ce fait. Souvent, dans ce lieu, on entend que les participations dans les concertations, il n'y a pas suffisamment de personnes qui s'expriment, qui prennent la parole. Et il faut dire que la participation sur ce projet a été globalement excellente, dans la mesure où il y a plus de 250 personnes qui ont été présentes dans ces rencontres, avec plus de 2 600 contributions, 8 000 participants, soit au total, plus de 15 000 avis recueillis sur le sujet, soit une très forte implication des Bordelais sur ce projet.

Une fois que nous avons dit cela, je ne peux qu'aller dans le sens de ce qui a été déjà dit par mes collègues, mais aussi par les personnes consultées. Nous rappelons bien sûr la

nécessité d'avoir une meilleure fluidité des déplacements autour et dans la gare, une amélioration pour les cyclistes et les piétons.

Je rappellerai aussi que la Mairie de quartier, Monsieur Olivier CAZAUX, je le remercie, a extrêmement œuvré déjà pour faire un peu le ménage sur le parvis de la gare en proposant du stationnement moto-deux roues motorisées qui a permis de fluidifier et de simplifier la vie des piétons, sur ce parvis qui était largement, fortement encombré par les deux-roues motorisés.

C'est vrai que le projet, on doit aller encore plus loin, parce que la sécurité et le confort sont nécessaires dans la gare et autour du parvis et bien sûr, la nécessité de renforcer une offre commerciale et de service.

Je regrette que Monsieur Olivier CAZAUX ne se soit pas exprimé sur ce projet, parce qu'il aurait rappelé que la gare, ce n'est pas qu'un pôle d'échange, c'est aussi pour le quartier de Bordeaux-Sud un lieu actif avec une répartition à la fois des riverains et des personnes qui vont prendre le train. La fluidité des déplacements s'entend également par une meilleure connexion entre le quartier historique de Bordeaux-Ville-de-Pierre et le quartier Belcier, en forte croissance, comme vous le savez.

Le succès du déploiement de notre RER métropolitain passera également par une grande gare Saint-Jean avec des échanges efficaces, un meilleur accueil de qualité et une belle porte d'entrée sur la Ville et la métropole de Bordeaux, dont l'attrait n'est plus à démontrer. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur MORISSET.

M. MORISSET : Oui, merci, Madame la Présidente. Je voudrais abonder cette concertation du téléphérique parce que l'on en a parlé ici régulièrement. Je pense qu'au niveau des imaginaires, cela ne suffit pas. Je vais prononcer un mot comme d'autres l'ont prononcé ici, c'est-à-dire, ce n'est pas la décroissance, mais c'est le métro aérien. Autant utiliser le terme métro souterrain ou métro aérien, je trouve qu'il y a quelque chose qui sonne un petit peu mieux. À mon sens, on devrait débattre sérieusement de savoir ce que l'on veut faire sur le transport intermodal de la gare de Bordeaux.

Quand je parle de métro aérien, je reviens sur quatre directions puisque j'étais déjà en train de vous dire qu'il fallait mettre en place cela au niveau circulaire, a minima avec une croix, c'est-à-dire au moins quatre directions au sus de la gare de Bordeaux. L'axe vers le nord, le sud, l'est et l'ouest qu'elle porte. Ce qui compte c'est d'essayer d'avoir une cadence élevée pour essayer de rendre un service public innovant et performant.

Je voudrais simplement citer des chiffres qui sont à peu près comparables avec ceux que l'on retrouve aujourd'hui dans la Métropole. Je pense que si nous étions sur du 2 000 passagers par direction et donc par sens, nous commencerions à avoir quelque chose qui tient la route. Ce ne serait pas seulement des petits œufs ou le téléphérique pour essayer de faire un promène-touristes. Non, c'est vraiment quelque chose d'efficace, j'ai déjà rappelé ici la durée et la longévité d'un train en Autriche. Je crois que justement on sait faire en France. Nous avons un savoir-faire. J'espère que l'on verra un petit peu plus grand que le transport plutôt au sol ou en sous-sol. Je pense qu'au contraire il faut essayer de rendre la ville attractive par une vision au-dessus des bâtiments, au-dessus des toits. Avec une possibilité de rendre encore plus efficace tout ce qui est de l'ordre de la diamétralisation. C'est-à-dire que dès que l'on arrive sur Bordeaux, on a une grande demande pour aller vers l'extérieur tout de suite, soit c'est le bassin, soit ce sont les vignobles, soit les châteaux et

même la Garonne. Pourquoi ne pas travailler sur cette notion de l'éclatement ? La toile d'araignée, j'en parlerai souvent. Et à mon sens, c'est efficace. Si on veut après essayer de rationaliser sur le quotidien, c'est la même chose au niveau circulaire, au-dessus de la rocade.

Voilà ce que je voulais apporter comme contribution ici, pour essayer de faire un petit peu avancer les débats, l'imaginaire. Je le rappelle, le métro aérien, à mon sens, c'est l'avenir. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur MORISSET. Monsieur ESCOTS.

M. ESCOTS : Merci Madame la Présidente.

Sur cette concertation, je voulais simplement partager les retours de plusieurs associations représentant des personnes en situation de handicap. Ces associations soulignent la qualité et même l'exemplarité de cette concertation. Elles nous disent que les différents temps d'échange ont pleinement permis leur expression. Et même par des visites sur site, une prise en compte d'une notion essentielle, celle de leur expertise du quotidien, celle de l'expertise d'usage. C'est sur ces bases-là que nous allons travailler sur une future gare qui prendra pleinement en compte la notion, elle aussi essentielle, d'accessibilité universelle. Voilà, il me paraissait important de vous partager ce retour très positif. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Madame de FRANÇOIS.

Mme de FRANÇOIS : Merci Madame la Présidente, mes chers collègues. Tout d'abord, remercier Madame la Vice-présidente en charge du dossier pour son implication. C'est un dossier qui est très compliqué, qui demande beaucoup de concertations, beaucoup de rencontres et beaucoup de décisions pour finir. Remercier aussi les services, tous les services mobilités, parce qu'ils sont tous impliqués dans ce projet.

Puis dire que la présentation du bilan de cette concertation, c'est un vrai succès. Tout le monde vient de le dire, elle a remporté un vrai succès. Elle a permis de vérifier nos premières hypothèses et de les améliorer en nous donnant des pistes de travail pour l'année 2025. Se poser des questions et anticiper, comme nous le faisons actuellement est nécessaire pour faire face aux enjeux et développer tous les modes de déplacement.

Aujourd'hui, les transports en commun représentent 55 % des modes d'accès à la gare, 20 % pour les modes actifs, la marche essentiellement et le vélo, 18 % pour les véhicules personnels, 10 % en tant que conducteurs et 8 % déposés, enfin 7 % pour les taxis.

Pour mémoire, mais Madame la Vice-présidente l'a dit, en 2023, il y a eu 28 millions de voyageurs, avec une prévision à l'horizon 2030 d'une trentaine de millions. A cet horizon, les parts modales sont prévues avec 60 % de transports en commun, 26 % sur les modes actifs, une forte croissance de la part du vélo, 11 % de véhicules personnels et 4 % de taxis, parce qu'il ne faut pas non plus les oublier. Ce qui montre bien l'importance de ce PEM pour répondre à tous les enjeux de mobilité, d'orientation, de circulation avec signalétique, dans et autour de la gare. Avec aussi une meilleure répartition des départs de nos transports en commun, en fonction des destinations, côté Belcier ou côté Parvis central. Bien sûr, personne n'est oublié, ni les piétons, ni les déposés en voiture, ni le parking. Une future gare routière est envisagée, ainsi que l'arrivée à l'horizon 2030 de près de 200 TER (Train express régional), entre les lignes Libourne-Arcachon, le Haut-Médoc, etc. C'est 64 par ligne. La suite des études déterminera les choix.

Il est aussi à noter et souligner que c'est le seul PEM financé par l'Europe, mais que, malgré tout cela, les financements restent à affiner.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. **Monsieur CHAUSSET**.

M. CHAUSSET : Merci **Madame la Présidente Christine BOST**, chers collègues, je remercie **Monsieur Christophe DUPRAT** d'avoir sorti de la mémoire une ancienne proposition. Je dirais que des propositions, il y en a pas mal à faire par rapport à ce sujet-là et sur le tram dans son ensemble. Le problème de la gare, c'est le déficit de dessertes qu'il y a aujourd'hui par le tram. C'est une vraie difficulté puisque l'on part vers les quais, nous n'allons pas refaire le débat sur les tracés. Maintenant, c'est une chose terminée. Donc, il faut réfléchir.

Certains pensent au métro, je pense que le véritable enjeu aujourd'hui, c'est ce que l'on va faire du tramway, notamment pour la gare. Nous avons aujourd'hui un vrai patrimoine, et ce patrimoine n'est pas fini. Il faut le faire vivre, je prône un plan tramway 2030 avec un certain nombre de solutions qui doivent être étudiées avec un véritable projet et de la hauteur de vue pour ne pas s'arrêter au métro ou au vélo. Lorsque l'on a la colonne vertébrale qui fait 75 % aujourd'hui des voyageurs, on doit vraiment se poser cette question-là, et l'enjeu de la gare est très important.

Nous avons rappelé l'idée d'aller à la Place de la Victoire. Je ne sais pas si cela se fera un jour. Maintenant c'est peut-être un peu compliqué, mais il y a d'autres idées qui pourraient être très intéressantes, comme un Y au sortir du pont de Pierre, rive gauche. C'était très difficile il y a quelques années parce que l'on avait des voitures sur le pont de pierre. Maintenant, on ne les a plus. On pourrait avoir une desserte très intéressante rive droite, directe vers la gare Saint-Jean, ce qui pourrait permettre d'offrir d'autres missions. Nous avons plein de missions comme cela qui pourraient être mises en œuvre et cela pourrait permettre de désengorger la gare. C'est-à-dire que l'on ne soit pas obligé d'aller chercher ses enfants ou ses parents ou des voyageurs en voiture à la gare. Si on a une multiple mission sur la gare ou ailleurs, cela va permettre de désengorger. On ne sera pas obligé d'aller chercher les gens à la gare, mais ils pourront prendre rapidement le tramway et aller directement rive droite ou ailleurs, ou sur le pont Chaban.

Je pense que c'est le véritable enjeu aujourd'hui. Quoi que l'on pense sur le métro, il nous faut une vraie réflexion. Je pense que la gare est le bon levier par rapport à ce tramway. Là, nous avons un véritable enjeu. Moi, c'est ce que je préconise, ce que je vous demande, **Madame la Présidente**, c'est qu'il y ait cette réflexion qui aille au-delà de la robustification qui est très bien, mais nous devons aller plus loin et nous poser de vraies questions : « Qu'est-ce que l'on veut faire de notre patrimoine du tramway ? Et qu'est-ce que l'on veut en faire aussi par rapport à la desserte de la gare Saint-Jean ? ». Je vous remercie.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. **Monsieur POUTOU**.

M. POUTOU : J'ai une note à lire, cela sera plus confortable pour moi, je n'oublierai rien. On prend acte de l'information et des rapports joints à la délibération. Il y a un seul vote, mais nous devons donner notre avis sur le bilan de concertation. Là, nous n'avons pas vraiment d'avis même si on constate que la concertation a eu plus de succès que d'habitude. C'est vrai, cela a été dit aussi, quand il y a des moyens pour informer, cela fonctionne mieux. C'est vrai que c'est peut-être un sujet qui intéresse mieux, plus largement. Nous n'avons pas d'avis sur la concertation en soi.

Le deuxième avis qui nous est demandé, c'est celui sur les orientations qui sont proposées dans la délibération. Sur cette question-là, nous ne sommes pas d'accord et on vote contre

la délibération. Nous exprimons un désaccord sur le contenu du projet, nous en désapprouvons globalement les orientations. Certes, il y a sûrement besoin d'améliorer les accès, les entrées et les sorties autour et dans la gare. Il semblerait d'ailleurs qu'il y a de plus en plus de monde qui y circule. Il suffit de voir les attroupements souvent bloqués lors de la sortie des trains venant de Paris, par exemple. On ne peut pas dire que cela fonctionne très bien.

Il y a le constat d'une fréquentation en hausse, autour de 28 millions de personnes annuellement et même vers une nouvelle augmentation pour les années qui viennent, mais elle semble souhaitée, voire encouragée. C'est la raison pour laquelle ce projet existe. C'est de réussir à accroître le succès de la gare et de sa fréquentation.

Or, nous ne sommes pas d'accord avec cette volonté d'attirer encore plus, pas d'accord avec ces politiques de rayonnement, de densification, de grossissement de la Métropole, d'en faire un genre de carrefour pour la Région. C'est très problématique à tout point de vue et notamment pour l'environnement, car ce sont les villes et les Métropoles qui produisent le plus de pollution et de gaz à effet de serre. Ce sont les plus grosses concentrations humaines qui sont en grande partie responsable des dérèglements climatiques.

Nous pensons, au contraire, qu'il faudrait une politique qui restreigne, qui réfléchisse à une autre organisation sociale et économique, à un autre aménagement du territoire que je crois avoir abordé dans la critique de la délibération sur les orientations budgétaires, ou sur le rapport de transition écologique et sociale.

En plus, les gares qui sont des centres de déplacement deviennent de plus en plus des zones commerciales, des espaces d'encouragement à consommer. On est vraiment dans le consumérisme.

Enfin, le projet ne traite pas les questions sociales, les exclusions des plus précaires, des plus pauvres. Les gares et les trains ne sont pas ouverts à toutes et tous. Prendre le train devient un luxe. Il faut pouvoir se le payer. Ce n'est pas l'objet de la délibération, mais étant donné qu'il est revendiqué de faire de la gare un espace ouvert à tout public, il est important de faire remarquer que cela ne sera pas vrai. D'abord parce qu'il y a beaucoup plus de commerces or beaucoup de gens ne peuvent pas consommer comme cela. Puis, encore une fois, prendre le train aujourd'hui, c'est quelque chose qui est souvent inaccessible pour de plus en plus de gens.

Dernière chose, en ce qui concerne le développement des transports individuels ou collectifs, nous signalons un autre désaccord, à savoir que nous défendons la création et le développement des services publics des transports en commun avec la gratuité pour toutes et tous. Il n'en est pas du tout question ici. Ce n'est pas une surprise. Ce n'est pas du tout votre logique qui reste plutôt marchande et libérale. C'est ce désaccord de fonds et de conception qui explique notre vote contre la délibération.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. **Monsieur SALLABERRY**.

M. SALLABERRY : Oui merci **Madame la Présidente**. L'occasion de rappeler à notre collègue qu'un service public n'est jamais gratuit. Il y a toujours quelqu'un qui cotise à son fonctionnement.

Je voulais indiquer, dans la droite ligne des interventions de **Monsieur Gérard CHAUSSEY** et du débat, nous en avons discuté avec le Vice-Président au transport lors de la mise en place du schéma des mobilités, pour moi, l'enjeu sur les prochaines années, c'est d'arrêter

d'être la seule Métropole qui ne relie pas par un mode de transport lourd, sans rupture de charge, son Campus avec la gare. Aujourd'hui, la seule alternative, c'est la ligne Bassens Campus qui perd un temps fou en termes de vitesse commerciale. Nous avons demandé de pousser les études pour essayer de voir comment on pourrait relier tout cela. Il y a la gare de la Médoquine qui va ouvrir, mais il y aura forcément une rupture de charge. Je ne sais pas si c'est un autre Y ou un W qu'il faudrait faire sur la place de la Victoire, mais essayer d'arrêter cette rupture de charge qui, aujourd'hui, pose vraiment un problème. Ou alors, à la lumière de ce qui a été fait pour d'autres lignes de tram, pouvoir connecter la B directement par Quinconces. Là, pour le coup, c'est un aiguillage à mettre. Nous avons 150 000 personnes, aujourd'hui, utilisateurs du domaine universitaire, qui auraient besoin d'être reliées entre le Campus et la gare. Je pense qu'il faudrait vraiment relancer cette réflexion. Merci, Madame la Présidente.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur HURMIC.

M. HURMIC : Merci Madame la Présidente. Je tiens d'abord à dire qu'en tant que maire de Bordeaux très concerné par ce projet d'aménagement, j'ai suivi de près cette concertation et que je me félicite de son succès et des résultats. D'abord, sa fréquentation et le nombre de personnes qui ont tenu à s'exprimer. C'est-à-dire que, comme nous tous ici, les Bordelais trouvent le sujet particulièrement intéressant et important. Je ne peux que me féliciter du fait de voir que les préconisations formulées correspondent très largement à ce que sont les orientations choisies pour aménager la ville. Ne serait-ce que la reconquête végétale et d'autres qui correspondent parfaitement, qui sont en osmose et vous me direz heureusement, avec les résultats de cette concertation. C'est le premier point.

Deuxième point, en tant que maire de la Ville de Bordeaux, je suis très ouvert à toutes les solutions qui pourront être recherchées pour une meilleure desserte en transport collectif de la gare Saint-Jean. Je tiens à dire que nous avons fourni des efforts, notamment en aménageant, comme vous le savez, le cours de la Marne et en y réduisant la circulation automobile. Certains peuvent nous le reprocher, mais je pense que beaucoup d'autres s'en félicitent. Pour qu'il soit le plus possible ouvert aux mobilités alternatives, aux piétons, aux cyclistes et aussi aux transports collectifs pour leur assurer davantage de fluidité.

Je pense que cela ne peut que favoriser le succès du Bex. Là, nous avons un beau circuit sans rupture de charge depuis Saint-Aubin-de-Médoc jusqu'à la gare Saint-Jean et qui irrigue relativement bien une partie de notre agglomération.

Je fais le pari du succès du Bex avec peut-être davantage d'amplitude de tout ce que l'on pourra imaginer dans les années qui viennent pour améliorer la situation, mais aussi une grande ouverture pour étudier d'autres solutions. Monsieur Gérard CHAUSSET envisage, je le sais depuis des années, le passage du tramway entre la place de la Victoire et la gare Saint-Jean. Je dis : « Pourquoi pas ? » Je suis tout à fait ouvert à ce genre de situation. Cela serait une desserte lourde de la gare en tramway. Cela fait partie, à mon avis, des solutions qu'il nous faut travailler dans les années qui viennent. Voilà, je vous remercie.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur HURMIC. Monsieur CHAUSSET.

M. CHAUSSET : Rapidement, juste pour dire que sur Quinconces, cela me paraît loin par rapport au Campus. C'est un peu compliqué.

Sur le cours de la Marne, d'abord, je l'ai dit en commission, mais je tiens à le dire aussi ici, je trouve que l'aménagement actuel est vraiment très bien fait, c'est très agréable, c'est modeste et bien fait. Je tiens à le dire parce que c'est vrai que cela change un peu l'image de ce cours.

Cela étant, on peut imaginer des usages mixtes, et il n'est pas interdit d'avoir un bus qui roule sur une plateforme de tramway. Oui, cela existe, il y a des usages mixtes, il y en a plein.

S'il y a une envie d'étudier cela, il faut le faire maintenant parce que ce n'est pas quand le parvis de la gare Saint-Jean va être fait que l'on va dire : « Tiens, si on mettait le tramway en voie unique ou pas entre la gare Saint-Jean », cela serait trop tard. C'est assez rapidement qu'il faut regarder si c'est faisable. Les idées, c'est bien, après il faut les étudier. Les études viennent ensuite contrecarrer. Si on a vraiment envie de le faire, cela peut se faire, mais il faut l'étudier.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur POUTOU à nouveau ?

M. POUTOU : C'est court. Il y a deux choses, deux petits aspects sur la question des idées. Mettre en place des idées ou être en mesure de les appliquer. Déjà réfléchir sur son utilité et si elle correspond à un besoin. L'histoire du Y, franchement, cela me dépasse un peu. Il y a une correspondance, cela ne paraît pas compliqué. Je ne vois pas pourquoi on referait des travaux pour faire en sorte que l'on ne passe pas par la correspondance entre le tram A et le tram C. Je pense que parfois il y a une sorte de concours d'idées. Il faut faire attention. Il ne faut pas faire plus malin que les autres. On n'est pas en train de chercher la super idée entre le téléphérique, le métro souterrain, le métro aérien. Cela étant, il peut y avoir une discussion peut-être plus politique. Pour le coup, c'est comment les transports se développent et peuvent être accessibles.

Alors là, cela fait le lien avec Monsieur Emmanuel SALLABERRY qui fait la remarque sur la gratuité, ce n'est jamais gratuit. C'est très malin aussi. Nous, ce que l'on discute, c'est une accessibilité. L'accessibilité des gens, oui, cela pose un problème de fiscalité et on est pour. En revanche, oui, faire payer les riches et que ce soit le moins gratuit possible pour ceux qui ont de l'argent et le plus accessible possible pour les personnes qui sont en situation de précarité. Comme l'école ou l'hôpital. Cela ne vous gêne pas de dire que l'école est gratuite pour toutes et tous. C'était une formulation comme cela ne me gêne pas de dire que l'hôpital est gratuit. Comment on fait pour que les services publics soient accessibles pour les personnes ?

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. À nouveau Monsieur CHAUSSET ?

M. CHAUSSET : L'idéologie n'a pas réponse forcément à tout. Nous avons un réseau de transport, faire un Y, ce n'est pas le concours d'idées, ce n'est pas le concours Lépine. On a un réseau qui a été construit il y a vingt ans dans une certaine conception. On a 80 km de réseau. Ce n'est pas complètement idiot de peut-être relier des bouts pour avoir de l'aiguillage, de la souplesse, offrir des missions nouvelles. Si vous voulez développer le transport, comme vous dites, il faut aussi offrir de nouvelles missions. Ce ne sont pas les correspondances. Les ruptures de charges, c'est bien quand on peut en faire, mais quand on peut les éviter, c'est bénéfique pour les voyageurs. Si on a un patrimoine, comment on fait pour l'optimiser ? C'est tout. Ce n'est pas de l'idéologie. C'est simplement du bon sens.

Mme la Présidente Christine BOST : Clément ROSSIGNOL-PUECH.

M. ROSSIGNOL-PUECH : Merci Madame la Présidente Christine BOST. On a tous déjà en tête le schéma des mobilités 2.0, l'épisode 2, puisque tout le monde nous demande ce que l'on doit faire en plus ou après. Ce schéma des mobilités a un horizon 2030-2035. Le RER métropolitain et le réseau de bus express, plus de 100 km de bus express. Quand on voit le

succès de la ligne G, on a hâte de voir le succès des autres lignes dont notamment une ligne qui relie la gare Saint-Jean au Campus en direct. La Presqu'Île-Campus est le grand succès annoncé, mais évidemment il faut que l'on se pose des questions et c'est l'étude qui est en cours actuellement, en complément de l'étude de robustification du tramway. À savoir quelle évolution sur le réseau de tramway en termes de barreaux supplémentaires. Il faut faire les études. Nous avons pris les bonnes idées, des élus, des experts, et c'est en train d'être étudié tout simplement pour une réponse en 2025. Puis après, de toute façon, il y aura, au début de la prochaine mandature, une mise à jour du schéma des mobilités. C'est normal.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur ROSSIGNOL-PUECH. Madame le rapporteur.

Mme MELLIER : Je voulais tout d'abord revenir sur le fait que cette concertation a été appréciée par tous en fonction des éléments qui viennent de nous être donnés. Je dirais que cela mériterait de renouveler cette expérience sur d'autres sujets. La qualité de la concertation a montré qu'elle permettait de développer un débat constructif. C'est ce que l'on a là maintenant. Il y a plein d'idées qui viennent, qui sont toutes convergentes, mais il y a un point, c'est qu'aujourd'hui, il faut que l'on arrive à faire vivre la complémentarité des moyens de transport. Nous avons parlé du train, du bus, de vélo et puis, quelqu'un a évoqué, plusieurs peut-être, le métro. C'est l'absent, aujourd'hui. Alors, est-ce que l'on va continuer à parler de l'absent comme cela ? Il faut que l'on réfléchisse les uns et les autres, si on veut réellement avancer sur ces questions des transports.

Alors, à Monsieur Philippe POUTOU qui posait une question sur le fait qu'il y aurait une concentration de personnes sur tel et tel lieu. Je pense que l'évolution du nombre de voyageurs est liée au développement des besoins de déplacement. Aujourd'hui, on a besoin de se déplacer pour travailler, pour les activités économiques, pour la vie sociale, pour étudier, ce qu'a dit tout à l'heure Monsieur le Maire de Talence. Oui, on a besoin de développer les moyens de transport pour répondre à ces besoins de déplacement, en lien avec le développement de la vie et le développement des populations.

Pour les 40 millions de personnes autour de la gare Saint-Jean entre 2030 et 2035, c'est dès maintenant, comme dit Monsieur Gérard CHAUSSET, qu'il faut que l'on prenne des décisions, mais je resterai sur la concertation. Elle a été exemplaire. Elle a été riche et porteuse de plein de suggestions et de propositions. Maintenant, à nous d'y puiser dedans.

Mme la Présidente Christine BOST : Bien, merci Madame MELLIER.

Avant de mettre au vote, je voudrais dire quelques mots. Évidemment, nous féliciter de la qualité de ces échanges, à la fois dans le Conseil et puis, surtout, de la concertation qui a été menée sur ce site emblématique de notre territoire. On a beaucoup parlé de Bordeaux, mais cela ne concerne pas que la Ville de Bordeaux. C'est même au-delà de la Métropole que la gare a toute sa place. On a beaucoup parlé des enjeux des mobilités, ce matin aussi, d'ailleurs. Nous avons un certain nombre d'études qui vont bientôt sortir sur le câble, le métro, le tram sur le pont Chaban. On a longuement évoqué nos enjeux sur la robustification du réseau de tram. Il serait peut-être intéressant que, lorsque nous aurons toutes ces études qui vont pratiquement arriver de façon simultanée, on se pose sereinement, et que l'on prenne les bonnes décisions au regard notamment des enjeux budgétaires. Ce matin, on me parlait de tutelle, de murs et tout d'un coup, cet après-midi, je ne sais pas ce qui s'est passé pendant le déjeuner, mais tout semble merveilleux, tout semble possible à moins que l'on arrête un certain nombre d'autres politiques.

Je me tourne vers Madame Véronique FERREIRA peut-être que, là aussi, il faut mettre tout le monde autour de la table, rapidement, pour nous dire ce que l'on arrête, ce que l'on enlève parce que, ce matin, on nous parlait aussi des subventions dans le cadre des CODEV. Immédiatement, la solidarité envers les communes, et je le partage, doit s'exprimer, mais, il va nous falloir aussi s'armer de cohérence dans cet hémicycle, même si je suis fondamentalement convaincue que la mobilité reste la politique publique la plus importante pour la respiration de notre territoire.

Je mets cette délibération au vote.

Je crois que le vote est terminé. 97 voix pour, une abstention et un vote contre.

Majorité
Abstention : Monsieur MORISSET
Contre : Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Madame BOUSQUET-PITT, Madame LE BOULANGER, Monsieur MARI, Monsieur MORETTI, Monsieur PFEIFFER

Mes chers collègues, Merci Madame MELLIER. Monsieur le secrétaire de séance.

M. ÉGRON : Nouvelle affaire la n°28 qui sera présentée par Madame Andréa KISS. C'est la modification simplifiée n°5 du PLU (Plan local urbain) 3.1. C'est le projet de reconversion du site Robert Picqué.

Mme NOEL

(n°28) Modification simplifiée n°5 du PLU 3.1 portant sur le projet de reconversion du site du HIA Robert Picqué - Modalités de mise à disposition du dossier - Décision - Autorisation

Madame Andréa KISS présente le rapport.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention ?
Monsieur MORISSET.

M. MORISSET : Oui, merci, Madame la Présidente. Rapidement, je vais voter abstention sur ce dossier. Un petit peu par rapport à l'historique, mais aussi par rapport au fait que si on sait modifier un PLU de façon simplifiée, ici pour un hôpital. Je pense que l'on pourrait le faire de façon plus large, comme je l'ai proposé avec la politique dans l'EPFNA (Établissement public foncier Nouvelle-Aquitaine). C'est-à-dire augmenter les critères pour que tous les nouveaux projets incluent la transition écologique, et en particulier, la résilience alimentaire. Peut-être que cela pourrait être aussi la résilience énergétique, puisque demain, on aura peut-être plus besoin d'énergie localisée. Tout cela peut se faire. Il suffit juste d'avoir une petite volonté politique et quelque part, on pourrait s'unir. Justement, je pense que la plupart ici seront d'accord sur le fait qu'il n'y a pas de problème. Il y a juste le fait de dire que si on modifie un PLU 3.1, on y inclut plus de sauvegarde des arbres, plus de patrimoine végétal.

De ce côté-là, je pense que je souligne par mon vote d'abstention le fait que l'on peut faire. Mais on veut faire à la marge pour faire plaisir de temps en temps à certaines personnes. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur POUTOU.

M. POUTOU : C'est très court. On s'abstient sur la délibération. Pas d'avis concernant les modifications présentées, mais je prends la parole parce que l'on avait prévu de dégrouper la 79 qui est un peu en lien avec cette délibération puisque c'est le dossier de réalisation de la ZAC de Robert Picqué. On avait des choses à dire plutôt là-dessus. On était tombé d'accord pour l'organisation de l'ordre du jour que l'on ne dégroupe pas trop. On a fait une note pour la 79. C'est pour dire que l'on n'en dira pas plus. On fait abstention. Et puis, on a la petite note qui nous permet de prendre position sur la 79.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur ESCOTS.

M. ESCOTS : Oui, très rapidement, comme nous sommes déjà intervenus à plusieurs reprises et notamment lors du dernier Conseil métropolitain autour de tous les sujets qui touchent à Robert Picqué, nous rappellerons juste que ce dossier aurait dû permettre de renforcer l'hôpital public et l'offre de santé sur le sud de la Métropole. Ce n'est pas le cas, et c'est au détriment des usagers. Donc, nous allons aussi nous abstenir sur ce dossier. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

Je lance l'opération de vote.

87 votes pour et 5 abstentions. La délibération est adoptée.

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS, Madame MELLIER, Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame AMOUROUX, Madame HELBIG, Monsieur JABER, Madame JAMET, Madame LACUEY, Madame LE BOULANGER, Monsieur MARI, Monsieur MARI, Monsieur PFEIFFER, Madame RECALDE, Monsieur TROUCHE

Monsieur le secrétaire de séance.

M. ÉGRON : Délibération n°6 présentée par Madame Véronique FERREIRA. Il s'agit sur Bordeaux, la SA d'HLM CDC Habitat social et acquisition en VEFA de 40 LLS (Logements locatifs sociaux) collectifs. C'est ZAC Garonne Eiffel.

Mme FERREIRA

(n°6) BORDEAUX - SA d'HLM CDC Habitat social - Acquisition en VEFA de 40 LLS collectifs, sis, ZAC Garonne Eiffel, îlot Deschamps, lot DF 1.1, rue Henri Dunant - Emprunts de types PLAI, PLUS, PLS et PHB 2.0 d'un montant total de 5 028 734 € souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Madame Véronique FERREIRA présente le dossier.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Madame la rapporteur. Monsieur MANGON.

Alors, il y a quelqu'un qui a demandé la parole. Ce n'est peut-être pas Monsieur Jacques MANGON. C'est Monsieur MORISSET.

M. MORISSET : Oui, merci Madame la Présidente. Cela va être très rapide. J'avais, comme à l'habitude, dégroupé ce genre de délibération. Je rappelle que là, on est sur un conseil qui évoque ce sujet à la délibération 9. C'est-à-dire des acquisitions en VEFA et autres, avec au total 375 logements, toujours sans les critères que j'avais évoqués à l'EPFNA et que j'ai évoqués juste avant. Je ne suis pas plus long que cela, mais encore une fois, c'est pour souligner que de Conseil en Conseil, on accumule vraiment le fait que l'on perd un petit peu de temps par rapport à cette résilience alimentaire. Si on les avait inclus tout de suite dès le début de la mandature dans les nouveaux projets, je pense que l'on serait un peu plus reconnaissants pour les générations futures sur le fait que, si on a moins d'énergie demain, il nous faudra bien résister localement et faire en sorte que l'on puisse se nourrir d'une autre manière que par les modes éloignés des supermarchés et des autres grands continents qui nous alimentent aujourd'hui avec de la *malbouffe*. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur POUTOU.

M. POUTOU : On avait prévu de faire une petite note et comme elle était dégroupée, on fait notre explication de vote. C'est très court. On fait comme, je crois, les élus du Parti communiste. On vote contre toutes les délibérations en VEFA. Cela concerne celle-là, la 390, mais cela concerne aussi la 376, la 377 et la 379, si je ne fais pas erreur. On est contre ce dispositif-là parce que l'on défend le principe d'une maîtrise publique, le plus possible en tout cas, et laissant le moins possible le pouvoir au secteur privé dans l'idée de rompre avec les logiques marchandes capitalistes dans leur version néolibérale. Nous votons contre pour cette raison-là.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Pas d'autres interventions ?

Je lance le vote.

86 voix pour, 1 abstention, 4 votes contre et 1 conflit d'intérêts. La délibération est adoptée.

Majorité

Abstention : Monsieur MORISSET

Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS, Madame MELLIER, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame AMOUROUX, Madame HELBIG, Madame JAMET, Madame LECERF MEUNIER, Monsieur MARI, Monsieur MARI, Monsieur PFEIFFER, Monsieur POIGNONEC, Monsieur PUJOL, Monsieur PUYOBRAU, Madame RECALDE, Monsieur TROUCHE

Délibération suivante, Monsieur le secrétaire de séance.

M. ÉGRON : Monsieur Vincent DELPEYRAT-VINCENT. Subvention de fonctionnement 2025 entre Bordeaux Métropole et l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole.

Plusieurs collègues sont en situation de départ : Madame Géraldine AMOUROUX – Monsieur Michel LABARDIN – Monsieur Fabien ROBERT – Madame Béatrice SABOURET – Monsieur Emmanuel SALLABERRY – Madame Camille CHOPLIN – Madame Céline PAPIN – Madame Nadia SAADI – Monsieur Jean TOUZEAU – Monsieur Frédéric GIRO –

Monsieur Bruno FARÉNIAX – Madame Josiane ZAMBON – Madame Anne FAHMY et Madame Brigitte BLOCH.

M. DELPEYRAT-VINCENT

(n°18) Subvention de fonctionnement 2025 entre Bordeaux Métropole et l'Office de Tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole - Renouvellement de la mise à disposition de locaux situés 12 cours du XXX juillet - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport.

M. HURMIC : Merci. Écoutez, y a-t-il des questions ? Oui, Madame BONORON. Non, c'est une erreur ?

M. POUTOU : Je ne sais pas si on était les seuls à dégroupier ou... En tout cas, j'ai une note à lire et je vais la lire. Cela sera plus rapide.

Nous sommes en désaccord avec les conceptions de la Métropole concernant le tourisme, comme pour beaucoup d'autres sujets car de notre point de vue, cela correspond aux mêmes logiques économiques.

La politique touristique a beau être reformulée avec les termes qu'il faut, comme tourisme responsable, économie soutenable, habitant et habitante au cœur de la vie touristique, humaine et solidaire. Mais en réalité, qu'est-ce qui change ?

Nous avons les mêmes désaccords que lors des discussions sur le rapport Transition écologique ou sur l'urbanisme. Même sur la question de la subvention à l'association Arc en rêve, on pourrait avoir les mêmes discussions. Des désaccords qui portent sur un système économique que nous contestons, sur des logiques financières et marchandes que ni la Métropole, ni la Ville de Bordeaux, ni la majorité PS, PC, Verte, ni les droites ne remettent en cause. Pourtant, dans le cadre de ce système, ce sont les logiques productivistes, les objectifs de profit qui l'emportent et qui empêchent toute politique responsable. Parce que l'on peut toujours espérer une politique responsable, mais si on ne se confronte pas, justement, à ce qui est irresponsable, cela pose un problème.

Ici, à part des mots pour faire bien, derrière, les mêmes acteurs économiques dominant le secteur et continuent à faire leurs affaires. Les habitants, même au cœur de la ville touristique, subissent les désagréments et les aspects négatifs du tourisme de masse, logements Airbnb, pollution paquebots. Même si on a vu que Monsieur Pierre HURMIC avait pris position contre les paquebots, même si cela n'apparaît pas du tout dans le rapport de transition écologique et sociale. Les paquebots, les fêtes commerciales, développement de restaurants sans rapport avec les besoins dans l'hypercentre. L'office du tourisme est une grosse machine avec 8,1 millions de budget en 2025, dont 41 % de frais de personnel.

Le rapport est assez *bling-bling*, à notre avis, insistant sur la vie touristique d'une destination humaine et solidaire, mais de quelle façon concrètement les habitants sont-ils impliqués ? Le tourisme se limite-t-il au quartier que l'on veut montrer ?

Nous votons logiquement contre une subvention qui nous apparaît énorme et qui pourrait être répartie vers des besoins sociaux urgents : logements, santé, lieux de vie collectifs.

M. HURMIC : Merci Monsieur POUTOU.

Y a-t-il autre demande d'intervention ? Écoutez, je n'en vois pas.

Il n'y a pas d'autre demande de prise de parole, je lance le vote.

Résultat du vote : Pour : 77 – Abstention : 0 – Contre : 1 – Ne participe pas au vote : 4.

Majorité

Contre : Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote: Madame AMOUROUX, Madame BLOCH, Madame BRET, Madame CASSOU-SCHOTTE, Madame CHOPLIN, Madame DELATTRE, Madame FAHMY, Monsieur FARENIAUX, Madame FERREIRA, Monsieur GARNIER, Monsieur GIRO, Monsieur GUILLEMIN, Madame HELBIG, Monsieur JABER, Madame JAMET, Monsieur LABARDIN, Madame LECERF MEUNIER, Monsieur MARI, Monsieur MARI, Madame PAPIN, Monsieur PFEIFFER, Madame RECALDE, Monsieur ROBERT, Madame SAADI, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TOUZEAU, Monsieur TROUCHE, Madame ZAMBON

Très bien, je vous remercie.

M. ÉGRON : Monsieur Vincent DELPEYRAT-VINCENT : Invest'In Bordeaux – Convention d'objectifs triennale, avec le déport de Madame Andréa KISS.

M. DELPEYRAT-VINCENT

(n°19) Invest in Bordeaux - Convention d'objectifs triennale 2023-2025 - Subvention pour l'année 2025 - Convention d'application financière 2025 - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le dossier.

M. HURMIC : Merci Stéphane. Je passe la parole à Monsieur MORISSET.

M. MORISSET : Merci Monsieur le Président Pierre HURMIC. Je vais voter contre cette délibération, un petit peu comme par le passé, puisque j'étais déjà intervenu là-dessus. Je crois qu'il faut rappeler que cela fait quand même doublon avec les services de l'État. Quelque part, on a quand même des compétences. Là, on voit aussi que l'on est complètement dans l'opacité. Il n'y a pas vraiment de critères sur la façon dont les sélections se font.

Puis, je pense que côté transition, on est un petit peu, pas tout à fait dans la même logique que les votes lors des élections de 2020. Tout doucement, on s'en écarte. À mon sens, on devrait éviter justement d'aller dans ce domaine de la santé, du business.

Cela fait partie aussi des critiques que j'ai à faire sur la façon dont on regarde l'avenir aujourd'hui par cette logique de l'investissement dans « Invest in Bordeaux », qui nous coûte aussi, il faut le rappeler.

Par rapport aux propos de Monsieur Philippe POUTOU, je crois que si l'argent était mis ailleurs, cela ne ferait pas de mal, surtout en particulier sur les personnes les plus en souffrance.

J'ai encore une pensée sur ce qui s'est passé au Centre de formation du Haillan. Je pense que quelque part, il y aurait peut-être eu besoin de cet argent, par exemple, à cet endroit-là, puisque c'était un centre de formation. Merci.

M. HURMIC : Merci Monsieur MORISSET. Monsieur BOBET.

M. BOBET : Merci beaucoup. Quelques remarques sur cette délibération. La première, c'est que d'abord, je souligne l'importance d'avoir une agence de cette nature. Certes, il peut y avoir peut-être doublon avec ce que fait la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) qui est partenaire également. La Région, cela a été dit, peut harmoniser, optimiser tout ceci. Cela me paraît peut-être à mettre à l'épreuve de l'étude et de la réflexion.

Deuxième commentaire, il y a quand même une forte baisse des dossiers accompagnés cette année, 46 en 2024. Il y en avait près de 80, 78 exactement en 2021. C'est une baisse de 40 % en 3 ans. C'est quand même beaucoup. Est-ce que c'est lié au fait de subventions en baisse et de difficultés financières ? Ce n'est pas impensable.

J'ai rencontré Monsieur Patrick MAESTRO, le Président, qui est bouscatais. C'est pour cela que l'on s'est rencontré un peu par hasard. On a parlé de tout cela. Il est certain que notre subvention, même si elle est conséquente, est pratiquement une des plus petites de toute la France dans les agences de cette nature.

Et m'inquiéter quand même peut-être avec vous de la place qu'on prit l'aéronautique, le spatial et la défense. Ils ont la dernière place dans le dossier « Accompagner les projets », alors qu'ils étaient plutôt placés à la première ou seconde place jusqu'à présent. Et quand on rapproche cela de la difficulté que ce secteur rencontre pour recruter de nouveaux candidats rien que pour travailler, ne serait-ce que cela, et la formation, c'est encore pire, cela devient inquiétant, alors que c'est un fleuron pour nous de notre Métropole. Je suis un peu inquiet de voir ces chiffres dégringoler.

M. HURMIC : Merci Monsieur BOBET. Monsieur NJIKAM-MOULIOM.

M. NJIKAM-MOULIOM : Monsieur le Vice-président, chers collègues, évidemment notre groupe votera pour cette délibération, très loin des positions de Monsieur Marc MORISSET. Nous sommes particulièrement attachés à accompagner les équipes de l'agence pour ensemble apporter des réponses aux défis de l'attractivité, du développement économique, de l'emploi sur notre territoire.

Il n'empêche que l'on peut constater un certain nombre de choses, à la lumière des éléments et des données statistiques qui nous sont fournis dans la délibération. Il y a des efforts à faire pour cet outil essentiel de notre politique d'attractivité. Pour ensemble, encourager ces équipes, je pense qu'il y a besoin de dépasser l'argument du contexte. Certes, il y a une déficience du foncier disponible mais on doit être un peu plus actifs pour ne pas dire réactifs, notamment sur un certain nombre de territoires. Lorsque l'on a, par exemple, sur Bordeaux-Nord, accompagné l'installation de BetClic, de Back Market, d'Ubisoft sur la Rive droite, Hermès à Saint-Vincent-de-Paul, et j'en passe. Je pense qu'il ne faut ne pas se résigner. Bien au contraire, je sais que les équipes font déjà ce qu'elles peuvent, mais nous devons vraiment nous mobiliser, y compris au sein de la Commission de développement économique, pour faire un peu plus avec ces équipes.

Il y a une préoccupation majeure, cela a été souligné par le Vice-président, qui est le désengagement significatif de la Région Nouvelle-Aquitaine. Là aussi, au cœur de ce millefeuille de l'attractivité sur notre territoire, il y a besoin de travailler sur le nouveau positionnement de notre agence.

Puis, s'agissant de la gouvernance, de « Invest in Bordeaux », pourquoi ne pas labourer de nouvelles pistes pour peut-être renforcer en élargissant ce nombre de chefs d'entreprise majeurs de notre territoire, qui pourraient, au-delà des institutions, participer à la gouvernance.

Il y a beaucoup d'autres points d'amélioration que l'on peut voir. Par exemple, la politique de présence dans les salons majeurs, et leur impact. On peut aussi travailler à mobiliser davantage quelques directions pertinentes de la Métropole. Je pense, par exemple, à la Direction des relations internationales qui travaille déjà bien avec les missions économiques de nos ambassades et avec Business France. Je pense qu'il y a besoin aussi d'articuler la Direction de développement économique et la mission d'intelligence économique, mais aussi mobiliser cette Direction des relations internationales dans cette nécessaire politique d'attractivité.

Autrement dit, je pense que le bilan qui nous est quand même livré, même s'il traduit aussi les efforts des équipes, est loin d'être satisfaisant. Il va falloir, tous ensemble, faire bouger les lignes. Je suis content que Madame la Présidente soit revenue. Madame la Présidente, vous avez justement rappelé lors de vos vœux en 2025, la place importante que vous donniez à la stimulation de la Métropole. Vous l'avez rappelé d'ailleurs il y a quelques heures. Donc, il y a besoin que par rapport à cet enjeu d'attractivité, à travers cet outil de « Invest in Bordeaux », on fasse un peu plus.

C'était le sens des observations que je formulais. Bien sûr, nous voterons pour cette délibération.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur POUTOU.

M. POUTOU : Alors nous, c'est l'inverse. Bien sûr, nous voterons contre. Ce n'est pas la première fois. Je crois que ce n'est pas tous les ans parce que c'est triennal, mais les délibérations concernant « Invest in Bordeaux », reviennent régulièrement et on vote contre à chaque fois. J'explique rapidement parce que l'on a une note. Voilà encore un désaccord qui revient chaque année sur cette délibération qui consiste à subventionner « Invest in Bordeaux ». Cette année, c'est une enveloppe de 527 775 euros, en plus de la cotisation annuelle de 76 225 euros. Nous désapprouvons les logiques entrepreneuriales, le soutien à l'économie privée, en tout cas, de cette manière-là. Nous pensons utile que la Métropole ou les collectivités soutiennent l'économie, mais en œuvrant pour renforcer ou créer des services publics, pour créer des emplois publics. Tout cela pour répondre à des besoins sociaux de plus en plus importants, étant donné la brutalité des crises économiques, sociales, environnementales et démocratiques. C'est bien dans les services publics, dans des outils et des structures publiques qu'il faut investir des moyens financiers et humains en priorité. Pour nous, l'attractivité est plutôt de ce côté-là. Nous votons contre.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Pas d'autres interventions ? Monsieur le rapporteur.

M. DELPEYRAT-VINCENT : Oui, merci. Plusieurs observations, très rapidement. En effet, il y a des difficultés que tout le monde a en tête avec l'association qui sont liées notamment à

un partenariat un petit peu plus difficile avec la Région. Cela n'empêche pas, contrairement peut-être à ce qui a été dit à l'instant, que nous restions extrêmement attractifs en termes de création d'emplois. Les derniers chiffres de 2023, par exemple, sont de 3 800 emplois dans le secteur privé, dans la Métropole. On ne peut pas dire qu'il y ait une baisse, avec un nombre d'installations d'entreprises également en très forte progression.

Sur la question de Monsieur Patrick BOBET, il y a un vrai sujet sur l'ASD (Aéronautique – Spatial – Défense). Alors, il y a deux éléments de réponse. Le premier qui est positif, c'est l'action de Technowest avec Cockpit et l'action de l'OIM (Opération d'intérêt métropolitain), qui fait qu'il y a une sorte d'autonomie qui n'appelle pas forcément l'intervention de « Invest in Bordeaux ».

Un deuxième point qui est plus négatif et qui va nous demander peut-être des réunions avec l'aéroport, c'est une question de foncier disponible. Il y a un certain nombre de projets qui n'ont pas pu se concrétiser à proximité de l'aéroport, puisque toutes les discussions sur le foncier aéroportuaire n'ont pas été encore clarifiées. Mais cela n'empêche pas d'avoir, y compris dans le secteur ASD qui est le premier pôle industriel de Nouvelle-Aquitaine, encore un très haut niveau de création d'emplois. Mais c'est vrai qu'il devient peut-être urgent que l'on arrive à régler les questions foncières autour de l'aéroport notamment.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Je mets aux voix.

93 voix pour, 1 abstention, 2 votes contre et 1 conflit d'intérêts.

Majorité

Abstention : Madame LACUEY

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur GUILLEMIN, Madame HELBIG, Monsieur JABER, Madame KISS, Madame LECERF MEUNIER, Madame LOUNICI, Monsieur MARI

Délibération suivante.

M. ÉGRON : Monsieur Vincent DELPEYRAT-VINCENT. Délibération n° 20 : Contribution de Bordeaux Métropole au fonds d'investissement Aquiti Venture.

M. DELPEYRAT-VINCENT

**(n°20) Contribution de Bordeaux Métropole au fonds d'investissement Aquiti Venture
Amorçage I - Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le dossier.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur ESCOTS.

M. ESCOTS : Merci Madame la Présidente. Monsieur le Vice-président, se doute à peu près de ce que le groupe communiste va lui dire sur ce sujet. On avait des débats ce matin sur les recherches d'économies, mais peut-être que là, il y a une bonne piste sur ce genre de dossier, en tout cas, le groupe communiste vous incite à regarder de plus près.

En 2022, nous étions déjà intervenus concernant la participation de notre établissement à ce fonds d'investissement pour 4 millions d'euros, et nous réitérons ce que nous avons déjà dit à l'époque. C'est-à-dire notre demande de mieux encadrer les aides versées par notre collectivité aux entreprises. Il nous faut, selon nous, un outil de contrôle et assurer des critères respectant les salariés, l'égalité salariale, le développement des outils de production. S'assurer du respect de la transition écologique, mais aussi le maintien de l'outil de production sur notre territoire.

Notre groupe est convaincu qu'il est nécessaire de travailler un nouveau modèle de régulation qui fasse prédominer la coopération face à la concurrence, qui donne des objectifs sociaux et environnementaux ambitieux.

Il y a, selon nous, urgence à mettre en œuvre un nouveau mode de développement qui doit inclure innovation, circuit court, production et répondre aux besoins de la transition écologique. Nous refusons d'alimenter des fonds d'investissement sans connaître les critères précis et sans véritable pouvoir de décision de la collectivité. En effet, comment s'assurer qu'une fois la filière d'innovation lancée, ces startups ne seront pas absorbées par un de ces grands groupes qui n'a pas besoin des fonds publics pour investir dans ces projets d'innovation et combien de ces TPE (Très Petites Entreprises), de ces startups, se font, tôt ou tard, engloutir après avoir usé de fonds publics sans aucune contrepartie pour les collectivités qui les ont accompagnées ?

Vous l'aurez compris, ce ne sera pas une surprise, Monsieur le Vice-président, pour toutes ces raisons, notre groupe votera contre cette délibération. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur MORISSET.

M. MORISSET : Oui, merci Madame la Présidente. Je crois que je vais encore une fois aller dans le sens des propos de Monsieur Olivier ESCOTS. Comme la dernière fois où nous étions sur des sommes déjà énormes. Là, on est sur un million, puis après deux. Finalement, on est vraiment dans la logique, justement, de faire des paris. C'est presque le principe de jouer en bourse. On fait des investissements, puis on espère que cela va être utile. Je crois que l'on a vu certains exemples qui démontrent que l'on est toujours dans la même logique. Tant que cela gagne, tout va bien, mais quand cela perd, finalement, c'est l'habitant qui trinque. Le public privé, on en est là.

Cela, je crois que c'est un exemple qui démontre qu'on est dans la logique de la compétition pour faire éventuellement des choses qui n'ont pas toujours de sens, et surtout dans l'intérêt général. Cela n'amène évidemment à terme plus de déceptions puisqu'il faut qu'il y ait un gagnant, il faut qu'il y ait donc des perdants. Je ne suis pas sûr que cette logique-là soit comprise par tout le monde, puisque dès que l'on a de l'argent, on a les dents longues, on y va et on fonce. Et je pense que la vision, à terme, est que l'on se rende compte. Tiens, on a fait des drones d'un côté ou de l'autre, puis finalement, on se rend compte que les autres sont plus performants. Finalement, on arrête d'investir dans les drones, par exemple, ou dans d'autres startups de ce genre. Et là, à un moment donné, c'est le contribuable qui paye. Je pense qu'au contraire, on devrait aller travailler justement sur ce qui a été évoqué ici plusieurs fois en débat, sur les gratuités des services publics, que ce soient les transports, la santé ou autre.

À mon sens, cet argent-là serait bien plus utile pour tout le monde à partir du bas, c'est-à-dire là où il y a le plus de souffrance, c'est tout. Là, on est plutôt dans le bling-bling. Donc, je conteste cette logique-là, cette politique-là, qui ressemble à tout ce que fait la Macronie.

Pour moi, c'est quelque chose qui ne marche pas du tout. C'est contraire même à l'esprit de la Métropole bordelaise. Je ne crois pas que l'on soit dans cette logique-là.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. **Monsieur POUTOU**.

M. POUTOU : Troisième intervention d'affilée, troisième contre. Cela va faire beaucoup, à force, mais je ne suis pas très bon en maths, je ne suis pas sûr que l'on inverse le cours des choses. On restera minoritaire, mais voilà.

Puis d'autre chose, vous voyez, par rapport à **Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT**, on a remarqué que l'on faisait quasiment que du contre sur vos délibérations. C'est bizarre quand même. Il n'y a rien de personnel, ne vous inquiétez pas.

J'ai une petite note à lire qui explique, mais qui va aller dans le même sens que ce qu'ont dit le groupe PC et **Monsieur Marc MORISSET**.

Bienvenue dans le monde de l'entreprise qui capte l'argent public sans avoir trop de comptes à rendre. Des fonds d'investissement sont prévus pour alimenter des entreprises présentées comme innovantes, écolos et sociales, mais dont on ne peut rien vérifier en réalité. Ces sommes d'argent qui sont en jeu sont très importantes. Et à côté, nous qui votons, nous qui sommes censés voter, n'avons pas les moyens en réalité de contrôler quoi que ce soit, ni les sommes, ni les entreprises choisies.

Le dispositif nous apparaît opaque, peu détaillé. Et puis, c'est habituel, certes, il n'y a pas de réflexion sur les pratiques, sur l'intérêt pour la Métropole de soutenir ainsi ces entreprises qui ne sont pas précisées, plus globalement sur comment soutenir l'activité économique et sociale sur le territoire. Car il n'y a pas que ce système de fonds de soutien pour les entreprises, il y a la question du soutien au développement des services publics.

Cela revient à ce que l'on a dit dans la note précédente. Une réflexion politique ou une pratique politique qui mériterait d'être abordée un peu plus souvent dans ce Conseil. En fonction de ce que nous comprenons, des informations que nous n'avons pas et des sommes d'argent qui sont en jeu, nous choisissons de voter contre.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. **Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH**.

M. ROSSIGNOL-PUECH : Oui, **Madame la Présidente**, le groupe Écologie et Solidarité, comme lors du précédent vote sur ce dossier, va s'abstenir.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Je lance l'opération de vote. Pardon, excusez-moi, Monsieur le rapporteur, **Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT**.

M. DELPEYRAT-VINCENT : C'était l'occasion pour moi, parce que je crois que c'est un débat important et que cela mérite, non pas d'être long, mais d'apporter un certain nombre de précisions.

D'abord, vous donner quelques chiffres sur l'emploi dans la Métropole. Au 1^{er} janvier 2024, dans le secteur privé, c'est 344 817 emplois, + 1 657 sur un an, et si on regarde depuis 2021, c'est + 13 900 emplois créés dans le secteur privé dans la Métropole, + 4,2 %.

Quand je regarde les informations le soir, avec un certain nombre de plans sociaux dans l'industrie ici et là, je préfère être dans cette situation que le contraire. Je vous enverrai d'ailleurs la note sur ces chiffres, si vous le souhaitez.

Pour le reste, il me semble quand même qu'il y a des malentendus. Je suis prêt à rencontrer les groupes ou les élus qui se posent des questions sur ce point.

D'abord, il ne s'agit pas d'aide à des entreprises qui existent. Il s'agit d'aider des entreprises à se créer dans des secteurs stratégiques qui sont notamment liés à la santé, à la transition écologique et au numérique. Et quand on regarde le contexte géopolitique qui nous agite en ce moment, il y a un chemin possible pour notre pays. Sinon, nous allons devenir un parc d'attractions qui va acheter ses produits pour le numérique aux États-Unis, comme on l'a fait pendant le COVID pour les vaccins. Alors là, inutile de faire un long développement sur ce qui se passe avec les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), etc. Il y a un vrai sujet de souveraineté nationale et de contexte géopolitique. Veut-on rester un pays industriel au moment où le PIB (Produit intérieur brut) est quand même tombé à 9 %, ce qui est particulièrement préoccupant pour notre pays. Faire le choix, non pas de subventionner des grandes entreprises comme j'ai l'impression de l'entendre, mais de contribuer à l'émergence de nouvelles entreprises sur notre territoire qui vont être capables, demain, de nous apporter des solutions sur la santé, la transition, le numérique avec des conditions extrêmement strictes. Parce que je rappelle qu'il s'agit d'un fonds public dans lequel nous participons aux côtés de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'agglomération de Limoges et de la Banque publique d'investissement. Par ailleurs nous aurons un retour de ces fonds lorsque les entreprises pourront être bénéficiaires.

Je suis un peu surpris que dans un moment où chacun se rend compte que notre pays est sur une pente très glissante en matière de dépendance industrielle et de production depuis la mondialisation où on fait fabriquer un petit peu partout des produits qui nous font défaut. Donc, je suis surpris de certaines interventions qui, d'une certaine façon, mettent en cause l'intervention publique dans le secteur économique. Autrefois on appelait cela des prises de participation, des nationalisations. Je vois qu'aujourd'hui on préférerait que cela soit des financements privés, c'est un peu surprenant comme raisonnement, mais admettons.

Enfin, si on doit en discuter de manière plus précise, je me tiens à votre disposition. Sachez que sur le contrôle, il est extrêmement strict, et que par ailleurs la Métropole a rajouté une lettre aux règles qui étaient déjà posées par la Région pour être informée à chaque étape des décisions prises et du développement des entreprises en question. Si on doit avoir un débat sur l'emploi et l'industrie dans la Métropole, je crois que ce serait peut-être intéressant que l'on puisse la voir. On ne peut pas se défilier quand on voit notre tissu industriel s'effondrer et ne pas avoir d'action publique pour réarmer industriellement le pays et y compris notre Métropole.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci **Monsieur DELPEYRAT-VINCENT** pour cette logique implacable.

Je lance le vote.

66 votes pour, 30 abstentions et 5 votes contre. La délibération est adoptée.

Majorité

Abstention : Madame BICHET, Madame BLOCH, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur CAZAUX, Madame CHOPLIN, Monsieur CUGY, Madame CURVALE, Madame DEMANGE, Monsieur GARNIER, Monsieur GHESQUIERE, Monsieur GOMOT, Monsieur HURMIC, Monsieur JABER, Madame JAMET, Madame JUQUIN,

**Madame JUSTOME, Monsieur LABESSE,
Madame LE BOULANGER, Madame
LECERF MEUNIER, Madame LEPINE,
Monsieur MARI, Madame NOEL, Madame
PAPIN, Monsieur PFEIFFER, Madame
RAMI, Monsieur RISTIC, Monsieur
RIVIERES, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH,
Madame SAADI, Monsieur THONY;
Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur
FEUGAS, Madame MELLIER, Monsieur
MORISSET, Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Madame
HELBIG, Monsieur MARI**

Monsieur le secrétaire.

M. ÉGRON : Délégation de Madame Marie-Claude NOËL, mais comme elle fait partie des membres de l'A'URBA (Agence d'Urbanisme et de Recherche de Bordeaux Aquitaine), c'est Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT qui va la présenter. Cela concerne l'Agence d'urbanisme – Subvention de fonctionnement 2025 et merci à Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT pour sa bienveillance.

M. DELPEYRAT-VINCENT

**(n°27) Agence d'urbanisme - subvention de fonctionnement 2025 - Convention - Décision
- Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le dossier.

Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur ESCOTS.

M. ESCOTS : Nous n'avons rien de particulier à dire sur l'A'URBA, mais comme sur le dossier précédent, nous avons respecté le fait de ne pas intervenir après le rapporteur, juste pour revenir sur un élément. Comme Monsieur le Vice-président dit, à une époque, on se félicitait de mettre de l'argent public pour nationaliser, on ne parle pas du tout du même sujet. Si on fait la comparaison, on pourrait mettre de l'argent public pour faire une régie avec des startups mais ce n'est pas du tout de cela dont on parle. On parle de l'argent public qui va dans les startups or si demain, ces startups sont rachetées par les grands groupes, cet argent public part avec. Nous n'apprécions pas vraiment que nos propos soient modifiés en disant qu'aujourd'hui, on ne veut pas qu'il y ait de l'argent public investi dans l'économie. Ce n'est pas cela. On veut que l'argent public soit investi dans l'économie, mais avec garanties sur les critères sociaux, en termes d'emploi, de qualité d'emploi, d'égalité salariale, d'ambition environnementale. C'est comme cela que l'on souhaite que l'argent public soit investi. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur POUTOU.

M. POUTOU : On avait prévu d'intervenir, mais je profite de l'intervention de Monsieur Olivier ESCOTS, du PC, parce que c'était la même réaction que l'on avait. On ne pouvait pas intervenir après l'intervention du rapporteur. On est hyper discipliné. On ne l'a pas fait. Oui, c'est à peu près la même réponse. Je pense que cela traduit à quel point le PS et les satellites autour, ont complètement quitté l'idéologie de gauche. Ils n'arrivent plus à imaginer ce que cela pourrait vouloir dire une économie sociale, socialiste même, parce que le nom du PS

vient d'une histoire. De revendiquer, de se battre pour une économie socialiste, où ce serait plus que la question des services publics mais aussi la question d'un contrôle économique public. Là, vous ne l'imaginez même pas. Tout est confondu. On mélange tout. Nationalisation et puis soutien public à des entreprises privées. Vous avez peut-être vu que le total des aides publiques aux entreprises explose. Ce sont des records. Ce n'est pas pour cela que l'on socialise l'économie et ce n'est pas pour cela que le public contrôle l'économie.

On pense qu'il y a quelque chose que vous n'arrivez plus à imaginer. Tellement imprégnés de la logique libérale que vous pensez qu'il n'y a que comme cela que l'on peut faire. Et soutenir l'économie, c'est forcément soutenir l'économie privée, l'économie marchande, l'économie égoïste. Cependant, vous avez un petit couloir solidaire, l'ESS. C'est comme si vous vous rassuriez. Il y a l'ESS.

Juste un exemple, j'en avais déjà parlé, mais je crois que c'est à la mairie de Bordeaux. Par exemple, sur la question du logement, Vienne la Rouge, c'est un surnom qui est donné à Vienne parce que c'était aussi une politique dans les années 20 et 30 sur la question du logement où là, c'était du logement social. D'ailleurs, il y a encore des restes aujourd'hui malgré tout. Et puis, c'étaient même des constructeurs, des bâtisseurs qui étaient complètement publics. Il y avait aussi une volonté de construire une économie qui était complètement publique, dirigée par la municipalité de Vienne et c'était le PS à l'époque, la social-démocratie autrichienne, pour vous dire comment cela a bien évolué sur un autre terrain.

Je ne voudrais pas trop déborder parce que j'ai une note à lire sur la question de A'URBA. Cela va rentrer, je pense. Alors là, on s'abstient, mais si on avait su que c'était Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, peut-être que l'on aurait fait contre, mais là, on s'abstient.

Nous approuvons le principe de subventionner l'agence d'urbanisme A'URBA, qui effectue un travail très utile par ses études, ses recherches, ses analyses. Produisant notamment de nombreuses publications qui permettent de réfléchir sur les enjeux de développement urbain, mais nous n'avons pas d'avis sur la somme de 4 millions d'euros, étant incapable de mesurer si c'est suffisant. On a bien noté la baisse de 5 %, est-ce un souci pour l'agence ou est-ce pertinent ? Sachant que ce qui ne va pas ici ne va pas ailleurs. C'est toujours l'histoire des choix, qui est-ce que l'on subventionne ? Où va l'argent public ? Et du soutien qui peut manquer ailleurs.

Aussi, nous nous interrogeons sur la relation entre la Métropole et autres collectivités qui subventionnent, et puis, d'un côté, et de l'autre côté, l'agence. N'y a-t-il pas une relation de dépendance créée, une marge de manœuvre réduite pour l'agence qui n'a pas forcément intérêt à déplaire aux commanditaires que sont les structures qui subventionnent ? Pourtant, nous sommes bien conscients que l'agence a besoin d'un soutien financier important, mais en même temps, nous constatons au travers des études effectuées et programmées qu'il n'y a pas ou si peu d'analyse critique des politiques qui sont menées par la Métropole ou les autres collectivités. Il ne semble pas y avoir de critique sur les politiques de la ville, notamment sur la politique dans les quartiers populaires qui n'empêche pas l'aggravation de la pauvreté, ni l'augmentation des difficultés sociales. Ni sur la disparition dramatique des services publics, comme les bureaux de poste, ni sur la nécessité de réquisitionner les bâtiments vides. Les politiques de réhabilitation au lieu des politiques de démolition ou de construction de logements neufs, ou encore une vision critique sur les démolitions. Je me répète. Il nous semble qu'un travail plus indépendant ou autonome permettrait à l'agence de jouer pleinement son rôle de réflexion et d'apport critique. Nous nous abstenons par rapport à cette réflexion-là.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur MORISSET.

M. MORISSET : Merci, Madame la Présidente, mais peut-être que je vais rebondir par rapport aux propos que vous avez tenus tout à l'heure à Monsieur Philippe POUTOU puisque s'il n'était pas d'accord, il était soumis. Il se faisait gronder par son Conseil.

Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur MORISSET, vous comprenez le sens de l'humour ?

M. MORISSET : Mais oui.

Mme la Présidente Christine BOST : Ne rebondissez pas sur une blague.

M. MORISSET : Non, non, mais justement, je vais vous répondre par blague, vous allez voir. C'est vachement intéressant, mais soyez patiente, vous savez. Soyez patiente Madame la Présidente.

Mme la Présidente Christine BOST : Ce n'est pas mon fort.

M. MORISSET : Je vois cela. J'entends.

Ce que je voulais vous dire, par rapport à la dernière remarque de Monsieur Philippe POUTOU, il se posait la question d'où était le socialisme dans ce parti. Je crois qu'il ne se définit plus du tout socialiste. C'est le parti soumis au marché, c'est tout simple. C'est la réponse que je peux vous faire. C'est énorme. Ce n'est pas mal. Quelque part, peut-être que de ce côté-là, il y aurait besoin de comprendre un petit peu comment cela se passe, comment la soumission au marché se passe et comment ce parti politique est devenu un très grand allié du macronisme.

Cela dit, je vais revenir juste à la délibération et je vais m'abstenir en particulier sur le montant excessif. Je pense que l'on est aujourd'hui sur un manque de clarté sur la façon dont on subventionne A'URBA. Je pense que c'est logique aujourd'hui d'essayer de mesurer, vu le contexte économique français, la façon dont on dépense l'argent public.

Je m'abstiens et j'espère que cela sera compris.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur DELPEYRAT-VINCENT.

M. DELPEYRAT-VINCENT : Merci Madame la Présidente. Je vois qu'il y a encore de gros malentendus. A moins que l'on considère qu'à chaque fois que l'on crée une entreprise, il faut créer une régie, ce qui est possible. Je crains que cela soit un peu compliqué.

Je voudrais rappeler qu'il y a en France l'agence des participations de l'État qui gère 175 milliards d'euros pour des participations dans Orange, dans Renault, dans Thalès, dans Safran, dans Airbus, dans Engie, etc., et je constate qu'à chaque fois que l'État a voulu céder un certain nombre de ses actions, cela a fait l'objet de très vives protestations au nom d'une crainte de privatisation.

Enfin, revenons au débat. De quoi s'agit-il avec ce fonds ? Il ne s'agit pas d'aider de grandes entreprises multinationales. On a des chercheurs, des ingénieurs dans notre région qui travaillent sur les nouveaux matériaux, qui travaillent sur l'énergie, sur les transports. Je préfère qu'il y ait, en effet, un soutien public pour les accompagner plutôt que de les laisser à la Société Générale ou à d'autres établissements. Mais plutôt chercher des financements

en fonction de l'intérêt de l'emploi métropolitain et des objectifs que l'on se fixe en termes de transition et de création d'emplois sur notre territoire. Je trouve vraiment ces propos à la fois infondés et excessifs. Et contrairement à ce qui a été dit, il y a justement des conditionnalités extrêmement fortes qui sont posées, notamment en termes de création d'emplois, de respect de l'environnement, de respect des salariés et de diversités, etc. Je veux bien que l'on s'invente des débats comme cela à coup d'anathème, mais je trouve cela ni très correct, ni très juste pour tout vous dire.

Quant à l'A'URBA, je n'ai pas très bien compris quel était le problème soulevé par mon collègue, Monsieur Philippe POUTOU. C'est une agence qui existe depuis très longtemps pour rendre des services à Bordeaux Métropole en tant qu'agence d'urbanisme, qui réalise des études. J'en attends une d'ailleurs avec impatience me concernant sur Bordeaux-Lacanaud, et bien d'autres. Je ne vois pas très bien quel est le problème. En l'occurrence, là, on ne peut pas dire que ce n'est pas une structure publique l'A'URBA. Je ne vois pas en quoi il y a problème là-dedans, mais je n'ai peut-être pas tout compris.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Nous allons lancer le vote.

87 votes pour, 2 absentions et 7 conflits d'intérêt. Il faut ajouter le conflit d'intérêt de Monsieur Michel LABARDIN. Merci.

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MORISSET,
Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Madame BOST,
Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur
CAZENAVE, Madame CURVALE, Monsieur
ESCOTS, Madame FERREIRA, Madame
HELBIG, Monsieur HURMIC, Monsieur
JABER, Madame KISS, Monsieur
LABARDIN, Madame LECERF MEUNIER,
Madame LOUNICI, Monsieur MANGON,
Monsieur MARI, Madame NOEL, Madame
PAPIN, Monsieur PESCHINA, Monsieur
PFEIFFER, Monsieur PUYOBRAU,
Monsieur ROBERT, Monsieur
SALLABERRY, Madame TERRAZA,
Monsieur TRIJOLET

Monsieur le secrétaire.

M. ÉGRON : Madame Claudine BICHET pour l'affaire n°38, c'est classement par anticipation du projet de réseau de chaleur Métropole Sud.

Mme BICHET
(n°38) Classement par anticipation du projet de réseau de chaleur Métropole Sud -
Décision - Autorisation

Madame Claudine BICHET présente le dossier.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Non, je n'en vois pas. Si, Monsieur POUTOU.

M. POUTOU : Je n'ai pas appuyé tout de suite parce que d'autres avaient dégroupé. C'était juste une question parce que l'on n'avait pas prévu d'intervenir là-dessus, enfin si, mais sur une autre. On prépare l'ordre du jour. On essaie de trouver la meilleure solution quand on dégroupé, est-ce que l'on dégroupé ou pas. C'est pour cela que parfois, c'est un peu compliqué. Juste une question et cela s'adressait à Madame Claudine BICHET. Cela ne concerne pas directement le réseau de chaleur de Métropole Sud, mais cela concerne le réseau de chaleur du Grand Parc. Je crois que c'était la dernière fois ou l'avant-dernière fois, j'étais intervenu sur la question de la centrale à biomasse à Grand Parc et Madame Claudine BICHET avait dit qu'elle enverrait des éléments là-dessus. Je n'ai rien vu passer. C'était pour savoir si c'était normal par rapport aux questions posées parce que l'on a des doutes sur le fait que ce soit judicieux d'avoir des centrales à biomasse avec les risques de pollution. Puis même sur la question du timing des travaux.

C'était pour dire que l'on n'avait rien vu, mais peut-être que vous avez fait exprès, ou que c'est passé dans les spams, je ne sais pas.

Mme la Présidente Christine BOST : Madame BICHET, que s'est-il passé ?

Mme BICHET : J'ai l'impression d'avoir répondu déjà 50 fois à cette question, mais ce que je propose, c'est que l'on vérifie la réponse écrite qui vous a été faite. En plus, je crois que c'était dans le cadre du Conseil municipal de Bordeaux. Donc, que l'on vérifie si les éléments vous ont été envoyés. Si ce n'est pas le cas, je veillerai à ce que l'on vous envoie les réponses.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Madame BICHET.

Je lance le vote.

98 voix pour et 1 abstention. La délibération est adoptée.

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Monsieur
GUENDEZ, Madame HELBIG, Monsieur
JABER, Monsieur MARI

Monsieur le secrétaire.

M. ÉGRON : Délibération n°40, Madame Claudine BICHET : Société d'économie mixte locale Bordeaux Métropole Énergies (BME) – Le rapport des administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de l'article L.1524-5.

Mme BICHET

(n°40) Société d'économie mixte locale Bordeaux Métropole Energies (BME) - Rapport des administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales - Exercice 2022-2023 - Information en Conseil

Madame Claudine BICHET présente le dossier.

Mme la Présidente Christine BOST : Y a-t-il de demandes d'intervention ? Il y en a. Madame BOZDAG.

Mme BOZDAG : Madame la Présidente Christine BOST, chères et chers collègues. Il est parfois utile de rappeler certaines vérités surtout quand d'autres essaient de les masquer derrière un discours bien rodé. Aujourd'hui, nous parlons de Bordeaux Métropole Énergies (BME). Une société qui affiche d'excellents résultats sur l'exercice 2022-2023. Des résultats qui ne doivent rien au hasard, mais tout à une vision stratégique posée par la précédente mandature : mettre BME au service de la transition énergétique tout en s'appuyant sur des bases économiques solides. BME, ce n'est pas une improvisation, mais un projet structuré qui a su capitaliser sur son ancrage historique Gaz de Bordeaux REGAZ, pour investir dans les énergies renouvelables, NEOMIX, MIXENER et la rénovation énergétique des bâtiments FACIRENOV. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes : une performance financière et une capacité d'investissement qui confirment la justesse des choix initiaux.

Alors, la question est simple. Comment peut-on, d'une entreprise qui réussit, arriver à une direction générale qu'on licencie ? On aurait pu s'attendre à ce que l'on renforce une équipe qui fonctionne, à ce que l'on soutienne une dynamique qui porte ses fruits. Mais non, on a décidé de virer le capitaine alors que le navire avance à pleine vitesse. Et pourquoi ? Pour insuffisance des résultats ? Certainement pas. Pour faute grave ? Aucune justification à cet ordre. Alors quoi ? Un changement de gouvernance ? Voilà le terme poli que l'on nous sert, comme si c'était une simple réorganisation technique. Ne soyons pas dupes, ce licenciement est une opération politique, une volonté d'effacer ceux qui ont construit ce succès pour mieux s'en attribuer les mérites ensuite. Certains se frottent déjà les mains. Ils réécrivent l'histoire en expliquant que grâce à leur nouvelle gouvernance, BME est devenue un moteur de la transition énergétique. C'est faux. BME était déjà sur cette trajectoire avant parce qu'au-delà du sort du directeur général licencié à un an de la retraite, c'est une question de probité, de reconnaissance du travail accompli. Nous ne pouvons pas rester silencieux face à cette mascarade. Non, Madame le rapporteur, ne réécrivez pas l'histoire, pas de palimpseste. Vous privez BME d'un excellent directeur.

Je vous remercie pour votre écoute.

Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur POUTOU.

M. POUTOU : Si cela ne vous dérange pas, je peux verser la note pour le PV. Comme cela, cela évite de parler trop longtemps.

Intervention écrite de M. Poutou

Nous pouvons prendre acte d'une information qui nous est donné, avec ce rapport de 196 pages. Ce conseil métropolitain comprend plusieurs rapports d'activité (avec BMA, la Fabrique, la SPEBEC), cela donne des dizaines de pages de rapports financiers impossibles à lire et à analyser. Ni le temps, ni les compétences techniques. Du coup on se demande quel intérêt (à part une obligation réglementaire) peut avoir cette information en conseil. Il n'y a pas non plus l'espace durant les conseils pour échanger ou débattre sur ces rapports. Cela pose de fait un problème démocratique, certainement un fonctionnement qui est à revoir.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur POUTOU. Madame FAHMY.

Mme FAHMY : Merci Madame la Présidente. Je voudrais dire quelques mots également sur Bordeaux Métropole Énergies. Quelques mots qui concernent plus précisément Gaz de Bordeaux, mais avec le rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Nous avons regretté en commission qu'il n'en soit pas fait mention. Gaz de Bordeaux, qui est une filiale à 100 % de Bordeaux Métropole Énergies et dont les activités représentent plus de 90 % du chiffre d'affaires 2023 de BME. Un excellent chiffre d'affaires, comme rapporté par ma collègue.

Ce rapport porte sur l'examen des comptes depuis 2016 jusqu'en septembre 2023. Il porte sur la période du présent rapport annuel, période 2022-2023, qui est aussi, faut-il le rappeler, le pic de la crise énergétique, avec la flambée des prix de l'énergie et les tensions sur l'approvisionnement.

Durant cette période, la pression a été croissante sur les particuliers et sur les entreprises. De multiples mesures ont été mises en place, le bouclier tarifaire, des remises ou le gel des tarifs pour ne citer qu'eux. La coexistence entre les tarifs réglementés et les offres de marché ont complexifié la donne. Mais ce qui est sûr, c'est que durant toute cette période, les usagers ont subi la crise de plein fouet, qu'ils étaient perdus dans les évolutions tarifaires et que la plus grande vigilance était de mise pour les protéger comme pour les rassurer.

Dans cette période, les alertes ont été nombreuses et diverses. Des mises en garde du régulateur (la CRE), du médiateur de l'énergie, de collectifs également. Tout cela devait inviter BME et Bordeaux Métropole à la plus grande vigilance. Ce rapport de la Chambre Régionale des Comptes interroge, car il relève dans son analyse comme dans ses recommandations, un manque certain d'informations entre Gaz de Bordeaux et BME dans une période critique. Les choses n'ont évolué que fin 2023. Il confirme également le manque de transparence, d'informations, de lisibilité, à tout le moins des offres tarifaires pour les clients résidentiels ce qui a été régulièrement dénoncé et on apprend que ce n'est qu'en 2023 et surtout en 2024 que Gaz de Bordeaux a commencé à revoir ses pratiques commerciales.

Aujourd'hui, on nous annonce un resserrement des liens entre Gaz de Bordeaux, BME et Bordeaux Métropole. Une volonté de mieux piloter la stratégie énergétique, de renforcer la transparence. Nous prenons acte, mais pour le groupe Renouveau Bordeaux Métropole, nous regrettons ce temps de retard une fois passé le plus fort de la crise énergétique. Je vous remercie.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Je n'en vois pas. Madame le rapporteur.

Mme BICHET : Par rapport au dernier point sur le rapport, l'ensemble des observations sont en train d'être mises en œuvre par la nouvelle direction. Ce rapport tombait bien pour souligner des sujets qui étaient insuffisamment remontés à la gouvernance. Nous avons bien l'intention de remédier à ces points.

Sur les autres sujets qui ont été abordés, je pense que sans rentrer sur le fond puisque je ne vais pas pouvoir le faire, une procédure étant en cours. Juste rappeler que la « réussite » très récente de Gaz de Bordeaux est aussi liée à la crise énergétique et au soutien de l'État qui a permis à tous les grands groupes énergéticiens d'avoir des résultats extrêmement importants liés à ce contexte. Il faut bien dissocier les choses des sujets de la gestion et d'un sujet très contextuel lié à Gaz de Bordeaux.

Maintenant, ce que je peux dire, c'est que l'on a une feuille de route stratégique très claire, qui a été délibérée et changée avec l'ensemble des membres du Conseil d'administration dont certains membres de votre groupe font partie. Tous les éléments ont été partagés. Cette feuille de route stratégique est claire. Elle est en œuvre. Aujourd'hui, l'objectif est clairement que Bordeaux Métropole Énergies soit beaucoup plus actif sur les sujets de transition énergétique qu'auparavant et avec un objectif de décarbonation, y compris des activités gazières historiques du groupe. Nous avons donc une direction générale qui est totalement

employée à mettre en œuvre cette nouvelle feuille de route. Je n'ai pas grand-chose d'autre à ajouter sur ce sujet.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Madame la rapporteur.

Je tiens d'ailleurs à vous dire, Madame Fatiha BOZDAG, que je suis assez surprise que vous évoquiez ce sujet dans cette enceinte. D'abord, vous avez des membres de votre groupe qui sont administrateurs et qui peuvent vous en parler de façon très précise parce que la situation a été largement évoquée avec eux, et ce n'est évidemment pas dans cette enceinte que l'on est amené à traiter de ce sujet.

Mme BOZDAG (hors micro) : Je vous rassure, Madame la Présidente, j'ai été conseillée par mes collègues qui siègent.

Mme la Présidente Christine BOST : C'est curieux que l'on vous demande de parler de ce sujet au sein du Conseil de Bordeaux Métropole puisque c'est un sujet qui relève de la gouvernance de la structure qui est BME.

Il n'y a pas de vote. C'est juste une information. Je remercie Madame la rapporteur pour ces précisions.

Communication effectuée

Monsieur le secrétaire.

M. ÉGRON : Délibération n°43 : Délégation de Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, mais qui est absent.

Elle sera rapportée par Madame Andréa KISS. C'est le nouveau règlement d'intervention de Bordeaux Métropole en faveur de la réhabilitation du parc privé dans le cadre du parc territorial France RENOV.

Mme KISS

(n°43) Nouveau règlement d'intervention de Bordeaux Métropole en faveur de la réhabilitation du parc privé dans le cadre du Pacte territorial France Rénov' - Décision - Autorisation

Madame Andréa KISS présente le dossier.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Y a-t-il des demandes d'interventions ? Monsieur MORISSET.

M. MORISSET : Merci Madame la Présidente Christine BOST. Oui, je vais voter pour cette délibération. J'ai tenu à la dégrouper parce que par volonté politique, on peut très bien faire quelque chose de très vertueux et intéressant dans l'intérêt général. D'ailleurs, cela a été évoqué par Madame Andréa KISS à l'instant. C'est simplement pour souligner qu'à l'intérieur de ce genre de délibération, on voit apparaître la neutralité carbone, alors que, quelque part, on peut très bien se passer de ces termes. Cet objectif est complètement un leurre. On peut toujours faire de la rénovation. On peut toujours faire en sorte que les habitats soient beaucoup plus efficaces et moins énergivores.

À mon sens, c'est une façon comme une autre de dire que l'on peut agir sans pour autant suivre une espèce de dogme qui est répète comme un mantra par presque toutes les personnes aujourd'hui et peut-être même dans les agents territoriaux qui préparent les

délibérations. Il faudra en sortir, parce que je vous dis tout de suite, je pense que le carbone, est utile quoi qu'il arrive. Cette logique de neutralité carbone, c'est une façon comme une autre, je l'ai déjà dit, de se tirer une balle dans le pied. Je pense que l'on peut faire des choses. On peut faire avancer tous les débats, et on n'a pas besoin de cela dans les délibérations. France Renov' fait des choses et j'espère que cela sera encore plus soutenu parce qu'il y a bien un besoin très large aujourd'hui dans les bâtis pour faire en sorte que l'on soit moins gourmand. C'est tout simple parce qu'aujourd'hui, l'énergie coûte et en particulier le gaz puisque l'Europe importe massivement du gaz trois fois plus cher des États-Unis. Merci de votre écoute.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Monsieur POUTOU.

M. POUTOU : On propose de verser l'intervention dans le PV.

Intervention écrite de M. Poutou

Nous approuvons le nouveau règlement même si une aide plus importante serait sans doute nécessaire, car celle existante peut ne pas suffire pour assurer les travaux des familles ou des personnes se trouvant en difficulté. Même avec ses limites, même si des choix budgétaires auraient dû permettre un investissement beaucoup plus important pour améliorer la situation pour de nombreuses personnes en situation de mal-logement, nous votons pour.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur POUTOU.

Je lance le vote.
98 voix pour.

**Unanimité des suffrages exprimés
Ne prend pas part au vote : Madame BRET,
Madame HELBIG, Monsieur MARI,
Monsieur MILLET, Monsieur SALLABERRY**

Madame KISS, nous vous félicitons.

Délibération suivante. Monsieur le secrétaire.

M. ÉGRON : Délibération n°47 : Madame Brigitte BLOCH : Le projet européen CULTIGEN. Il s'agit d'un partenariat de transfert de solution innovante entre Bordeaux Métropole et la Ville de Copenhague.

Mme BLOCH

(n°47) Projet européen CULTIGEN - Partenariat de transfert de solution innovante entre Bordeaux Métropole et la Ville de Copenhague - Décision - Autorisation

Madame Brigitte BLOCH présente le dossier.

Mme la Présidente Christine BOST : Y a-t-il des éventuelles questions ?
Monsieur POUTOU.

M. POUTOU : J'ai une note à lire, mais je vous propose de la verser au PV. Cela vous va comme cela ?

Mme la Présidente Christine BOST : C'est une proposition qui nous sied.

M. POUTOU : Vous voyez que quelquefois, vous soutenez nos initiatives.

Intervention écrite de M. Poutou

Il nous est demandé d'approuver une subvention de 120 000 euros (pas très clair sur la somme, car il y a un co-financement de l'Europe). Mais le problème de fond n'est pas là. Il est question de coopération entre villes, d'études, de réflexion sur la ville, sur des solutions dans les quartiers, de liens avec les habitants, avec les acteurs économiques... Mais nous ne comprenons pas vraiment de quoi il s'agit précisément. « Le projet s'inscrit dans le cadre du programme « European Urban Initiative » qui vise à soutenir l'expérimentation dans les villes de solutions innovantes répondant aux défis urbains complexes et à leur permettre de devenir des laboratoires d'innovation. » Mais quels sont ces défis urbains complexes ? Et du coup vers quelles solutions d'innovation irions-nous ? C'est trop vague, d'autant que nous savons toutes et tous qu'il y a plusieurs conceptions de la ville qui s'opposent, une libérale et marchande, un autre anticapitaliste et sociale. Selon la philosophie du projet, cela ne donne pas les mêmes axes de réflexions et donc les mêmes solutions recherchées. Devant ce manque d'information, face aux désaccords largement exprimés au fil des Conseils métropolitains sur les thèmes d'urbanisme, de tourisme, de vision de la ville et de la métropole, nous votons contre cette délibération.

Mme la Présidente Christine BOST : Bien sûr, bien sûr. Madame SABOURET.

Mme SABOURET : Je vous remercie Madame la Présidente, chers collègues. Simplement, je voulais profiter de cette délibération pour faire un point sur la fréquentation touristique de notre agglomération bordelaise et départementale. La conférence de presse sur le sujet qui s'est tenue il y a quelques jours nous a fourni quelques éléments de bilan 2024 ainsi que des tendances pour l'année à venir.

En synthèse, l'année 2024 se caractérise par une forme de stabilité avec une performance qui est essentiellement tirée du tourisme d'affaires. Pour 2025, c'est vrai qu'au vu des carnets de commandes, l'année s'annonce sans doute comme une année plutôt en retrait.

Ce bilan de l'année 2024 révèle une baisse de 4 % des excursions dans le vignoble et les visites de châteaux ; et bien que les résultats du premier trimestre restent stables, la période estivale a été hélas décevante. Certes, les raisons sont multifactorielles, mais la conjoncture économique et la météo ne peuvent pas tout expliquer. Et on a cette perception que la stratégie semble se renfermer sur un tourisme de proximité. Je ne dis pas qu'il faut le négliger. Loin de là, mais cela doit-il être l'objectif recherché pour une agglomération reconnue mondialement pour l'identité de notre territoire ? Nous sommes une agglomération qui a un rayonnement qui doit se poursuivre.

Il est indéniable que développer un tourisme plus responsable est souhaitable. Je dirais même qu'il est nécessaire. Je répète que c'est une tendance sur laquelle on peut aller. Néanmoins, on voit que les jeunes, les moins fortunés doivent aussi pouvoir s'ouvrir sur le monde et ce sont majoritairement ceux qui empruntent à la fois des vols low cost, ceux que vous souhaitez pourtant réduire au maximum. De même que nous avons constaté dans vos prises de position qu'elles ne favorisent pas le développement de l'aéroport, qu'elles ne favorisent pas l'arrivée des croisiéristes, ce qui pose des questions. Ce qui pose des questions sur l'attractivité et le rayonnement de notre territoire et sur les conséquences, sur le manque à gagner en termes économiques. Choisir de limiter la ville aux résidents de l'agglomération et au tourisme de proximité, c'est aussi choisir de brider l'activité de nos commerces. C'est aussi choisir de dévitaliser ce qui fait aussi le lien social.

Alors, financer, comme vous le demandez là, des partenariats européens de benchmark sur le tourisme, pourquoi pas ? Encore que j'avoue que quand on voit ce matin la période de disette financière dans laquelle on est, on peut s'interroger aussi sur l'utilité de tout cela, mais je ne polémiquerai pas là-dessus. Donc, sur le tourisme, le benchmark de tourisme, oui, mais centré sur le sur-tourisme, comme c'est l'objet de cette délibération, ne me paraît ni pertinent ni urgent parce que Bordeaux. En rien, nous ne sommes comparables ni à Rome, ni à Constanta ou à Dubrovnik ou Venise, comme je l'ai parfois entendu.

Je suggère plutôt que l'on se garde d'intentions et de mesures qui seraient trop drastiques et qui auraient un impact négatif sur les professionnels du secteur auxquels il faut penser également. Donc, privilégions plutôt la recherche d'un équilibre entre tourisme responsable et attractivité territoriale. Je vous remercie.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Non. Madame la rapporteur.

Mme BLOCH : Bonjour à tous. Madame Béatrice SABOURET, comme vous le savez, ce que vous dites est un peu contradictoire parce que vous vous plaignez d'un manque de rayonnement, et vous nous dites, à juste raison, que ce qui a tenu la saison, c'est le tourisme d'affaires. C'est bien un élément du rayonnement puisque là, ce sont des gens qui viennent de partout, en France, en Europe et dans le Monde, sur la base de nos ambassadeurs que nous entretenons et qui viennent en grande quantité chez nous.

On compare l'année 2024 à l'année précédente, et qu'est-ce qu'il y avait l'année précédente ? Il y avait la Coupe du Monde de rugby. Et dans le cadre de notre politique de fermeture sur nous-mêmes, on a dépensé des millions de manière très efficace d'ailleurs puisque pour 1 euro investi, on a eu 7 euros de retombées sur le territoire métropolitain. Ce qui fait que cette année est en retrait par rapport à l'année dernière, c'est la comparaison avec cette année exceptionnelle de 2023 qui était poussée par la Coupe du Monde de rugby, venue à Bordeaux, grâce aux investissements de la Métropole. Je rappelle que le tourisme est une compétence métropolitaine.

Pour ce qui est de la fréquentation touristique à Bordeaux, je rappelle qu'elle est composée à 80 % de Français, à 20 % d'étrangers. Donc, il est important de continuer à faire venir des Français.

On travaille l'ensemble des formes de tourisme à Bordeaux Métropole, et quand on parle de tourisme de proximité, c'est un tourisme régional qui a aussi pour vocation de remplir à des moments hors saison. C'est-à-dire que notre objectif par ce tourisme-là, c'est bien sûr que les gens produisent moins de gaz à effet de serre, mais aussi et surtout pour que l'activité économique touristique ait bien lieu toute l'année. On sait bien qu'il n'y a pas de touristes étrangers 6 mois de l'année à Bordeaux, si ce n'est pas le tourisme d'affaires. Donc, il faut bien que notre économie, elle, fonctionne toute l'année. Le tourisme français et de proximité est une bonne réponse à cette problématique à l'année.

Pour conclure, en fin de compte, ce programme a deux objectifs. D'abord, c'est de s'écouter, de s'entendre et de trouver des outils pour créer un dialogue entre les habitants et les touristes qui viennent, et obtenir leur perception de cette fréquentation touristique. L'idée surtout c'est de développer nos quartiers. On va y travailler avec le monde économique, des quartiers de visites alternatives au centre-ville. La volonté que l'on a à travers cette délibération, c'est de tester, puisque l'on n'est pas une ville première. Nous sommes une ville qui va expérimenter des solutions prévues ailleurs. L'objectif, c'est que le flux touristique

soit réparti dans toute la Métropole et pas concentré seulement dans un espace bordelais. C'est à cela que sert cette étude.

Quant à son coût, on va récupérer 120 000 euros de l'Europe pour une dépense « de 30 000 euros », dépense qui étant des ressources humaines déjà existantes à la Métropole. Il n'y a pas un centime de plus du budget qui est consacré à ce dispositif.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Madame la rapporteur. Avant de lancer l'opération de vote, je voudrais quand même repréciser quelque chose. Quand j'entends vos propos, **Madame Béatrice SABOURET**, j'ai l'impression que soit vous n'avez pas bien compris la stratégie qui est la nôtre et que **Brigitte BLOCH** vient d'exprimer, soit vous voudriez l'habiller d'une certaine façon qui n'est pas la réalité. Il n'a jamais été question ici de limiter le tourisme de notre territoire. Nous savons que le tourisme, et en particulier le tourisme d'affaires, c'est la raison pour laquelle on se lance dans la restructuration du Parc des Expos avec un projet assez ambitieux, fait partie des enjeux majeurs qui permettent non seulement de drainer de l'activité touristique, mais surtout dans un temps qui est étalé sur toute l'année, ce que vient d'exprimer **Madame Brigitte BLOCH**. Donc il nous faut travailler sur le tourisme local, comme cela a été exprimé. Parce que l'on peut aussi s'ouvrir sur notre propre région, donner à voir ce qu'il y a sur notre territoire, et pas seulement sur la ville-centre. Là aussi, il en revient de la solidarité entre les communes de la Métropole et avec nos voisins aussi. C'est pour cela qu'il y a des coopérations avec la Région et avec le Département sur ces thématiques-là. Mais on doit essayer d'aller dans tous les segments du tourisme pour faire en sorte, encore une fois, de maintenir une certaine forme d'attractivité pour notre territoire. Donc on n'est pas du tout dans la caricature qui voudrait se dessiner, et dire que l'on voudrait refermer notre territoire sur nous-mêmes pour éviter d'avoir des touristes, et en particulier des touristes étrangers, qui viendraient sur notre Métropole. On sait bien qu'ils génèrent des chiffres d'affaires importants pour l'activité économique que l'on veut continuer à stimuler. En tout cas, c'est ce que je porterai pour notre Métropole de Bordeaux, je vous l'assure.

Je lance le vote. Bien. 64 votes pour, 33 abstentions et 1 vote contre.

Majorité

Abstention : Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Monsieur BAGATE, Monsieur BOBET, Madame BONNEFOY, Madame BONORON, Madame BOZDAG, Monsieur CABRILLAT, Monsieur CAZENAVE, Monsieur COLES, Madame DELATTRE, Monsieur DUPRAT, Madame FAHMY, Madame GAUSSENS, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MILLET, Monsieur MORETTI, Monsieur MORISSET, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE, Monsieur PEREIRA, Monsieur PEScina, Monsieur POIGNONEC, Monsieur PUJOL, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur ROBERT, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur TROUCHE;

Contre : Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame BRET, Madame CASSOU-SCHOTTE, Madame HELBIG, Monsieur MARI

Monsieur le secrétaire, dernière délibération.

M. ÉGRON : Oui, Madame la Présidente, il s'agit du n°51. C'est Madame Andréa KISS qui va le rapporter. C'est un avis sur le dossier de création de ZAC Bègles Garonne.

Se déplacent Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH, Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, et Monsieur Pierre HURMIC.

Mme KISS

(n°51) Avis sur le dossier de création ZAC Bègles Garonne - Décision- Autorisation

Madame Andréa KISS présente le dossier.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Monsieur POUTOU.

M. POUTOU : C'est la dernière, donc je la garde, mais c'est court. C'est une note que je vais lire en espérant que Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT comprenne notre désaccord ce coup-ci.

Nous votons contre la délibération. Je lis. Depuis le début, nous sommes en désaccord avec le projet Euratlantique, comme d'ailleurs avec la philosophie générale des réaménagements des quartiers, avec la façon dont l'urbanisation et la construction de logements est pensée.

Ici encore, nous constatons notamment l'insuffisance du programme de logements sociaux. Trop de logements en accession libre, trop peu de places laissées aux services publics dispensaires de santé, par exemple, qui nous semblent très importants dans la période actuelle. Mais aussi pour d'autres services publics et lieux collectifs, y compris laissés en autogestion par les habitants. On pense que c'est crucial dans l'évolution dramatique de la situation sociale dans les quartiers populaires. Tout cela reste dans des logiques très marchandes, libérales et sans permettre à la population de décider pour elle-même de ce dont elle a besoin et de comment tout cela pourrait s'organiser.

Le rapport est long. Il fait 171 pages, on a compté, reprenant en détail les objectifs d'Euratlantique et toujours ce même discours publicitaire. Une longueur qui est une façon aussi de rendre impossible une véritable discussion au sein du Conseil de Métropole. Nous votons contre.

J'ajoute, c'est autre chose, mais cela fait suite à une autre discussion que l'on a eu avec Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT. Il ne comprend pas des tas de choses dans ce que l'on dit. Peut-être qu'on l'exprime mal, mais on est tombé d'accord sur l'idée que cela valait peut-être le coup que l'on discute plus profondément de ces questions-là, mais sur des bases de gauche. Je pense que la droite ne va rien comprendre sur les questions de politiques de gauche qui répond aux besoins sociaux. On a, malgré tout, quelques proximités avec Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT. On vous racontera peut-être la suite plus tard.

Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur BAGATE.

M. BAGATE : Merci beaucoup, Madame la Présidente. Mes chers amis, je vais voter contre, comme lors du Conseil municipal de Bègles, le 17 décembre. Tout simplement parce que dans ce projet, nous n'avons aucune visibilité, alors que nous avons eu une délibération pour

voter l'avis sur le dossier de la création de cette zone, de cette ZAC (Zone d'activité concertée).

Je voulais dire que quand on nous l'a présenté à Bègles, nous n'avions pas l'étude d'impact. Elle était vierge. Nous ne l'avions pas dans le dossier, dans la délibération. Donc, on a fait voter sans. Ce projet n'est pas du tout accepté par les riverains. On a aucune visibilité. On ne connaît pas le nombre exact de logements. On a démarré à 3 000 et on est maintenant à 5000. On ne sait pas ce qu'il y aura comme services publics. On ne sait rien et on nous demande de voter. On ne va pas régler un problème bèglais-béglo ici. Je vote contre, je tenais à le dire et à le préciser. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Bien. Monsieur MORISSET.

M. MORISSET : Merci Madame la Présidente. Très rapidement, je vais également voter contre cette délibération, mais j'en profite pour dire que je voulais intervenir aussi sur la délibération 60 au sujet de l'information au Conseil.

Je voulais rappeler simplement ici que normalement, qu'en Conseil, tout ce qui est porté à connaissance ne concerne pas que pour nous, entre nous. C'est surtout pour que les gens de Bordeaux Métropole qui revoient le Conseil soient informés de ce qui se décide. Une délibération qui est marquée comme étant information au Conseil, il y en a 8, ne passent pas. Il y en a donc 8 qui ne sont pas là pour communiquer de l'information aux concitoyens et aux habitants. Je trouve cela regrettable. C'est pour cela que je m'exprime par rapport à cela et en particulier aussi au fait que, quand il y a des questions, comme je les ai évoquées au travers de ce que vous avez reçu en ligne, cela reste entre nous. Mais est-ce que demain, il ne faudrait pas que je mette aussi en copie les journalistes et autres parce que finalement, quand il y a des questions, cela ne se débat pas, cela ne se dit pas, ou du moins, quand c'est accepté, ce n'est pas remonté au niveau du public. C'est-à-dire que je n'ai même pas le droit de lire ma question alors qu'elle est acceptée.

Mme la Présidente Christine BOST : Mais qu'est-ce qui se passe Monsieur Marc MORISSET ? On n'a pas fini sur Garonne-Eiffel.

M. MORISSET : Mais je parle d'information au sens large. Vous n'avez pas écouté, Madame, je vous ai vu tout à l'heure.

Mme la Présidente Christine BOST : Vous m'avez perdu, pardon.

M. MORISSET : Non, mais j'ai vu que vous vous discutiez. Je vous dis : « Soyez plus assidus. »

Mme la Présidente Christine BOST : Pour tout vous dire, je discutais avec le Maire de Bègles qui ne peut pas s'exprimer sur une ZAC.

M. MORISSET : Donc, vous allez reprendre ses propos, mais réunissez-vous la veille. Je pense que c'est cela le plus intelligent pour vous, c'est vous réunir avant pour essayer de mieux débattre. J'ai mon temps de parole quand même.

Mme la Présidente Christine BOST : Mais je vous remercie de me donner des conseils. Je prends note.

M. MORISSET : C'est gentil à vous.

Mme la Présidente Christine BOST : C'est vrai, je ne sais pas si vous diriez cela à un homme, mais j'en prends note.

M. MORISSET : Ah non, j'aurais dit la même chose à Monsieur Pierre HURMIC s'il vous avait remplacé.

Mme la Présidente Christine BOST : Ah carrément.

M. HURMIC (hors micro) : Je suis offusqué.

M. MORISSET : Non, Monsieur Pierre HURMIC, ne faites pas trop de cinéma.

Bon, enfin, bref. Tout cela pour dire que je tiens des propos concernant ce Conseil. Il fait partie de la démocratie locale et doit servir de relais avec les gens qui revoient les vidéos ou qui ont besoin d'être ici, en haut ou ailleurs pour écouter ce qui se dit dans la Métropole de Bordeaux. À mon sens, c'est important que ces délibérations qui sont marquées comme information au Conseil soient réellement débattues parce qu'il y a une demande. Il me semble que c'est important de le dire.

Mme la Présidente Christine BOST : Très bien.

Avant de mettre au vote et pour répondre un peu à la place du Maire de Bègles qui est empêché et qui ne peut pas parler. Pour répondre à Monsieur Christian BAGATE, il me semble que sur cette ZAC, en particulier, il y a eu déjà de nombreuses démarches de concertation et que là, nous sommes en dossier de création. Jusqu'au terme de la ZAC, Monsieur le Maire a demandé à ce qu'il y ait une concertation permanente sur cette ZAC avec un conseil scientifique qui fera plaisir à Monsieur Philippe POUTOU. Une garante de la CNDP (Commission nationale du débat public) pour accompagner tout le déroulement de cette ZAC. C'est quand même une méthodologie relativement novatrice et atypique sur la Métropole, mais aussi sur l'ensemble de l'Hexagone. Je crois que c'est une des premières ZAC à faire ce type de proposition. Donc, toute la transparence sur ce dossier sera faite tout au long de sa vie. Vous savez que la vie d'une ZAC est relativement longue, que les choses peuvent évoluer et que toutes ces évolutions seront soumises à concertation. Je pense que vous pouvez être rassurés.

Peut-être Madame KISS avait des choses à dire.

Monsieur Marc MORISSET ne pourra pas dire qu'il n'y a pas de débat dans cette enceinte.

M. BAGATE : Merci Madame la Présidente Christine BOST. Je n'ai fait que relire les quatre phrases que j'ai prononcées devant Monsieur le Maire de Bègles. Il m'a répondu à Bègles.

Mme la Présidente Christine BOST : Mais à Bègles, il peut vous répondre.

M. BAGATE : Mais pas ici, mais je connais ses réponses. Je reste et je maintiens les mêmes choses parce que les concertations, je les ai toutes faites, quasiment toutes.

Mme la Présidente Christine BOST : Ah, vous voyez qu'il y a eu des démarches de concertation.

M. BAGATE : Tout à fait Madame la Présidente. Je n'ai entendu que des gens mécontents et des gens qui rouspétaient. Donc, je peux me permettre de dire cela, puisque vous m'y obligez. Donc, je vous explique.

Je dis : « Le projet n'a pas l'adhésion des riverains ». Cela a été dit en Conseil municipal. Donc, je me permets de le redire ici. Je n'ai pas cité une mais quatre phrases. Je les ai citées en Conseil municipal. Je savais que Monsieur le Maire n'avait pas le droit de revenir sur cela puisqu'il a un devoir de réserve. Je n'ai pas été lâche. Je lui ai livré les mêmes propos.

Cependant, je peux m'expliquer sur tout le reste, mais cela ne sera pas ici, puisqu'il n'a pas le droit de répondre. Merci.

Mme la Présidente Christine BOST : Madame KISS.

Mme KISS : Oui, très rapidement, Madame la Présidente. Vous avez répondu sur le dossier de création de ZAC. C'est un outil éminemment évolutif. C'est un travail itératif qui va se faire dans les mois, voire les années à venir. Tout cela va s'affiner au fur et à mesure. Cela permettra d'avoir des éléments de plus en plus précis au fur et à mesure que le projet avancera.

Sur les concertations, en général, ce sont les gens mécontents qui viennent dans les réunions de concertation. Ceux qui n'ont pas de problème avec le projet, en général, on ne les voit pas et on ne les entend pas.

Pour répondre à Monsieur Philippe POUTOU et à Monsieur Marc MORISSET, très rapidement, bien sûr. On peut toujours se lamenter sur le fait qu'il n'y ait pas assez de logement social, mais tout est une question d'équilibre. C'est-à-dire qu'il faut aussi tenir compte dans les opérations de l'équilibre financier. On l'a déjà dit précédemment dans ce Conseil. Bien évidemment, quand on a des opérations de ce type, il faut bien se le dire : une partie du logement privé va permettre de financer le déficit qui est créé par le locatif social. C'est la première chose. Et il faut aussi de la mixité. On a trop vu des endroits où on ne faisait que du logement social, et cela n'a pas toujours donné de très bons résultats.

Quant à l'ESS (Économie sociale et solidaire), elle est bien intégrée dans le projet puisque cela fait partie des éléments qui sont remontés dans le cadre de la concertation.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci. Je mets aux voix. 86 votes pour, 3 abstentions, 6 votes contre et 2 conflits d'intérêts. La délibération est adoptée.

Unanimité des suffrages exprimés

**Abstention : Monsieur CAZABONNE,
Madame GAUSSENS, Monsieur
SALLABERRY**

**Contre : Monsieur BAGATE, Madame
BOZDAG, Monsieur MORETTI, Monsieur
MORISSET, Monsieur POUTOU, Monsieur
PUJOL**

**Ne prend pas part au vote : Madame
BONNEFOY, Madame CASSOU-SCHOTTE,
Monsieur GUILLEMIN, Madame HELBIG,
Monsieur HURMIC, Monsieur MARI,
Monsieur PUYOBRAU, Monsieur
ROSSIGNOL-PUECH, Madame TERRAZA**

Nous avons épuisé l'ordre du jour du Conseil métropolitain, et nous avons une question de Monsieur Marc MORISSET.

Je ne peux pas donner la parole à Monsieur MORISSET là sur mon écran.

M. MORISSET : Merci Madame la Présidente ou la partie technique, merci beaucoup.

Madame la Présidente, avec la quasi-totalité des élus de Bordeaux Métropole, vous avez voté le 6 décembre 2024 pour la mise en place de la ZFE zone de faible émission sur l'ensemble du périmètre de l'intra-rocade au 1er janvier 2025. Ayant voté contre cette mise en place de la ZFE sur plusieurs délibérations et au regard du dernier aveu prononcé par Madame la Ministre de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche le 20 janvier 2025 au Sénat, et en conséquence à cette évidente disproportionnalité instaurée, je vous demande l'annulation de toutes les délibérations préalablement votées à ce sujet.

En effet, puisque ce membre du Gouvernement français avoue que seuls 15 % de la population française peut s'acheter un véhicule neuf malgré les aides au financement actuellement votées, comment pouvez-vous forcer les Français exclus de circuler avec leur véhicule de ZFE à la respecter sans façon ou rester indifférent ?

Je vous rappelle que les grosses particules émises par la combustion des véhicules anciens sont arrêtées par notre système respiratoire, puis naturellement expulsées, mais pas les nanoparticules émises par tous les véhicules. Tous types de véhicules et pouvant être jusqu'à 10 000 fois plus petites que celles prises en compte dans les mesures d'alerte métropolitaine nommées PM10 et PM2,5 ciblant principalement les véhicules anciens dans la délibération concernée. Qu'elles pénètrent le corps humain, principalement par les poumons, mais aussi par la peau, comme pour la faune et la flore. En conséquence elles sont très largement plus nocives et cancérigènes que celles émises par la combustion des véhicules anciens. Ainsi, sont autorisés à rentrer en ZFE les véhicules particuliers les plus récents et souvent lourds, comme la Rolls-Royce Cullinan de 6,8 litres de cylindre et consommant 28 litres au 100 km, pesant plus de 3 tonnes, émettant au freinage et en conduite beaucoup de nanoparticules de métaux lourds non mesurés en usant proportionnellement ses plaquettes de frein, ses pneus et la chaussée, car ils sont classés critère 1 dans cet exemple.

Il y a beaucoup de bruit autour de moi.

Mme la Présidente Christine BOST : Je vous écoute et je vous lis en même temps.

M. MORISSET : Les technocrates européens ont réussi à faire des classements critères pour les véhicules de riches ou de nouveaux propriétaires selon un choix de 5 niveaux de vitesse et ainsi favoriser les véhicules lourds avec une vitesse moyenne de 120 km/h, vitesse pourtant interdite en ville.

Pour défavoriser les véhicules de pauvres ou de propriétaires souhaitant utiliser longuement leurs véhicules, ces mêmes technocrates ont tranché par la date de première mise en circulation des véhicules. Ainsi, les constructeurs ne garantissant plus en production ces véhicules anciens comme une légère Renault Twingo et en parfait état par exemple.

Comme je l'avais dit durant le Conseil métropolitain du 6 décembre 2024, l'une des délibérations votées a ajouté un abus de police en incluant les deux roues dans la ZFE de Bordeaux Métropole. Alors même que la loi ne les mentionne pas, la Fédération Française des motards en colère a déposé sur son site girondin une lettre ouverte avec tous les éléments prouvant l'abus.

Et pour couronner la tromperie, la principale source de particules primaires provenant du transport routier, soit 60 % de PM2.5 et 73 % de PM10 ne provient pas des gaz d'échappement tout en sachant que le transport routier ne représente que 11 à 16 % de l'ensemble de la pollution de ces terres mesurées grossièrement en Europe.

Je continue avec la transition énergétique des véhicules en rappelant que les véhicules électriques et hybrides sont plus lourds que leurs modèles équivalents en particulier thermiques. En plus de l'aggravation des accidents mortels envers les piétons ou cyclistes, surtout quand ce sont des véhicules surélevés et encore plus lourds, les émissions de particules précitées sont augmentées par le surpoids des batteries et de la double technologie des hybrides.

Je continue avec les chemtrails dont vous avez dénié l'existence au précédent Conseil. Ces épandages chimiques dans l'air à haute altitude participent également à l'augmentation des problèmes de santé des Français. Ils ne sont pourtant pas pris en compte dans cette loi de forte exclusion censée lutter contre la pollution de l'air.

Je continue avec les assurances. Pourquoi les propriétaires exclus des ZFE devraient-ils toujours payer les mêmes tarifs en n'ayant plus accès à des zones à fort risque d'accident ?

De cela en découle une autre question. Pourquoi les exclus des ZFE devraient-ils payer, via leurs tarifs inchangés d'assurance, les dommages des véhicules électriques et hybrides souvent irréparables car trop coûteux à réparer, appartenant à des propriétaires déjà aidés à acheter des véhicules au bon Crit'Air, avec l'argent public, selon les deux délibérations de financement que vous avez votées.

Je poursuis avec le nombre de propriétaires concernés. En effet, l'estimation faite en France est de plus de 9 millions de véhicules, soit potentiellement plus de 40 millions d'habitants, et évidemment bien plus en Europe et dans le monde. La première délibération que vous avez votée estime que 15 000 véhicules, dont 5 000 deux-roues, non classés Crit'Air, sont interdits à compter du 1er janvier dans la ZFE de Bordeaux Métropole.

Quelle est donc votre vision du tourisme et de l'économie métropolitaine avec cette nouvelle ségrégation, sachant que les panneaux de limite des ZFE sont ridiculement petits et illisibles, et stressants pour tous les propriétaires de véhicules en dessous du Crit'Air 3, le seuil haut instauré dans les quatre villes françaises. Les amendes deviendraient-elles une nouvelle taxe de séjour intra-rocade ?

De cela en découle à nouveau une autre question. Les touristes arrivant en paquebots émettant, parfois autant de particules qu'un million de véhicules par heure. Seront-ils prochainement taxés comme les propriétaires de véhicules ?

Je continue sur les futurs habitants métropolitains en faisant un petit tour en Suisse qui a été un pays précurseur pour interdire et couper la recharge des véhicules électriques sous certaines conditions.

En effet, pour obtenir certains logements à loyers modérés à Zurich, il faut s'engager à ne pas avoir de voiture. Leur ZFE évolue vers une sorte de prison à ciel ouvert, car avec la mise en place de la monnaie numérique européenne, CBDC (Central bank digital currency), il ne sera plus possible d'en sortir si vous êtes une personne mal notée par le gouvernement central. Feriez-vous localement voter cette nouvelle condition d'accès au logement si une loi européenne était instaurée en ce sens ?

Enfin, je souhaite vous interpeller sur le business mondial qui est basé sur 50 000 navires de fret géants, polluant autant que 2,5 milliards de véhicules. Et sur les milliards d'euros perdus par la dévalorisation des véhicules thermiques, bientôt plus autorisés dans les ZFE européennes de 2030.

Et pourquoi des maires désobéissent-ils ? Comme le maire de Montpellier, assurant un moratoire sur les contrôles, et le maire de Strasbourg, reportant après les élections municipales l'instauration de leur ZFE. Pourquoi les deux désobéissances se font-elles ? Aussi auprès des mandatés de l'État, comme le préfet de l'Hérault, prétendant ne donner aucune instruction à ses policiers et gendarmes sur le contrôle des vignettes Crit'Air. Pourquoi des décideurs savent-ils défendre les minorités, et pas vous ? Combien vous faut-il de particules par idiotie émise par cette Union européenne ? Ne voyez-vous pas l'augmentation inquiétante des privations de nos libertés sur le territoire communal, métropolitain et national, que d'autres ont su comprendre, comme des « zones de forte exclusion » qui instaurent une nouvelle inégalité ?

Ici et maintenant, je vous questionne sur la légitime colère populaire qui monte face à cette politique européenne technocratique, écologique, numérique, punitive et injuste, et vous demande de publier le site des « gueux » à minima, sur le site de la Métropole bordelaise, afin d'en faire valoir un acte local de désobéissance dans l'intérêt de tous ([Les Gueux ZFE](#)).

Merci Madame la Présidente.

Mme la Présidente Christine BOST : Merci Monsieur Marc MORISSET pour la lecture exhaustive de votre question. Vous l'avez compris, la ZFE c'est le seul angle recevable pour la lecture de cette question, et vous le savez très bien, la ZFE est en fonctionnement sur notre Métropole depuis le 1er janvier, et nous n'allons pas revenir sur cette délibération.

La séance est définitivement levée. Je vous souhaite un bon week-end.

La séance est levée à 17h04.

Le Secrétaire de séance

M. Jean François EGRON